Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15215 – 7 F

MERCREDI 29 DÉCEMBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Aigreurs gréco-turques

LE retour au pouvoir des socialistes à Athènes n'a pas amélioré les relations entre la Grèce et la Turquie, ancrées dans une inimitié historique qui date de l'Empire ottoman : les deux pays *s'accusent* mutuellement de créer des tensions dans la région.

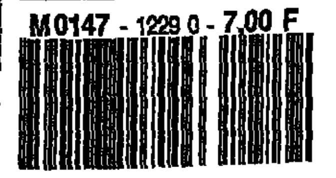
Une fois de plus, l'abcès chypriote est à l'origine de cet échange d'amabilités. Athènes, qui fait désormais du nationalisme un mot d'ordre officiel, vient de définir une nouvelle doctrine militaire incluant Chypre dans ses plans de défense. Autant dire qu'Ankara, qui occupe militairement – et illégalement – le nord de l'île depuis 1974, est directement visé. Certes, il ne s'agit que du nouvel épisode d'un long feuilleton, et Suleyman Demirel, le président turc, qui reprochait cette nouvelle doctrine à la Grèce, lundi 27 décembre, n'a pas voulu dramatiser.

MAIS les gouvernants turcs – toujours sensibles aux provocations verbales de leur voisin – ont des raisons d'être nerveux à l'approche du premier semestre 1994, qui verra Athènes assurer la présidence de l'Union européenne : nul besoin d'être grand clerc pour prédire que la Grèce ne fera rien, pendant ces six mois, pour rendre la vie facile à la Turquie. Celle-ci s'emploie avec opiniâtreté à resserrer ses liens avec une communauté à laquelle elle rêve d'appartenir un jour.

Alors que le problème kurde n'en finit pas d'empoisonner la vie politique de la Turquie, c'est le moment qu'a choisi le bouillant ministre grec des affaires européennes, Théodore Pangalos, pour encourager les Kurdes à défendre leurs droits face au régime d'Ankara, accusé de « traîner ses bottes ensanglantées sur les tapis européens »...

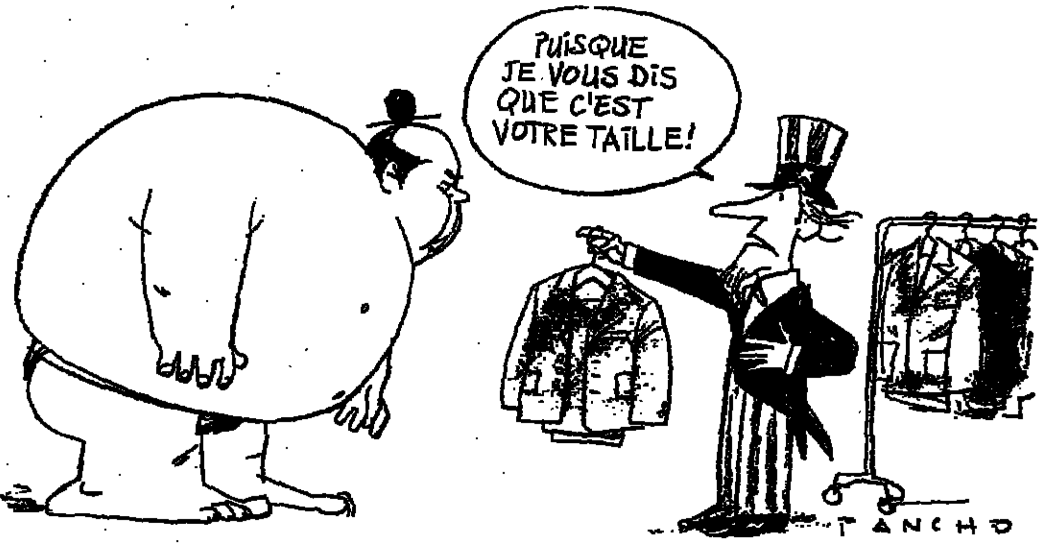
Néanmoins, sur ce « front » kurde, la Turquie vient de remporter quelques succès. D'abord, avec les mesures prises en France et en Allemagne contre les sympathisants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ; ensuite, parce que, si ses voisins proche-orientaux tiennent leurs promesses, ils devraient cesser d'apporter leur soutien aux séparatistes.

MAIS voilà que de Moscou arrivent de nouveaux « signaux » propres à réactiver le vieux complexe d'encerclement des Turcs. Lors de la même conférence de presse où il dénonçait l'attitude de la Grèce, M. Demirel s'est inquiété de la montée en puissance de la « tendance Jirinovski ». Le dirigeant ultra-nationaliste, vainqueur des élections du 12 décembre en Russie, a accusé la Turquie de visées expansionnistes dans le Caucase et en Asie centrale, en la traitant d'« ennemi historique » de la Russie. La Turquie risque, décidément, d'avoir le sentiment dangereux qu'elle ne peut compter que sur elle-même.


M 0147 - 1229 0 - 7,00 F

Alors que Washington somme Tokyo d'ouvrir ses marchés

L'économie japonaise accumule les mauvais résultats



■ **Les Etats-Unis menacent le Japon de mesures de rétorsion s'il n'ouvre pas ses marchés.** A six semaines de la rencontre entre le président Clinton et le premier ministre japonais, M. Hosokawa, l'administration américaine souhaiterait fixer des objectifs quantitatifs pour l'entrée de produits américains au Japon, ce que refuse Tokyo. Les Américains s'inquiètent d'une baisse excessive de la devise nippone.

■ **Le plan de relance, annoncé par le premier ministre japonais, sera connu en détail à la mi-janvier.** Selon le quotidien *Asahi* du mardi 28 décembre, qui cite des sources au ministère des finances, une réduction de l'impôt sur le revenu, totalisant 55 milliards de dollars (320 milliards de francs), serait prévue. Ce plan inclurait également un relèvement, à partir d'avril 1995, du taux de TVA de 3 % à 7 %.

■ **La liste des mauvais résultats de l'économie japonaise continue de s'allonger.** Le chômage augmente. La consommation des ménages a encore baissé en novembre. Et l'excédent de la balance des paiements courants se contracte. La production industrielle a enregistré toutefois un léger sursaut en novembre (+ 1,8 %) après une forte baisse en octobre (– 5,5 %).

page 13

Les espèces vivantes sous haute surveillance

La convention internationale sur la biodiversité entre en vigueur le 29 décembre

Il en va parfois des mots savants comme de certaines rumeurs : un événement, un seul, suffit à les lancer. Ainsi, la « biodiversité », thème parmi d'autres du Sommet de la Terre qui s'était tenu en juin 1992 à Rio-de-Janeiro, est-elle soudain devenue, à la suite du refus du président américain George Bush de signer la convention qui lui était dévolue, l'un des enjeux majeurs de la protection de l'environnement. Au point que cent soixante pays, parmi lesquels de nombreux pays du Sud jusqu'alors réticents, signèrent dès l'issue de la conférence de Rio ladite convention (à laquelle se rallièrent les Etats-Unis quelques mois plus tard), dont l'entrée en vigueur devient juridiquement effective, mercredi 29 décembre, pour la quarantaine de pays qui l'ont ratifiée depuis lors (1).

Revers de ces atermoiements politiques : de compromis en concessions, ce texte de vingt-cinq pages, qui, pour la première fois, vise à réglementer à l'échelle mondiale l'appropriation par l'homme des ressources vivantes, a pratiquement été vidé de sa substance. Aux pays du Nord, certes, il confirme le droit de breveter les plantes, les animaux et les micro-organismes dont sont tirés produits alimentaires ou industriels. Aux pays du Sud, détenteurs de la majeure partie des ressources biologiques, il offre une garantie minimale – sous forme de royalties – pour que cette privatisation du vivant ne se fasse pas à leur détriment.

A tous les pays, enfin, il confère *« le droit souverain d'exploiter leurs propres ressources selon leur politique d'environnement »*. Reste à préciser les modalités d'application de ce traité de principe, vague et peu contraignant, autour duquel gravitent des enjeux économiques et géopolitiques considérables. Telle sera la tâche principale des Etats parties de cette convention sur la biodiversité, dont la première conférence mondiale devrait se tenir du 28 novembre au 9 décembre 1994.

Tâche ardue, démesurée même, et pourtant on ne peut plus urgente. Car si tout ou presque reste dans ce domaine à inventer, le constat, lui, est on ne peut plus clair.

CATHERINE VINCENT

Lire la suite page 7

(1) Aux côtés de nombreux petits Etats, les principaux pays à avoir à ce jour ratifié la convention sur la biodiversité sont l'Australie, le Canada, la Chine, le Japon et le Mexique. Parmi les grands retardataires : les Etats-Unis et les pays de l'Union européenne, dont la ratification est attendue dans les prochains mois.

Le coût des inondations

Après le nord et l'est de la France, les inondations se déplacent vers l'aval du Bassin parisien. La situation reste difficile dans l'Oise et, surtout, dans le Val-d'Oise. La décrue n'y est pas attendue avant la fin de la semaine. A Rouen, la Seine devait dépasser la cote d'alerte mardi soir 28 décembre, et continuerait à monter jusqu'à vendredi ou samedi.

Une centaine de communes ont été touchées et 8 000 personnes évacuées dans onze départements depuis le début des inondations. L'heure des comptes commence, et les assurances craignent de devoir débourser au moins 3 milliards de francs pour l'année 1993 au titre des indemnités de « catastrophes naturelles ».

page 8

L'impossible Douma de Boris Eltsine

Le Parlement russe sera aussi peu gouvernable que l'ancien, mais avec un rôle diminué

Les apparences sont sauves : le parti russe le plus « présentable » aux yeux de l'Occident, Choix de la Russie, sera le premier parti représenté à la Douma de Moscou, il est vrai au prix de manipulations et ralliements qui restent à confirmer. Malgré la large victoire – incontestable celle-là – qu'il a remportée sur tous ses concurrents au scrutin de liste, le parti d'extrême droite de Vladimir Jirinovski ne vient qu'en deuxième position dans la répartition en sièges et il est loin de pouvoir prétendre, pas plus d'ailleurs qu'aucun autre parti, à une majorité. La perspective de son accession au pouvoir (une hypothèse *« apocalyptique »*, qui constituerait *« la plus sérieuse menace pour la civilisation du monde dans toute son histoire »*, a dit Egor Gaïdar, le chef de file des eltsiniens) est écartée, au moins pour le moment.

Cela dit, ce Parlement sera tout aussi ingouvernable que l'ancien, et probablement tout aussi indocile : il vient d'ailleurs de le montrer en exigeant, par la voix de ses principaux chefs de groupe, de s'installer dans la fameuse « Maison Blanche » qui abritait l'ancien Parlement, au lieu du siège du défunt Comecon que lui proposait Boris Eltsine.

D'abord parce que la notion de parti politique reste encore aussi vague que déconsidérée et que la discipline de vote est totalement inconnue. Ensuite, parce que l'opposition, bien que disparate, est entrée en force au Parlement. Les seuls communistes, alliés au Parti agraire et au Parti démocrate de Nikolaï Travkine, peuvent déjà compter sur 133 voix, auxquelles s'ajouteront sans doute des représentantes de *« femmes de Russie »* et bien d'autres députés classés *« indépendants »*. En face, le bloc des réformateurs démocrates ne totalise qu'un peu plus de 160 sièges. Entre les deux, les députés centristes de l'Union civique ne sont pas assez nombreux (18) pour faire la différence.

Cet équilibre instable accroît encore le poids des 70 députés du Parti libéral-démocrate de Vladimir Jirinovski : celui-ci pourrait être d'autant plus courtisé par les uns et les autres qu'il s'emploie lui-même à flatter les deux camps : tout en affichant un programme de politique intérieure et extérieure fort éloigné de celui du pouvoir (*le Monde* du 23 décembre), il assure qu'il ne demandera le départ ni du président Eltsine ni de M. Tchernomyrdine, le chef du gouvernement. Ce qui ne l'empêche pas de n'avoir *« rien contre »* les communistes et leurs alliés...

En outre, il devrait pouvoir compter plus que les autres sur la solidarité de son groupe, encore que les révélations sur ses attaches juives, les manœuvres prévisibles du pouvoir et la déception de certains de ses compagnons risquent de mettre à mal cette cohésion : ainsi, l'homme d'affaires Andreï Zavidia, qui figurait sur le « ticket » Jirinovski à la présidentielle de 1991, vient de dénoncer la *« dictature »* exercée par ce dernier sur son parti.

Il est vrai que les pouvoirs de cette chambre ingouvernable sont sérieusement limités, en tout cas canalisés par une Constitution qui, sans être l'instrument « totalitaire » dénoncé par ses détracteurs, fixe des règles du jeu beaucoup plus contraignantes. A la différence de l'ancien Parlement, la Douma ne pourra ni se substituer au gouvernement ni, sauf cas extrême, destituer le président ou modifier la Loi fondamentale. Elle devra cœxister avec le Conseil de la Fédération, la chambre haute où domineront les « barons » de la nomenklatura régionale, et sera menacée en permanence de dissolution en cas de désaccord avec le pouvoir. De toute manière son mandat expire en 1996, en même temps que celui du président : ce n'est qu'après cette date que le mandat des uns et des autres sera de quatre ans.

Aussi bien, la relation qu'il conviendra de surveiller dans le nouveau paysage politique russe ne sera pas seulement celle du président et du Parlement, comme par le passé, mais aussi celle qui s'établira entre le président et le gouvernement. A la différence du système américain – dont la Constitution russe s'est assez largement inspirée par ailleurs – le nouveau régime russe conserve le poste de premier ministre (rebaptisé « président du gouvernement »), mais, à la différence de ce qui se passe en France, il en fait une sorte de seconde autorité tenue à prudente distance : le président, déjà consacré dans le rôle d'arbitre entre le gouvernement et le Parlement (en cas de vote de défiance, il a le choix entre le renvoi du cabinet et la dissolution du Parlement), a aussi le pouvoir d'annuler les arrêtés du gouvernement qui contredisent ses oukazes.

MICHEL TATU

Lire la suite page 4

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Diplomatie

Comment défendre Salman Rushdie ?

Traiter l'affaire Rushdie sur un plan strictement et exclusivement juridico-politique est nécessaire mais ne suffit pas. Il importe aussi de ne jamais oublier la dimension littéraire de l'œuvre de l'écrivain.

par Guy Scarpetta

LA dernière apparition publique de Salman Rushdie en France, lors du Forum des littératures européennes de Strasbourg, a suscité une assez unanime émotion, et de plus en plus nombreux sont ceux qui se demandent comment manifester au mieux leur solidarité envers l'écrivain persécuté. Ce n'est pas que Rushdie, hélas ! soit un cas isolé : tout le monde sait qu'il est d'autres écrivains, d'autres intellectuels, notamment en Algérie, en Egypte, en Turquie, au Pakistan, à avoir été condamnés à mort par l'intégrisme « islamique » (1), et que nombre d'entre eux ont déjà été exécutés.

Mais tout porte à croire que, si Rushdie focalise ainsi l'attention, si son sort est perçu *autrement*, ce n'est pas par indifférence envers les autres victimes réelles ou potentielles. C'est d'abord parce que son cas fut en quelque sorte inaugural, et donc fortement symbolique : comme si le terrorisme « islamique » avait voulu tester là la capacité de l'Occident à défendre ses valeurs proclamées, avant d'étendre et de généraliser cette forme inédite de terreur (ce n'est ni plus ni moins que la prétention des droits de l'homme à l'universalité qui a été ainsi mise à l'épreuve). Ensuite, parce qu'en ce qui concerne Rushdie, *c'est un Etat*, et non un groupe terroriste illégal, qui a prononcé et réitéré la sinistre *fatwa*.

D'où la tentation, chez certains, de traiter l'affaire Rushdie sur un plan strictement et exclusivement politique : telle était, par exemple, la position défendue par Claude Lefort, lors d'une soirée récemment consacrée à Rushdie, au Centre Pompidou, à Paris. Rushdie, selon cette argumentation, est un écrivain de nationalité britannique : sa défense relève donc essentiellement de la capacité des Etats occidentaux à protéger leurs citoyens, face à un terrorisme d'Etat arrogant, devant lequel tout signe de faiblesse serait désastreux. Toute l'« affaire », en l'occurrence, devrait se traiter sur le terrain des relations internationales, où l'opinion publique peut peser. Il importe peu, dans cette logique, que Rushdie soit un grand écrivain (même s'il arrive à Lefort de le concéder) : l'Occident doit montrer qu'il n'est prêt à céder ni sur le droit ni sur les principes fondateurs de ses démocraties, et tout le reste, pourrait-on dire, est littérature.

Une telle position, accordons-le, ne manque pas de cohérence : parlant le langage pur de la politique, c'est-à-dire de la commune mesure, elle s'appuie sur des postulats objectifs, rationnels, et semble par là même susceptible de mobiliser dans la défense de Rushdie tous les démocrates – y compris ceux, bien évidemment, qui sont complètement étrangers ou indifférents aux enjeux de la littérature moderne. Elle vise, en somme, à l'universalité, là où les appréciations littéraires sont forcément précaires, indécises, singulières.

Le « corps du délit »

Et pourtant cette argumentation, pour nécessaire qu'elle soit, n'en est pas pour autant, me semble-t-il, suffisante. Et l'on ne peut s'empêcher d'éprouver une certaine gêne à voir de nouveau, pour reprendre les formules de Kundera dans son dernier livre, une *« œuvre d'art »* réduite à un *« corps du délit »* ; et l'affaire Rushdie, ramenée à sa seule dimension juridico-politique, devenir l'emblème d'une pure et simple « lutte de principes » : la liberté d'expression contre le fanatisme, le droit contre le terrorisme, le respect de la personne contre la barbarie. Car ce que l'on risque d'oublier, à se situer à un tel niveau d'abstraction, c'est que *les Versets sataniques* ne sont pas un pamphlet, mais un roman ; et que l'art du roman (défini par Kundera comme celui de l'ambiguïté, de la relativisation des vérités, du *« jugement moral suspendu »*) est précisément ce qui est *impensable*, à la lettre, dans les catégories des intégristes « islamistes ».

En définitive, ceux qui ont condamné Rushdie, mais aussi une trop grande part de ceux qui le défendent, font comme si celui-ci avait réellement blasphémé, comme s'il avait réellement insulté le Prophète, comme s'il avait écrit un livre réellement hérétique ; alors que les *Versets sataniques* sont un ouvrage *de fiction*, foisonnant de fantaisies, d'épisodes comiques, de séquences fantastiques ou oniriques (on peut noter, par exemple, que les passages incriminés par les fanatiques religieux se présentent en fait, dans le récit, comme les *rêves* d'un personnage) : le contraire même d'une littérature « à thèse ». Rushdie, si l'on veut, n'a ni attaqué ni défendu l'islam : il s'est donné le droit de laisser son imagination *jouer* avec certains de ses thèmes.

C'est pourquoi, à côté de la nécessaire défense politique de Rushdie, celle qui se situe sur le terrain des principes, il importe, à mon sens, de ne jamais oublier la dimension proprement littéraire de son œuvre. Telle est, on le sait, la position de Milan Kundera. Tel est, aussi, le parti pris d'une revue comme *la Règle du jeu* : une revue qui a, dès son premier numéro, accueilli Rushdie dans son comité éditorial ; qui est en contact permanent avec lui, et qui publie régulièrement ses textes ; une revue dont le directeur, Bernard-Henri Lévy, a joué un rôle moteur pour organiser, au printemps, la première venue de Rushdie en France, et lui permettre de rencontrer ses pairs ; une revue qui a récemment consacré à Rushdie un dossier entier, en sollicitant des témoignages de soutien émanant des plus grands écrivains de toute la planète (de Claude Simon à Carlos Fuentes, de Maurice Blanchot à Mario Vargas Llosa) ; une revue, enfin, où j'ai moi-même publié (ce dont je crois pouvoir m'honorer) la première grande étude littéraire consacrée, en France, aux *Versets sataniques* – en replaçant ce livre non dans le petit contexte politique immédiat, mais dans le grand contexte mondial et séculaire de l'art du roman.

Cette façon-là de soutenir Rushdie consiste à le traiter comme un écrivain concret plus que comme un symbole abstrait ; à défendre non pas les droits de l'homme comme une entité formelle et vide, mais très précisément les droits de la *fiction romanesque* comme un élément capital de la civilisation menacée par la barbarie terroriste.

Une littérature de métissage

Il serait absurde, je crois, de considérer cette attitude (qui nous a valu, du reste, nombre de menaces effectives) comme un pur comportement d'« esthètes » ; et rien n'est plus déplaisant que de voir, çà et là, certains groupes politiques de soutien à Rushdie écarter par principe ceux – de Milan Kundera, donc, aux écrivains regroupés autour de *la Règle du jeu* – qui en furent les premiers défenseurs, sous prétexte que leurs positions seraient trop « littéraires ». Qu'on puisse ainsi faire de Rushdie l'enjeu de petites querelles de chapelle franco-françaises a de toute évidence quelque chose d'indécent (2) – alors, encore une fois, que les différentes façons de défendre Rushdie devraient non s'opposer, mais se compléter. Mais on ne doit pas masquer que de telles dissensions mettent en jeu le contenu réel, et concret, des valeurs que nous sommes tous censés défendre.

Kundera, justement, en le comparant à celui de Rushdie, nous rappelle le sort de Rabelais, à l'aube des temps modernes : condamné par les théologiens sorbonnards, mais défendu, et sauvé, par François Ier. Or il est clair que, si François Ier a adopté une telle attitude, ce n'était pas au nom des droits de l'homme ni de la démocratie : c'était, tout simplement, parce qu'il aimait la littérature et qu'elle lui paraissait un élément fondamental de toute civilisation. S'agissant de Rushdie, toute la question est désormais de savoir si la littérature et les valeurs qu'elle implique font encore partie de la civilisation que nous prétendons défendre. Si oui, alors il faut replacer Rushdie dans ce grand mouvement d'émancipation qui part de Rabelais, de Cervantès, s'épanouit avec les Lumières, devient fulgurant avec le surréalisme et se prolonge aujourd'hui dans des œuvres comme *les Versets sataniques* : un mouvement par lequel la création s'affranchit de tous les dogmes, de toutes les orthodoxies, de toutes les formes de sacré. Sinon, la liberté d'expression que nous soutenons risque d'être une formule abstraite, et nous vidons notre civilisation de l'un de ses aspects essentiels, en laissant entendre que l'art n'en est qu'une dimension subalterne. On espère ne pas en être arrivé là.

J'ajouterai ceci : *les Versets sataniques* ne sont pas n'importe quel roman, mais l'un des chefs-d'œuvre incontestables d'une littérature de métissage, – ou, plus précisément, d'un télescopage incessant, au cœur même de la fiction, entre les cultures orientale et occidentale. Rushdie, en bref, peut être perçu comme celui qui aura fait du « choc des cultures » où le destin l'a placé l'occasion non d'une déchirure, non d'un malaise, mais plutôt d'une euphorie créatrice. C'est dire la portée virtuelle de ce roman, à l'heure où, partout dans le monde, les phénomènes de migrations se généralisent, et où nombre d'enfants d'émigrés, partagés entre plusieurs références culturelles, vivent cela comme une crise, faute de trouver dans ce qui leur est proposé de part et d'autre des modèles identificatoires pertinents. Or, s'il est un livre qui répond aujourd'hui à une telle situation, c'est bien *les Versets sataniques* : précisément parce que l'impureté culturelle y devient le ressort d'une formidable élaboration *imaginaire*, et que c'est en cela, paradoxalement, qu'il peut être considéré comme un authentique « récit de formation ». Encore faut-il, pour en saisir la portée, qu'on sache l'aborder *comme un roman...*

Enfin, il est un dernier point que l'on ne peut écarter dans un tel débat. Il s'agit, tout simplement, de Rushdie lui-même. De son drame proprement humain. De la façon subjective dont il vit le désastre qui s'est abattu sur lui. Or que dit Rushdie, justement ? Que le plus intolérable, dans sa situation, c'est de ne pas être traité comme un écrivain. D'être sans cesse sommé de s'expliquer sur l'islam, sur les relations de l'Orient et de l'Occident, sur la politique anglaise et sur celle de l'Iran, mais jamais, tout bonnement, sur son art, sur ses romans.

Son plus grand regret ? De ne pas pouvoir, normalement, discuter de littérature avec ses pairs, comme le font tous les romanciers de par le monde. En somme, réduire *les Versets sataniques* à un *« corps du délit »*, ne les considérer que d'un point de vue politique, c'est d'une certaine façon entretenir ce qu'il y a de plus douloureux dans sa situation. Nous sommes un certain nombre à n'avoir guère envie d'y contribuer. Car cela signifierait, en définitive, que les mollahs ont sur ce point déjà gagné.

(1) Les guillemets s'imposent : car il ne faut cesser de souligner la véritable perversion de la grande culture islamique que constitue la version terroriste et fascisante qu'en donnent aujourd'hui les tenants du FIS algérien et les mollahs iraniens.

(2) De même, il est permis d'être perplexe devant la réunion de Strasbourg que j'évoquais, où les organisateurs, alors même qu'ils rassemblaient les meilleurs écrivains du monde entier, s'acharnaient à ce que la France ne soit représentée que par des philosophes ou des sociologues. Auraient-ils considéré que ni Claude Simon, ni Alain Robbe-Grillet, ni Marguerite Duras, ni Milan Kundera, ni Philippe Sollers, pour m'en tenir à mes aînés, n'avaient leur place dans un tel forum ? Etrange ostracisme...

► **Guy Scarpetta est écrivain, universitaire et rédacteur en chef de *la Règle du jeu*.**

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH *de l'Académie française*

Vœux

LE dernier pronostic économique de l'année est formel : la progression du chômage ne diminuera que si *« la croissance revient »*. Autant promettre la Lune, ou rendre les armes ! Ce paramètre de la croissance, chacun sait qu'il ne dépend plus de nous. C'est à peine si les Américains s'en avouent maîtres. Et les prévisions le concernant relèvent de la haute fantaisie.

Depuis octobre, au moins six annonces contradictoires ont fait de la reprise une pure chimère. Tantôt, on devinait des *« frémissements »*, selon le langage métaphorique propre aux oracles ; tantôt, pas du tout, la récession était de retour. Selon les cas, c'était la faute aux monnaies, aux taux d'intérêt, aux délocalisations, aux pauvres qui ne consommaient pas assez et gagnaient trop... A chaque fois, les Bourses empochaient des différences. Le fait est qu'elles seules finissent l'année en hausse. Si ces gros mensonges visaient à nous manipuler, qu'on le dise et que la justice s'en occupe. S'il s'agissait de cafouillages, qu'on l'admette. Cela ne ferait que conforter une évidence : les divers préposés aux prévisions et préventions auront battu, en 1994, tous les records d'impéritie vasouillarde. Comme si la régionalisation, de ce point de vue, n'avait rien arrangé !

Voyez les crues. Où sont passés les ingénieurs payés pour conjurer le pire et les édiles qui ont profité de la décentralisation pour laisser construire n'importe où ? On ne voit plus sur nos écrans que des sinistrés et des pompiers maniant la serpillière ou l'imprécation contre la vilaine nature, comme aux temps des catastrophes médiévales. A quoi bon voler dans l'espace, s'indigne, non sans raison, le Café du commerce, si le progrès, non content d'aggraver le chômage, ne préserve même pas de la pluie ! Une fois de plus, la technocratie masque son incurie sous les termes ronflants dont elle a le secret : c'est la faute à l'aval, à l'amont, à la pluviométrie en folie, aux dépressions venues d'Irlande...

A propos d'ouest, prenez l'afflux subit de détritus sur nos plages, de Bréhat à Hendaye. Un jour, ce sont des détonateurs qui s'échouent ; le lendemain, des fûts d'acétone, des pesticides. Cette fois, les commentateurs ne peuvent pas s'en tirer par leur excuse habituelle en forme de compassion : *« Nos voisins, aussi, sont touchés. »* Seule la France l'est, au contraire, pour les raisons qui rendaient si enviable, naguère, sa situation géographique. Les mêmes vents et courants dominants d'ouest qui nous valent un climat délicieusement tempéré sont causes que tous les déchets du trafic maritime d'Europe sont appelés à aboutir dans l'entonnoir de notre littoral atlantique.

La transformation des côtes bretonnes en poubelle et la confiscation de milliers de kilomètres de plages somptueuses ne sont pas l'effet d'une brusque malchance, ni d'une sale conjonction astrale. Le phénomène était prévisible, prévu. Il s'aggravera, faute de règlements internationaux sur le dégazage au large, les pavillons de complaisance, les responsabilités des armateurs, et faute de moyens pour faire respecter ces règlements. Il ne suffit pas d'un changement des mentalités, comme disent les décideurs débordés. Le respect des biens communs à la planète et la préservation du futur ne sont pas assez rentables pour que les prennent en compte nos sociétés de profit à court terme, presque aussi imprévoyantes à cet égard que le collectivisme défunt, ces mêmes sociétés – car tout se tient – dont dépend l'hypothétique reprise mondiale.

A propos de profit, prenez les sans domicile fixe. Chaque année, les élus locaux redécouvrent leur malheur lors des premiers froids. Ils visitent les refuges sous le feu des caméras, ils tendent la sébile, et nous font honte de nos cadeaux échangés bien au chaud, dans le même temps où fleurissent les écriteaux « à louer ». Il leur suffisait de ne pas encourager la spéculation, de suivre moins servilement les lois du marché et de l'électoralisme, qui ont toujours sacrifié le social et qui expliquent la plupart des fléaux de l'hiver 1994.

Les seules prévisions justes et ponctuellement suivies sont celles qui ne coûtent pas cher à honorer. C'est le cas des calendriers de commémorations. On peut être sûr que les centenaires de Rabelais et de Voltaire seront fêtés à temps. Déjà les anniversaires du débarquement et de la Libération s'apprêtent. Ils rappelleront un temps d'incertitude quant aux délais et au coût de la délivrance, mais où l'on avait la conviction que celle-ci sonnerait bientôt. Les petits drapeaux des cartes murales se resserraient autour du monstre. C'était de ces périodes terribles et bénies où l'avenir mérite l'image du bout de tunnel, ce trou de jour qui se dilate comme une pupille et va vous éblouir d'espérances comblées.

En nos temps réputés capables de tout programmer et où le flou n'a jamais tant régné, seule la mécanique céleste reste fiable. Alors qu'on la croirait glacée comme les espaces qu'elle régit, elle nous vaut les pronostics les plus chaleureux, parce qu'à l'abri des manigances humaines.

Depuis la nuit des temps, il est écrit que le soleil, sous nos latitudes, reprend son ascension cette semaine. Oh ! sans tapage, une minute de présence en plus par-ci par-là ; mais l'ombre, c'est certain, a perdu la bataille. Le jour ne peut que gagner. Cette reprise échappera aux caprices des Bourses et des ministères. On y va tout droit, vers l'été, ses lilas, ses soirées à la fraîche, ses chemises ouvertes, son air doux comme une haleine d'enfant. Des jours qui rallongent : ce vœu-là, au moins, on peut le formuler à satiété. Il ne risque pas d'être démenti. C'est chose faite !

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

هكذا من الأصل

in Rushdie?

ÉGYPTE

Les attentats ont porté un coup très sévère à l'industrie du tourisme

Le dernier bilan de l'attaque d'un car de touristes autrichiens, lundi 27 décembre, au Caire, fait état de seize blessés, dont deux grièvement atteints. Les attentats commis par les extrémistes islamistes contre des visiteurs étrangers se sont multipliés depuis le mois d'octobre 1992 et ont porté un coup très sévère à l'industrie du tourisme, qui est l'une des principales sources de revenus de l'Egypte.

LOUXOR

de notre envoyé spécial

Les professionnels du tourisme sont effarés. L'attentat de lundi contre des touristes autrichiens a été perçu comme un désastre par les dirigeants d'une industrie qui battait déjà sérieusement de l'aile. Il s'agit du premier attentat – perpétré, selon toute vraisemblance, par des extrémistes musulmans – contre des touristes, au Caire, depuis le mois de juin : une bombe, lancée contre un car de touristes anglais, avait alors fait huit blessés.

En octobre, quatre juristes (un Français, un Italien et deux Américains) avaient été tués par balles à l'Hôtel Semiramis Intercontinental du Caire, mais l'auteur en était apparemment un jeune déséquilibré mental. Les attentats attribués aux extrémistes musulmans ont fait trois morts et une trentaine de blessés parmi les touristes depuis quatorze mois (1). Les pertes de l'industrie du tourisme du fait du terrorisme sont officiellement estimées à 900 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 1993, par rapport à la même période de 1992, avant le premier attentat grave contre des touristes. Cette baisse des revenus de ce qui était la première industrie d'Egypte (2) a été estimée à 42,5 % par le ministre du tourisme, Mamdouh El Beltagui.

Mais point n'est besoin de chiffres pour s'apercevoir de l'ampleur de cette baisse. A Louxor, à Thèbes, on se croirait presque en pleine crise du Golfe. On ne fait pas la queue pour visiter les tombes de la vallée des Rois. Plus de cohue dans la dernière demeure de Toutankhamon. Une bonne partie des vendeurs de souvenirs ont fermé boutique, tandis que les autres «cassent» dramatiquement les prix. Les répliques de statuettes tombent en un rien de temps de 100 F à moins de 10 F. *«Le cœur n'y est plus»*, explique Mahmoud, un des plus vieux vendeurs de scarabées, djellabas et cartes postales. Sur le Nil, les felouques ont rentré leurs voiles, tandis que les bateaux de croisière sont la plupart du temps à quai.

Ces palaces flottants, dont près de deux cents sillonnaient le Nil, sont toutefois mieux lotis que les hôtels. Selon Werner Seiss, directeur régional des hôtels Pullman, le taux d'occupation moyen avant Noël était de 25 % en moyenne, ce qui permet à peine de couvrir les frais, pourtant sensiblement réduits : les contrats temporaires ne sont en effet pas renouvelés, des travailleurs saisonniers ne sont plus engagés, et des étages entiers sont tout simplement fermés.

Cette situation frappe durement les habitants de Louxor, à peine sortis de la période de vache maigres qu'a été la crise du Golfe. Même les privilégiés, qui ont des postes permanents dans les hôtels «cinq étoiles» se plaignent. *«Je gagnais près de 700 livres par mois, maintenant je fais à peine la moitié à cause de la baisse des 12,5 % de service et des pourboires»*, nous a confié un serveur. Le marasme était tel avant Noël que la ville de Louxor, des autorités aux hôteliers, a fait la fête à un groupe de cent cinquante voyagistes et agents de tourisme français, dont le séjour était organisé par la société Rev'Vacances pour tenter de relancer le tourisme français en Egypte. Les Français, qui jusqu'en 1992 étaient les champions du tourisme dans la vallée du Nil, sont en effet parmi ceux qui se font de plus en plus rares, vraisemblablement du fait de l'amalgame qu'ils font avec la situation, pourtant beaucoup plus tendue, qui existe en Algérie.

L'exception du Sinaï

Seule la mer Rouge a échappé au «désastre», car elle n'a pas été la cible des extrémistes musulmans, qui ont surtout agi dans la vallée du Nil, notamment à Assiout (400 kilomètes au sud du Caire) et dans la capitale. Les touristes qui se rendent sur la mer Rouge cherchent à passer des vacances au bord de la mer ou à faire de la plongée dans le golfe d'Aqaba, classé parmi les plus beaux sites sous-marins du monde.

Beaucoup de voyagistes avertis classent le Sinaï dans leurs brochures Méditerranée ou Asie. A Charm-el-Cheikh, au Sud du Sinaï, les cinq grands hôtels de la baie ont eu un taux de remplissage de 71 %, contre 80 % en 1992 (janvier à novembre). Cette légère baisse semble essentiellement due à la récession en Europe et les hôteliers demeurent optimistes. La bonne santé du tourisme dans le Sinaï ne change pas grand- chose. Cette région n'attirait, en 1992, que 10 % du nombre total de touristes se rendant en Egypte. L'économie égyptienne est frappée de plein fouet. Le taux de croissance est tombé, selon les chiffres officiels, à 0,5 % (– 0,5 % selon des économistes indépendants). La récession menace. Mais le problème le plus grave est celui de l'augmentation du taux de chômage, qui est passé de 18 % à 22 %. L'industrie du tourisme occupait en effet, directement ou indirectement, près de deux millions de personnes dans les années de prospérité. Les islamistes, mais aussi le gouvernement, sont tenus pour responsables de cette situation.

ALEXANDRE BUCCIANTI

(1) Le seul attentat extrémiste musulman contre des touristes avant cette date avait eu lieu en juillet 1990 quand une Française avait été tuée dans l'incendie d'un restaurant de Hourgada.

(2) Trois milliards de dollars de revenus, sur la base du nombre de nuitées *(3 millions en 1991-1992)* et à raison de 100 dollars de dépenses par personne.

Confirmation de la signature de l'accord entre le Vatican et Israël le 30 décembre. – Par un communiqué, le patriarcat latin de Jérusalem a officiellement annoncé, lundi 27 décembre, la signature, le 30 décembre, d'un accord de principes entre Le Saint-Siège et l'Etat d'Israël, qui sera suivie *«par l'échange de représentants personnels puis, dans une étape ultérieure, par l'échange d'ambassadeurs»* (*le Monde* du 22 décembre). Le patriarcat a souligné que l'Eglise entendait normaliser également ses relations avec la Jordanie et les Palestiniens. – *(AFP.)*

Reprise des négociations israélo-palestiniennes au Caire. – Après une réunion préparatoire, lundi 27 décembre au Caire, les négociateurs israéliens et palestiniens devaient se retrouver mardi pour une première séance de travail visant à parvenir à un compromis sur l'application de la déclaration de principes signée le 13 septembre à Washington. Dans des propos publiés par le quotidien *Yediot Aharonot*, le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, a indiqué qu'il n'avait pour sa part rien de nouveau à proposer aux Palestiniens et il a invité Yasser Arafat à *«descendre de son arbre et revenir sur terre»*, afin qu'un accord soit possible. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

«Ubu reine» à Madras

Artiste propulsée au pouvoir grâce à sa liaison avec une star du cinéma et de la politique, Jayalalitha soumet les Tamouls à ses foucades

MADRAS

de notre envoyé spécial

Il était une fois une jeune et belle actrice de Madras au firmament du cinéma tamoul. C'était dans les années 60. Sur les photos en noir et blanc de l'époque, elle danse, souriante, la silhouette généreuse, au bras de la star du moment, le célèbre M. G. Ramachandran, dont personne ne vit jamais le regard (il portait toujours des lunettes noires) et que tout le monde avait fini par appeler MGR, car son nom était trop long. Ce fut le début d'une longue association. Et d'une extraordinaire saga : comme parfois dans cette Inde où cinéma et politique se confondent, la réussite à l'écran allait propulser le couple le plus célèbre du cinéma de Madras au faîte du pouvoir.

1977 : profitant de sa popularité, MGR se fait élire chef du gouvernement du Tamil Nadu, le grand État du sud de l'Inde. Son parti, le All India Dravida Munnetra Kazagham (AIDMK, fédération panindienne pour le progrès des Dravidiens), est une formation dissidente de la mouvance nationaliste tamoule des années 40.

L'«impératrice» haïe

1988 : seule la mort a eu raison de l'indétrônable MGR quand elle emporte le *«grand leader»* après une longue agonie. Grandie en politique – comme dans les salles obscures – à l'ombre de son mentor, Jayalalitha va revendiquer l'héritage de celui qu'elle décrivait comme *«mon ami, mon philosophe, mon guide»*. Ce à quoi il faudrait ajouter *«mon amant»*, puisqu'il n'est un secret pour personne que les relations entre les deux acteurs se prolongeaient hors caméra. C'est à l'issue des élections de l'été 1991 que l'ancienne starlette devient à son tour ministre en chef du Tamil Nadu.

Aujourd'hui, le sourire de l'actrice n'a pas disparu, mais la danseuse des films sucrés du cinéma populaire indien s'est métamorphosée en une matrone aux formes imposantes que la «dame de fer» du Tamil Nadu dissimule prudemment sous une grande cape noire. Et un gilet pare-balles, ajoutent les méchantes langues. Car deux années d'un «règne» controversé auront suffi à Jayalalitha pour devenir la *chief minister* la plus détestée et la plus redoutée de l'intelligentsia, de la presse et de ses adversaires politiques.

On la surnomme désormais l'*«impératrice»*. A écouter ses ennemis – et ils sont légion dans Madras – l'ex-actrice n'est rien de plus qu'un *«dictateur»* d'un genre nouveau, qui a imposé son *«ordre fascisant»* aux 50 millions de Tamouls indiens. Scandales financiers, corruption, intimidation d'opposants, passages à tabac de journalistes, agressions diverses, la liste est longue des méfaits dont Jayalalitha et ses sbires sont accusés. *«On l'appelle Madame 10 % : aucun contrat n'est signé ici sans qu'elle prélève un pourcentage»*, affirme le journaliste Sam Rajappa, correspondant du distingué *The Statesman*, l'un des grands quotidiens de Calcutta.

«Jayalalitha? Ce n'est pas une femme politique, c'est une criminelle en politique, assène avec douceur Raju Gopal, rédacteur en chef d'un magazine en langue tamoule. *Certains de mes journalistes se sont fait casser la figure pour s'être montrés trop curieux, et le gouvernement m'a coupé l'électricité pendant près d'un mois pour empêcher mon journal de sortir.» «Depuis son arrivée au pouvoir, une demi-douzaine de reporters ont été tués par ses hommes de main»*, ajoute Sam Rajappa.

«Quand je pense que j'ai pu la soutenir!», se lamente le chef du parti du Congrès pour le Tamil Nadu, M. Ramamurti. En 1991, le Congrès – au pouvoir à New-Delhi – avait fait alliance avec l'AIDMK pour des raisons de pure stratégie politique. Mais les deux anciens partenaires ont rompu leurs relations. Notamment parce que *«Madame la ministre-en-chef»* n'a pas hésité à défier le premier ministre Narasimha Rao ou à ruer dans les brancards lorsque New-Delhi ne cédait pas à ses exigences.

«Nous avons sacrifié les intérêts du Tamil Nadu en nous alliant avec Jayalalitha», reconnait M. Ramamurti en posant sur son bureau un épais dossier : *«Voici l'un des exemples de la façon dont elle se sert de son pouvoir à des fins personnelles»*, dit-il. Le dossier en question, précis et fort bien argumenté, porte sur l'importation de charbon indonésien, contrat juteux grâce auquel *«Madame 10 %»* aurait arrondi ses fins de mois.

Autre scandale dont la presse de Madras fait ses choux gras, celui de l'achat à un prix défiant toute concurence de terrains de l'État par *«Jaya Publications»*, une compagnie appartenant à «Mme J» elle-même. Et à sa très contreversée et mystérieuse éminence grise, une certaine Mme Natarajan, dont les méchantes langues font courir le bruit qu'elle entretiendrait des relations coupables avec la «ministre en chef»...

La haine à l'encontre de Jayalalitha est si vive – et parfois si aveugle – que ses adversaires ont tendance à lui faire porter le chapeau de n'importe quel scandale : quand une haute fonctionnaire nommée Chandra Lekha reçoit un jet d'acide en pleine figure il y a quelques mois, elle accuse aussitôt Jayalalitha d'avoir payé des *goondas* (voyous) pour la défigurer : Mme Lekha aurait en effet découvert des informations compromettantes sur *«Madame 10 %»*. Mais les preuves manquent.

Culte de la personnalité

Quand un groupe de militants de l'AIDMK barre la route au véhicule d'un ancien ministre du gouvernement central, P. Chidambaram, c'est encore Jayalalitha qui a personnellement organisé le traquenard pour humilier ce député du Congrès son ancien allié, dit la rumeur. Là encore, les preuves font défaut. Mais on ne prête qu'aux riches.

Impossible cependant de poser la moindre question à la «dame de fer», qui s'obstine à refuser de rencontrer la presse. On dit qu'elle s'enferme de plus en plus dans sa tour d'ivoire du fort Saint-George, le siège du gouvernement du Tamil Nadu. *«Jajalalitha a institué un véritable culte de la personnalité»*, remarque l'un de ses anciens adjoints, Thiru Navukarassu. Brouillé avec son ancien chef, il vient de créer un parti dissident, l'AIDM-MGR, qui se voue au souvenir de l'ancien amant de l'*«impératrice»*. Et pourtant, en fait de culte, on ne pouvait imaginer plus absurde que celui de l'acteur-politicien disparu. *«Les gens se prosternent devant elle comme s'ils étaient en présence d'une déesse»*, explique-t-il.

Il est vrai que Madras, surtout en période électorale, est hérissé de gigantesques effigies en carton de Jayalalitha : difficile d'échapper au sourire de la divinité qui joint les mains dans le *namasté* (salut) traditionnel à quelques mètres au-dessus des humbles mortels. Il y a quelques mois, l'adulation de ses supporters avait atteint des sommets lorsque la dernière mode fut de se faire tatouer son image sur les bras et parfois même sur le front!

«Traitée de prostituée»

S'il est certain que la dirigeante tamoule a considérablement perdu de sa popularité dans les villes, elle reste vénérée dans les campagnes où des milliers de personnes attendent des heures au bord de la route pour voir passer son convoi. L'année dernière, l'adoration tourna à la tragédie quand, pour fêter son quarante-cinquième anniversaire, les masses se pressèrent dans le grand temple de Kumbakonam pour apercevoir la *«puratchi thalvali»* (la grande dirigeante révolutionnaire) prendre son bain rituel : lors d'un mouvement de foule incontrôlable ou les dévôts se piétinèrent, quarante-huit personnes trouvèrent la mort.

Mais, qui est donc au fond Jayalalitha et pourquoi une telle mégalomanie, qui semble surpasser celle de ses prédécesseurs? Bien peu à Madras osent, ou peuvent, répondre à cette question : *«Elle a beaucoup souffert au temps où elle était la maîtresse de MGR»*, remarque simplement Cho Ramaswamy, journaliste et chroniqueur politique vedette qui l'a bien connue autrefois. *Ce n'était pas facile pour elle d'être acceptée par la famille : on la traitait de prostituée. Même MGR, qui la nomma* «ministre de la propagande», *n'hésitait pas à l'utiliser.»*

Après la mort du grand acteur, le rapport de forces entre la veuve de MGR, Janaki, et sa rivale devait dégénerer en un étonnant vaudeville politique : chacune affirmait être seule capable de reprendre le flambeau du héros disparu. Dans un premier temps, Janaki l'emporta et devint ministre en chef. Mais, après quelques mois de pouvoir, son gouvernement fut renvoyé et Jayalalitha finit, au terme d'une âpre bataille, par prendre sa place.

Lors d'une des rares interviews accordées à la presse indienne, Jayalalitha aurait un jour soupiré : *«Qu'il est difficile d'être une femme en politique...»* Que cette dernière ait voulu ou non prendre sa revanche sur les humilitiations du passé, les commentateurs de Madras estiment en tout cas qu'elle est allée trop loin. Ils ne donnent pas cher de l'avenir de cette politicienne qui se tourne désormais vers les nationalistes hindous du BJP après avoir rompu avec le Congrès. Pourtant, le résultat d'élections partielles récentes qui ont vu la victoire de ses candidats indique que le parti de Jayalalitha peut encore faire le plein de voix. Après tout, «Ubu reine» a peut-être encore de beaux jours devant elle.

BRUNO PHILIP

AFGHANISTAN : la trêve n'est pas respectée. – Les factions du président Rabbani et du premier ministre, M. Hekmatyar ont poursuivi leur affrontement lundi 27 décembre, ignorant une trêve générale annoncée la veille. Cinq roquettes sont tombées sur Kaboul, blessant au moins cinq personnes, alors que ces forces rivales étaient aux prises sur la colline de Sherdarwaza, qui marque la limite entre le nord et le sud de la capitale. Un cessez-le-feu devait prendre effet lundi, en particulier dans les zones de Tagab et de Sarobi, à 65 kilomètres à l'est de la capitale, où de violents combats se déroulent depuis deux mois. – *(Reuter.)*

PAKISTAN : visite de Mme Bhutto en Chine et en Corée du Nord. – Le premier ministre pakistanais, Benazir Bhutto, a entamé, lundi 27 décembre, une visite de trois jours en Chine, allié traditionnel de son pays. Les entretiens devraient, en particulier, porter sur les relations militaires bilatérales alors qu'une relative normalisation de la situation entre Pékin et l'Inde préoccupe Islamabad. Mme Bhutto se rendra ensuite en Corée du Nord, un pays qui, à l'instar du Pakistan, est soumis à des pressions de la part des Etats-Unis en vue de mettre fin au développement de sa capacité nucléaire militaire. – *(AFP.)*

EUROPE

RUSSIE

L'impossible Douma de Boris Eltsine

Suite de la première page

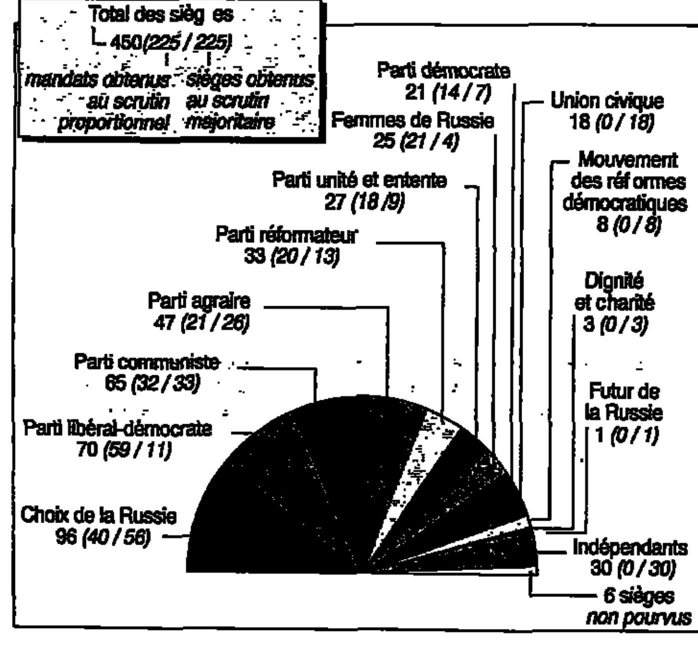
En outre, comme s'il voulait se mettre à l'abri des empiètements tant du gouvernement que des chambres, Boris Eltsine s'est employé, ces derniers jours, à élargir son «domaine réservé» : plusieurs des services de sécurité hérités de l'ancien KGB ont été rattachés directement à la présidence, et il en irait de même de l'armée qui, après réorganisation, verrait son état-major soumis beaucoup moins au ministre de la défense qu'au président, déjà consacré *«commandant en chef des armées»* par la Constitution. En ce qui concerne les médias, le ministère de l'information, qui, tout en étant confié à des proches de Boris Eltsine, faisait normalement partie des structures gouvernementales, sera remplacé par deux organismes directement rattachés à la présidence, l'un pour la télévision, l'autre pour la presse. Il n'est pas étonnant dans ces conditions d'apprendre que le prochain gouvernement sera «allégé». Il est vrai qu'il en était venu à compter près d'une centaine de ministères et comités divers, presque autant que du temps de Brejnev et de Tchernenko...

Une structure pléthorique

En fait, la structure qui va prendre le relais est l'«administration présidentielle», déjà pléthorique elle aussi et qui va le devenir plus encore. Avec deux inconvénients : l'absence de contrepoids, d'une part, puisque, si la Constitution fixe certaines limites à l'activité du président lui-même, elle est quasiment muette sur les organismes qui lui sont rattachés; la boulimie du président, d'autre part, un homme éduqué dans un système qui croyait pouvoir tout régenter et qui, depuis son triomphe d'octobre, n'arrête plus de signer des oukazes. Mikhaïl Gorbatchev lui aussi empilait des oukazes. On sait ce qu'il en est advenu...

MICHEL TATU

La composition de la Chambre basse



Voici la répartition des 450 sièges à la nouvelle Douma, la Chambre basse du Parlement, en fonction des deux modes de scrutin, proportionnel (225 sièges) et majoritaire (225 sièges). Pour ce dernier, seuls 219 sièges ont été attribués car, outre la Tchétchénie qui a boycotté le scrutin, certaines circonscriptions n'ont pu réunir les conditions nécessaires pour valider les élections et doivent organiser une autre consultation en mars prochain.

Par ailleurs, deux semaines après les élections législatives du 12 décembre, la commission électorale russe a proclamé, samedi 26 décembre, les résultats définitifs pour les 225 députés élus à la proportionnelle à la Douma. Nous indiquons la répartition des voix en pourcentage pour les formations qui ont franchi la barre des 5 % nécessaires pour obtenir des sièges selon ce type de scrutin :

– Parti libéral-démocrate : 22,79 % ; Choix de la Russie : 15,38 % ; Parti communiste : 12,35 % ; Femmes de Russie : 8,10 % ; Parti agraire : 7,90 % ; Parti réformateur (Iabloko) : 7,83 % ; Parti unité et entente : 6,76 % ; Parti démocrate : 5,50 %.

Cent soixante-dix députés ont également été élus le 12 décembre au Conseil de la Fédération, la chambre haute du Parlement.

Quand Vladimir Jirinovski voulait émigrer en Israël...

Si l'Histoire avait tourné autrement, le dirigeant ultranationaliste russe Vladimir Jirinovski pourrait aujourd'hui être un citoyen israélien.

Barouch Gur, un responsable de l'Agence juive chargé de l'immigration en Israël des juifs d'URSS, a déclaré, dimanche 26 décembre, que M. Jirinovski, aujourd'hui considéré comme un antisémite notoire, avait effectué les premières démarches pour immigrer dans l'Etat hébreu en 1983.

M. Gur a précisé que Vladimir Jirinovski avait transmis, à travers un intermédiaire, des papiers affirmant que son père était juif. Il a ajouté que les autorités israéliennes avaient des documents montrant que M. Jirinovski avait demandé et obtenu une invitation de «parents» israéliens à les rejoindre dans le cadre d'une mesure de regroupement familial qui a permis à des milliers de juifs de quitter l'Union soviétique avant 1989. Mais le dirigeant d'extrême droite russe n'a pas été jusqu'au bout de sa démarche. *«Dans son cas, il était clair que son père était juif»*, a dit M. Gur. En 1980, Vladimir Jirinovski était un membre actif du groupe culturel juif soviétique Shalom, a ajouté le responsable de l'Agence juive. – *(Reuter.)*

TURQUIE

L'humour télévisé du jeudi soir

Chaque jeudi soir, des millions de téléspectateurs turcs s'installent devant leur écran pour une dose hebdomadaire de fou rire que leur dispensent, tout en s'attaquant aux sujets les plus sérieux, le comédien Levent Kirca, son épouse Oya Basar et leur troupe, composée d'une quinzaine de personnes.

ISTANBUL

de notre correspondante

L'air facétieux sous sa grosse moustache à la Brassens, roulant ses yeux ronds, Levent Kirca s'attaque, sous le couvert de l'humour, à des sujets très sérieux. La répression policière, la violence domestique, les coups d'Etat, la corruption, sont autant de thèmes délicats qu'il aborde avec courage et un humour mordant. Exemple, l'histoire de l'homme qui sort, en pyjama, pour acheter du pain, est intercepté par la police et rentre vingt ans ans plus tard, sans sa miche de pain, ayant entre-temps été transféré de prison en prison... Ou le «Festival de la police», un sketch féroce où la torture est décrite comme une activité culturelle pour les policiers : un prisonnier, suspendu par les pieds, chante lorsqu'il est frappé ; d'autres suspects, se tenant par les épaules, vibrent à la manière des danseurs folkloriques lorsque le courant électrique est branché.

D'autres scènes sont plus légères et traitent simplement des difficultés de la vie quotidienne : pannes d'électricité, coupures d'eau, embouteillages, disputes avec les voisins. Levent Kirca donne également sa propre version, satirique, des informations télévisées et des spots publicitaires. *«Je reconnais mon homme... à ses coups»*, susurre son épouse, Oya Basar. Déguisée en paysanne anatolienne et ornée d'un magnifique cocard, elle parodie une annonce qui vante un parfum connu.

Les sujets traités sont pour la plupart spécifiques à la Turquie. Les grandes métropoles, où se rencontrent villageois traditionnels et citadins occidentalisés, offrent un terrain propice à des situations qui invitent à la comédie. Au demeurant, la réalité dépasse parfois la fiction. Quel scénariste aurait osé inventer la scène, bien réelle, qui s'est récemment déroulée dans les studios? Un vieil homme sans ressources dont le nez avait dû être amputé à la suite d'une infection mal soignée, était venu plaider auprès du célèbre comédien, dont le visage expressif est fréquemment transformé à l'écran par de savants effets de maquillage : *«Fais-moi un nez»*. Levent Kirca, habillé en costume ottoman pour les besoins d'un plan qu'il tournait, lui a choisi avec gentillesse un faux nez dans sa collection et le pauvre homme est reparti doté d'un nouvel appendice nasal malheureusement temporaire, en plastique, dissimulant le trou béant qui le défigurait.

Depuis l'avènement des télévisions privées, Levent Kirca peut librement préparer ses programmes : il a imposé par contrat qu'ils ne soient pas modifiés. Auparavant, il avait travaillé pendant plusieurs années pour la télévision nationale où les conditions de travail n'étaient pas aussi favorables. En compagnie de sa troupe talentueuse, il prépare chaque année, avec une remarquable économie de moyens, deux séries de treize programmes hebdomadaires. Le reste de l'année est consacré à des tournées en province ou à l'étranger, avec des pièces de théâtre qu'il écrit et produit.

Caustique mais pas méchant

Le travail se fait en équipe, dans une atmosphère très décontractée. Les acteurs apprennent leur texte lignes en quelques minutes, les répétitions sont brèves. Les sujets, souvent d'actualité, ne sont filmés que quelques jours avant la diffusion et le temps presse. Ceux des comédiens qui attendent leur tour ont parfois de la peine à se contenir durant les prises de vues et les éclats de rire fusent dès que la caméra s'arrête.

L'humour est turc, mais le regard ironique que Levent Kirca pose sur les difficultés quotidiennes est universel : qui n'a pas souffert de tracasseries bureaucratiques, qui n'a pas été irrité par un agent de police au coin de la rue? Son talent, et celui des scénaristes qu'il forme lui-même après les avoir recrutés par petites annonces, est de percevoir immédiatement le côté cocasse de situations parfois tragiques. Ses sketches sont souvent caustiques mais jamais méchants, ce qui lui permet d'être suivi même par ceux qu'il critique. *«Nous gardons tout le monde sous le même toit,* explique Levent Kirca. *Les libéraux aussi bien que les religieux apprécient notre programme... Nous sommes suivis par les concierges, les chauffeurs et les médecins.»*

Malgré son succès, artistique et économique, il essaie de rester en contact avec l'homme de la rue, sa source d'inspiration. Il n'a d'ailleurs pas besoin d'aller loin; la Turquie populaire est à sa porte : l'immeuble de cinq étages qui abrite ses studios est situé au cœur d'un quartier d'échoppes et de petits ateliers.

Levent Kirca croit fermement à la valeur éducative de l'humour. Son message, pour la liberté individuelle et la tolérance, atteint les coins reculés de la Turquie traditionnelle où les analyses des éditorialistes de la grande presse n'ont pas accès. Le pays a encore un long chemin à parcourir, il le reconnaît mais, estime-t-il, *«notre société est en train de changer. Lentement, mais elle évolue»*. En attendant, faute d'éliminer les sources de leurs frustrations, les Turcs peuvent, chaque semaine, prendre le parti d'en rire.

NICOLE POPE

BOSNIE

A Sarajevo, la guerre de l'électricité s'ajoute aux bombardements

De violents duels d'artillerie ont fait rage lundi 27 décembre entre forces serbes et musulmanes dans les faubourgs de Sarajevo. Les hôpitaux signalent au moins sept morts et cinquante-huit blessés. La capitale bosniaque est d'autre part entièrement privée d'électricité depuis dimanche et presque entièrement démunie d'eau, car les stations de pompage ne peuvent pas fonctionner.

La ligne principale d'alimentation en courant par la centrale de Kakanj, au nord-ouest de Sarajevo, a été coupée le 20 décembre lorsqu'un pylône a été détruit par des combats. Une deuxième ligne d'alimentation en courant vient de la centrale de Visegrad (dans l'Est) et arrive dans la capitale après avoir traversé des zones controlées par les forces serbes. Mais elle a été délibérément coupée par les Serbes samedi 25 décembre. *«Ce n'était pas dû aux combats. Les Serbes ont simplement débranché la ligne»*, a précisé un porte-parole de la FORPRONU, le commandant Biesebroeck. Les «casques bleus» se sont proposé de réparer la ligne principale, celle qui vient de Kakanj, mais, a poursuivi le porte-parole, *«les Serbes nous ont dit que nous n'étions pas autorisés à le faire»*.

«Pour faire pression sur les Serbes», les autorités de Sarajevo ont alors demandé aux forces croates de Bosnie (HVO) à Kiseljak (Bosnie centrale) de couper une ligne secondaire qui alimente les zones de Sarajevo occupées par les Serbes. Comme le HVO refusait, les Bosniaques ont coupé, à partir de Kakanj, la ligne qui alimente Kiseljak puis ces zones Serbes de la capitale. Le résultat est que la totalité des habitants de Sarajevo et une grande partie de ceux de Kiseljak sont privés d'électricité. Le général Briquemont, qui commande les forces de l'ONU en Bosnie, a engagé lundi des discussions sur le sujet avec les parties concernées.

D'autre part, dans le centre de la Bosnie, les Musulmans ont maintenu la pression, lundi, sur les troupes croates, autour de Vitez, dans la vallée de la Lazva. La radio croate avait fait état dimanche de violents pilonnages musulmans. Les forces croates ont autorisé lundi six convois humanitaires des Nations unies à pénétrer en Bosnie après les avoir bloqués pendant un jour, a dit un porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

Le secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd, a averti les factions bosniaques que les «casques bleus» britanniques ne resteraient pas indéfiniment en Bosnie et a exhorté les belligérants à mettre fin à la guerre. Londres, a-t-il toutefois ajouté, n'a pas encore pris de décision sur un éventuel retrait de ses deux mille soldats engagés en Bosnie. *(AFP, Reuter.)*

SLOVAQUIE

Le gouvernement dénonce le contrat avec Radio Free Europe

Le gouvernement de Bratislava a dénoncé un contrat permettant la diffusion sur des fréquences slovaques des émissions de Radio Free Europe (RFE), financée par le Congrès américain, a annoncé, lundi 27 décembre, l'agence tchèque CTK. Selon un communiqué du ministère des télécommunications, cité par l'agence slovaque TASR, *«des émissions d'une station de radio appartenant à un Etat étranger, diffusées par des émetteurs de l'Office slovaque de télécommunications, constituent une violation de la législation slovaque»*. Les émissions de RFE en Slovaquie doivent être arrêtées au 31 janvier prochain, a précisé l'agence. Selon le contrat, conclu en 1990 par l'ancien gouvernement fédéral tchécoslovaque, RFE dispose en Slovaquie de trois émetteurs pour des émissions diffusées en slovaque, sur ondes moyennes. La licence est valable jusqu'en 1996 pour les deux républiques héritières de l'ex-Tchécoslovaquie. *«Aucun des gouvernements post-communistes n'a encore tenté d'interdire Radio Free Europe»*, a souligné, lundi, à Bratislava un responsable de la rédaction locale de RFE. – *(AFP.)*

EN BREF

ALLEMAGNE : création d'un «parti du deutschemark». – L'un des principaux opposants allemands au traité de Maastricht, le juriste Manfred Brunner, ancien haut fonctionnaire à la Commission européenne, va créer en janvier un «parti du deutschemark» pour lutter contre la future monnaie commune européenne. M. Brunner a affirmé, lundi 27 décembre, au quotidien *Berliner Zeitung*, qu'il espère rassembler 35 % des suffrages lors des élections européennes et législatives, en juin et octobre prochains. – *(AFP.)*

ITALIE : un prêtre sicilien affirme avoir entendu en confession un des assassins du juge Falcone. – Don Paolo Turturro, un prêtre d'un quartier populaire de Palerme, en Sicile, connu pour sa lutte contre la Mafia, a révélé devant la foule des fidèles rassemblés vendredi 24 décembre pour la messe de Noël qu'un jeune homme venait de lui confesser le meurtre du juge Giovanni Falcone, le 23 mai 1992. Cette révélation, rapportée par un journaliste présent dans l'église, a fait réagir le parquet de Palerme, qui a convoqué dimanche le prêtre. Ce dernier a cependant refusé de révéler l'identité du jeune homme en se retranchant derrière le secret de la confession, a-t-on appris de source judiciaire. – *(AFP.)*

Mise sous sequestre de biens de Licio Gelli. – La justice italienne a annoncé lundi 27 décembre qu'elle mettait sous séquestre des biens de Licio Gelli, ex-grand maître de la loge maçonnique clandestine P2, pour une valeur de 16,5 milliards de lires (environ 57 millions de francs) dans le cadre de l'application de la loi antimafia. La mise sous séquestre fait suite à des enquêtes qui ont permis d'établir la possession de biens *«de valeur disproportionnée»* par rapport aux activités de Licio Gelli, ont indiqué les enquêteurs. – *(AFP.)*

KAZAKHSTAN : accord de principe avec la Russie sur la base de Baïkonour. – Le Kazakhstan a donné son accord de principe pour louer à la Russie la base spatiale de Baïkonour dans un mémorandum signé, samedi 25 décembre à Alma-Ata, par le premier ministre kazakh, Sergueï Terechtchenko, et son homologue russe, Viktor Tchernomyrdine, a annoncé l'agence Interfax. Selon Alexandre Chokhine, vice-premier ministre russe chargé des relations économiques extérieures, la Russie veut obtenir un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans et souhaite payer au moins une partie du prix de location par les revenus tirés de ses expériences dans l'espace. Le statut de la base spatiale de Baïkonour, faisait l'objet de négociations difficiles entre les deux pays depuis la disparition de l'URSS. – *(AFP.)*

MACÉDOINE : Paris établit des relations diplomatiques avec Skopje. – L'établissement de relations diplomatiques entre la Macédoine et la France a été officialisé, lundi 27 décembre, à Skopje, à l'occasion de la visite dans la capitale macédonienne d'un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, M. Paul Poudade. M. Patrick Chrismant, délégué général de France à Skopje, a été désigné au poste de chargé d'affaires en attendant la nomination d'un ambassadeur. – *(AFP.)*

ROUMANIE : le président Iliescu entame des consultations politiques. – Le président roumain, Ion Iliescu, a entamé, lundi 27 décembre, des consultations avec les partis politiques, dix jours après le rejet à une courte majorité d'une motion de censure contre le gouvernement du premier ministre, Nicolae Vacaroiu. M. Iliescu a affirmé la semaine dernière qu'une *«formule de gouvernement de coalition»*, réclamée par l'opposition et les syndicats, était *«possible à tout moment»* mais uniquement après l'adoption d'un *«pacte politique»*. Ces consultations, qui doivent se prolonger jusqu'à la semaine prochaine, ont pour objectif, selon la présidence, d'étudier les possibilités d'un tel pacte. – *(AFP.)*

TADJIKISTAN : nouveau premier ministre. – Abdoujalil Samadov a été nommé premier ministre du Tadjikistan, lundi 27 décembre, rapporte l'agence russe Itar-Tass. Il remplace à ce poste Abdoulmalik Abdouladjanov qui avait démissionné le 18 décembre en raison de désaccords avec le président du Parlement sur la politique économique et des accusations de corruption portées à l'encontre du gouvernement. M. Abdouladjanov a été nommé ambassadeur du Tadjikistan à Moscou. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Brésil : une favela protégée par l'armée

Roquete Pinto, un bidonville proche de l'aéroport de Rio, ne doit sa tranquillité qu'aux militaires de la garnison voisine

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Une dizaine de planches mal assemblées et juchées sur des pilotis, tel est le modèle courant des pauvres maisons de la favela de Roquete Pinto. En bordure de la baie, à quelques centaines de mètres de l'aéroport international de Rio-de-Janeiro, des milliers de personnes survivent dans ce qui ressemble à un cloaque. Pas d'égout et peu d'eau, à l'exception d'une rivière pestilentielle, dans ce *quartier-labyrinthe* où les étroites ruelles ne permettent pas à deux personnes de marcher côte à côte.

A côté de ces taudis, des maisons de briques, qui paraîtraient presque cossues en comparaison, accueillent les magasins de première nécessité, et les habitants les mieux lotis ou les plus anciens. Mais, en dehors de deux voies carrossables, le même dédale de sentiers quadrillent ce coin de banlieue situé à proximité de la principale artère périphérique de Rio-de-Janeiro, l'avenue Brasil.

Ce décor de misère est semblable à beaucoup d'autres, dès que l'on s'éloigne des quartiers chics de la zone sud. Roquete Pinto vivait, jusqu'il y a peu de temps, dans la peur : *«Nous ne pouvions pas travailler le soir»*, dit le cordonnier Ignacio Lima. *«Les échanges de coups de feu étaient si fréquents de nuit que j'avais du mal à dormir»*, raconte Denilson de Mello, président de l'association des habitants. *«La favela était aux mains des bandits»*, résume le colonel de la police militaire, Paulo Cesar Costa de Oliveira.

Trafic de drogue, lutte entre bandes rivales, les dégâts étaient constants – le mur de la petite crèche en permanence criblé d'impacts – et la crainte des balles perdues omniprésente. L'absolue loi du silence et l'absence de forces de l'ordre en quantité suffisante laissaient les mains libres aux bandits en tout genre, dans un lieu particulièrement propice aux commerces illicites, en raison de l'accès à la mer.

Les brimades de la police

C'est au début du mois d'octobre que la situation a basculé. Lors de l'un de ces nombreux échanges de tirs, une sentinelle de la caserne du 24e bataillon d'infanterie blindée est atteinte. Des policiers fédéraux avaient déjà été tués, lors de la conférence de l'ONU sur l'environnement au mois de juin 1992. Mais cette fois il s'agit d'un militaire, et l'armée décide une intervention. Avec l'aide de la police militaire, et l'accord du gouverneur Leonel Brizola, la favela fait l'objet d'une surveillance conjointe.

Chaque jour, depuis l'incident, des patrouilles d'une trentaine de soldats effectuent des rondes. Armés de pistolets, de fusils-mitrailleurs et de mitrailleuses, ils parcourent rapidement les ruelles. En un peu plus d'un mois, ils ont aussi effectué le recensement de la population et organisé la favela en nommant les rues et en numérotant les baraques. *«Un travail jusque là inhabituel pour nous*, explique un officier, *mais qui a permis à nos troupes de connaître la réalité»*. *«Nous avons transformé cet endroit en un camp d'éducation pour l'armée»*, explique le colonel de police Cesar de Oliveira.

Cette irruption de l'armée dans le maintien de l'ordre – une première – est largement appuyée par la population. *«Nous vivons dorénavant, grâce à eux, dans une totale tranquillité après avoir connu la guerre quotidienne. Notre favela passait entre les mains de tous les bandits de la région, qui nous avisaient simplement des probables échanges de coups de feu pour que nous fermions nos boutiques»*, dit le commerçant Robert Siquiera, qui ne cache pas *«son aversion pour les méthodes de la police militaire.»*

Rompant avec certaines pratiques de la PM – rançonnage, interrogatoires musclés et brimades diverses – l'armée a soigné les modalités de son intervention. Les consignes données aux soldats sont strictes : courtoisie, discrétion et assistance doivent rester les principes de tous contacts avec les habitants. *«Les policiers militaires qui abusaient de la situation en exigeant des faveurs ont été écartés, l'armée a mis fin à ces pratiques»*, assure Geronimo derrière son comptoir.

«S'ils partent, je quitte le quartier»

Le numéro de téléphone de l'officier chargé des relations publiques, le lieutenant Municz, a été peint sur le mur de la caserne qui fait face à la favela. Les militaires ont aussi installé un dentiste qui consulte trois fois par semaine dans le petit poste de santé récemment restauré. Et, pour la fin de l'année, une fête réunissait les enfants de la favela dans le mess des officiers. *«Les bandits aussi finançaient des terrains de football ou offraient des équipements, mais dans la peur et comme monnaie d'échange»*, dit Denilson de Mello.

Pour le député de l'Etat de Rio, Daisy Lucidi, qui s'occupe depuis de nombreuses années de la crèche de Roquete Pinto, *«cette action militaire est un modèle du genre»*. Elle ne va cependant pas jusqu'à demander la généralisation du procédé : *«Chaque favela possède ses particularités. Et même si elles subissent pour la plupart la loi du milieu, elles ne sont pas toutes situées à proximité d'un régiment.»*

Mme Lucidi s'insurge contre les affirmations de collègues qui estiment que l'armée n'a pas le devoir de maintenir l'ordre et sort de son rôle à Roquete Pinto. *«Cette position est absurde, la responsabilité appartient à tout le monde, au député comme au policier, au gouvernement comme à l'armée. Si nous baissons les bras nous irons tout droit au chaos dans des zones qui deviennent de moins en moins contrôlables et on ne va pas discuter de compétence quand il s'agit de protéger des citoyens.»*

L'article 142 de la Constitution brésilienne, qui permet à l'armée d'intervenir en cas de grave perturbation de l'ordre public, a été évoqué par le sociologue Herbert de Souza dans un article où il réclame *«une coopération immédiate et urgente des forces armées»* dans le combat contre la délinquance.

Au moment où les forces armées sont courtisées par des parlementaires fédéraux, inquiets de la tournure dramatique et pagailleuse des enquêtes sur les affaires de corruption au sein du Congrès, l'exemple de Roquete Pinto fait l'objet d'âpres débats : doit-on répéter ce type d'opérations destinées à pallier l'impuissance des forces de l'ordre à contrôler des zones de délinquance de plus en plus vastes ? Pour Maria Cecilia Julio, qui vit depuis plus de dix ans dans la favela, la réponse est claire : *«S'ils partent d'ici, je vends ma maison et je quitte ce quartier, parce que la situation empirera et que Roquete Pinto redeviendra un enfer.»*

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

ÉTATS-UNIS

Politiquement absurde...

WASHINGTON

correspondance

L'observation stricte d'une certaine ligne politique, en l'occurrence la gauche, l'orthodoxie libérale, ce qu'on désigne le plus souvent par l'expression *«political correctness»*, a pris une ampleur assez surprenante aux Etats-Unis. Ainsi le FBI éplucherait les dossiers des candidats à une fonction fédérale pour s'assurer de n'y trouver aucune référence ou déclaration empreinte de préjugés. Sans doute le zèle bureaucratique à gommer dans le langage tout ce qui pourrait offenser les femmes, les minorités ethniques et certaines catégories de défavorisés a sa raison d'être. Mais souvent, il aboutit à de nombreux excès – et même à des absurdités.

Le directeur du *Los Angeles Times* est allé un peu loin. Récemment, à l'intention de ses collaborateurs, il a préparé une liste de dix-neuf pages de directives concernant les mots et expressions à éviter. Bien sûr, pour ne pas enfoncer les portes ouvertes, il n'a pas jugé nécessaire d'inclure dans cette liste des épithètes grossières et racistes rejetées spontanément par les journalistes, comme *«gook»* (Asiatique), *«spic»* (Espagnol), *«nigger»* (Nègre), *«kike»* (Juif), ou encore des vulgarités sur les femmes traitées de *«chippy»* ou de *«whore»* (prostituée). Mais le directeur du journal recommande la plus grande prudence dans l'emploi du terme «Afro-américain», de plus en plus se substituant à celui de «Noir». *«Une personne noire n'est pas nécessairement un Afro-américain et un Afro-américain n'est n'est pas nécessairement noir»*, précise la directive.

En outre, la formule si appréciée des jeunes de *«Dutch treat»* (traitement hollandais), selon laquelle chacun paie son écot dans une sortie au cinéma ou au restaurant, n'est pas jugée acceptable. Sans doute pour ne pas offenser les Hollandais, supposés être très près de leurs sous. L'expression date du dix-huitième siècle, à un moment où le courant antihollandais était très fort. De même, il ne faut pas employer le mot *«gyp»* (filou) dérivant de gypsy (bohémien) pour ne pas offenser les Romanichels.

On comprend... Mais pourquoi considérer comme offensante la référence à un handicap ou à une personne handicapée ? Parce que, selon une directive, *«un handicap est un obstacle empêchant ou rendant plus difficile la participation d'un individu à la vie collective»*.

Enfin, il faut employer avec prudence les expressions familières comme *«old boy»* (mon vieux), sans doute parce qu'on y décèle un certain paternalisme. De même une femme *«woman»* ne doit pas être désignée comme une fille (*«girl»*). D'une part, parce que cette dernière est généralement non mariée, et sans doute, d'autre part, parce qu'on y trouve une connotation de légèreté. Par contre, on ne voit pas très bien pourquoi l'emploi de «divorcée» est exclu par une directive soulignant que *«le mot ne peut être employé pour décrire le statut marital d'une femme»*.

Les journalistes du *Los Angeles Times* ont réagi vigoureusement contre cette liste de consignes qu'ils dénoncent comme l'amorce d'une censure. Le directeur du quotidien a battu en retraite en soulignant qu'il s'agissait simplement de recommandations et qu'aucun mot ou expression n'était «tabou» dans son journal. Néanmoins, il estime *«que tenir compte des vœux de ceux qui ont été ignorés, exclus ou déconsidérés est une tâche digne d'un journal»*.

La chasse à l'homme

De son côté, le Governement Printing Office (GPO), organisme fédéral chargé de la publication des documents et manuels officiels, est parti en guerre contre ce que ses dirigeants appellent le *«langage sexiste»*. Ainsi le GPO a exclu de ses publications une liste de mots commençant ou finissant par *«man»* (homme), mais en proposant des *«substituts acceptables»* aux termes et phrases bannis.

Il est depuis longtemps de pratique courante de substituer le mot *«person»* à celui de *«man»*. Ainsi, le *«chairman»* (président d'une association ou d'une réunion) a cédé la place au *«chairperson»*. D'après le GPO, on ne discute pas *«d'homme à homme»*, mais de *«personne à personne»*. Un *«policeman»* doit être décrit comme un *«officier de police»*, de même un *«pressman»* (homme de presse) est devenu un *«pressperson»* (personne de presse). *«The man in the street»* (l'homme de la rue), l'interlocuteur privilégié des journalistes, est une *«personne dans la rue»*. Et le *«no man's land»* est remplacé par un *«territoire neutre»*.

Apparemment, pour le GPO, la féminisation est une discrimination. Parler d'une actrice ou d'une serveuse ne convient pas. L'une et l'autre doivent être désignées comme un *«acteur»* ou un *«serveur»*. Sans le moindre humour, le document officiel admet comme *«acceptables et inoffensifs»* certains mots contenant une syllabe ayant un caractère masculin comme *«manager»*, *«manslaughter»* (homicide involontaire) et même *«human»* (humain) et *«humankind»* (humanité).

La responsable de cette chasse à l'homme, à la pointe de la lutte contre le langage sexiste, insiste pour être appelée une personne. A son avis, il faut changer complètement *«les vieilles habitudes»*. Elle estime que *«les mots ou les phrases qui font références au sexe d'un individu ou d'un groupe peuvent être discriminateurs»*.

HENRI PIERRE

AFRIQUE

Une mise au point du Cheikh Sahraoui

Après la parution, dans le Monde *du 25 décembre, d'un compte rendu d'une conférence de presse du Cheikh Abdelbaki Sahraoui, membre fondateur de l'ex-Front islamique du salut (FIS), nous avons reçu de celui-ci la mise au point suivante :*

C'est en mon âme et conscience, librement et en conformité avec les lois islamiques que j'ai fait la déclaration appelant à la libération des trois agents consulaires français enlevés à Alger et que, par ailleurs, j'ai réprouvé l'assassinat de personnes innocentes. En homme de conviction, Monsieur le ministre français de l'intérieur sait qu'il ne peut pas faire pression sur un autre homme de conviction. Que pourrait, dans ce cas, valoir une déclaration faite sous le pression ou le chantage !

Si par malheur le même cas venait à se reproduire, je ferais, sachez-le, exactement la même déclaration pour tenter de sauver des vies humaines. C'est à mes propres principes que j'obéis et sur mes actes, je n'ai de compte à rendre qu'à Dieu.

[Au cours d'un entretien avec Charles Pasqua (*le Monde* du 17 novembre), nous avions demandé au ministre de l'intérieur si c'était à sa *«demande»* qu'avait été faite la déclaration du Cheikh Sahraoui. Avec un sourire entendu, il nous avait répondu : *«Le mot est peut-être excessif... En tout cas, il l'a fait.»*]

AFRIQUE DU SUD : soixante-neuf morts au cours du week-end de Noël. – Au moins soixante-neuf personnes ont été tuées lors du week-end de Noël, dans des violences liées à la criminalité de droit commun, à des rivalités politiques ou à des bagarres entre clans, selon des informations rendues publiques lundi 27 décembre par la police. Trois policiers ont été tués, un dans le bidonville de Khayelitsha, près du Cap, et deux à Alexandra, un des ghettos noirs de Johannesburg, ce qui porte à 249 le nombre des policiers tués en 1993. – *(AFP.)*

BURUNDI : manifestation contre le déploiement de la force de l'OUA. – Plusieurs milliers d'opposants au gouvernement du président assassiné Melchior Ndadaye ont manifesté, dimanche 26 décembre à Bujumbura, contre le déploiement de la force de protection de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), estimant que celle-ci *«menace le pays d'une grave explosion»*. L'OUA avait décidé ce déploiement de deux cents hommes (dont cent quatre-vingts soldats) à la demande du gouvernement burundais, qui, après le coup d'Etat militaire manqué du 21 octobre, se méfie de son armée – dominée par l'ethnie minoritaire des Tutsis. – *(AFP.)*

CENTRAFRIQUE : une commission d'enquête sur le régime de l'ancien président Kolingba. – Le gouvernement centrafricain vient de définir les compétences de la commission parlementaire chargée de faire *«l'état des lieux»* après les douze ans de la présidence d'André Kolingba. Le gouvernement du président Ange-Félix Patassé, élu en septembre, a décidé que l'audit portera sur l'économie et l'administration, notamment *«les sociétés d'Etat, d'économie mixte et autres organismes publics, les ministères et les représentations diplomatiques centrafricaines»*. Le gouvernement a assuré que la *«commission d'audit»* n'ouvrira pas *«une chasse aux sorcières»*. – *(AFP.)*

ZAÏRE : assassinat d'un dirigeant politique à Kinshasa. – Valentin Lubuma a été assassiné la semaine dernière par des hommes en uniforme dont on ignore l'identité, a-t-on appris de source informée lundi 27 décembre à Kinshasa. Valentin Lubuma, membre du directoire du Parti lumumbiste unifié (PALU) et conseiller à la Cour des comptes avait été le chef de cabinet d'Antoine Gizenga, président de la République du Congo oriental en 1964. – *(AFP.)*

REPÈRES

HONGKONG

La Chine abolira le Conseil législatif

La Chine abolira le Conseil législatif (Legco) de Hongkong dès le 1er juillet 1997, date de la rétrocession de la colonie britannique, a indiqué lundi 27 décembre un porte-parole du gouvernement de Pékin. Cette annonce survient alors que les relations entre Londres et Pékin se sont nettement dégradées : la Chine a rompu les discussions bilatérales sur l'avenir de la colonie après que le gouverneur Chris Patten eut présenté, à la mi-décembre, un plan visant à la démocratisation politique, par le biais, notamment, d'une réforme du Legco.

Le Conseil et les autres institutions locales seront dissous et *«réorganisés»* après la rétrocession, a indiqué le porte-parole, expliquant qu'il s'agissait *«du résultat inévitable du retour de Hongkong sous souveraineté chinoise et de la fin de l'administration britannique»*. – *(AFP.)*

LIBÉRIA

Les organisations humanitaires se retirent du nord du pays

Les organisations humanitaires opérant dans le comté de Lofa (nord) ont annoncé, lundi 27 décembre à Monrovia, la suspension de leurs activités dans cette zone en raison des attaques répétées des combattants du Mouvement uni de libération (ULIMO), l'une des factions armées impliquées dans le conflit libérien. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Médecins sans frontières-Belgique, Lutheran World Service et Children Assistance Program ont également ordonné à leurs personnels de quitter le Lofa.

Ces organisations assistaient dans cette région quelque deux cent mille personnes (Libériens déplacés ou Sierra-léonais réfugiés). Le retrait du HCR et des ONG a créé un début de panique au sein de la population et des quelque trente mille personnes vivant au camp de Vahun. Plusieurs centaines d'entre-elles ont fuit pour se cacher dans la forêt.

Au terme de l'accord de paix signé le 25 juillet dernier à Cotonou (Bénin), le désarmement des différentes factions devait débuter en août, mais les retards dans le déploiement des observateurs de l'ONU et des renforts de la Force ouest-africaine au Liberia (ECOMOG) n'ont pas permis au processus de s'engager. – *(AFP.)*

PHILIPPINES

Le pouvoir craint la montée d'un «extrémisme» religieux

Le président philippin Fidel Ramos a ordonné, lundi 27 décembre, une véritable chasse à l'homme pour retrouver les auteurs d'un attentat à la grenade commis la veille, lors d'une messe à la cathédrale de Davao, dans l'île de Mindanao, au sud de l'archipel, et qui a fait au moins six morts et cent trente blessés. *«Nous ne permettrons pas à des extrémistes ou terroristes de rompre ainsi la paix de nos communautés»*, a déclaré le chef de l'Etat. Quelques heures après l'attaque du 26 décembre, de présumés militants chrétiens ont riposté en lançant deux engins explosifs dans une mosquée des faubourgs de la même ville. L'une d'entre elles a explosé, mais l'on ne déplore aucune victime, selon la police.

Plusieurs attentats commis ces jours-ci aux Philippines, pays à majorité catholique, ont semblé répondre à la récente ouverture de négociations entre Manille et des rebelles musulmans, pour mettre fin à un conflit séparatiste vieux de vingt et un ans à Mindanao et dans d'autres îles du sud. La veille de Noël déjà, des inconnus avaient lancé des engins explosifs dans un marché de la province de Misamis occidental, (Mindanao), tuant cinq personnes et en blessant quarante-huit. – *(AFP, Reuter.)*

ÉTATS-UNIS : décès de Dave Beck, ancien dirigeant du syndicat des camionneurs. – Dave Beck, l'un des anciens dirigeants du syndicat des camionneurs («Teamsters»), est décédé dimanche 26 décembre à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, a-t-on appris lundi auprès de ses proches. Il avait dirigé le syndicat des camionneurs de 1952 à 1957. Reconnu coupable de fraude fiscale à la fin des années 50, il avait été condamné à deux ans et demi de détention et à une amende de 1 million de dollars. Mais il n'avait éprouvé aucun remords, déclarant dans une interview réalisée en 1983 qu'il avait donné *«ce qu'il avait de mieux au mouvement ouvrier américain»* et que s'il avait à recommencer, il referait *«tout exactement de la même manière»*. En 1957, il avait comparu devant une commission du Sénat sur la corruption où il avait été accusé par le sénateur Robert Kennedy, le futur ministre de la Justice, de prévarication. Le syndicaliste avait réfuté cette charge et avait refusé de répondre à ses accusateurs.

CUBA : Fidel Castro affirme que sa petite-fille est libre de quitter Cuba. – Fidel Castro a décidé de laisser sa petite-fille âgée de seize ans rejoindre sa mère aux Etats-Unis si le reste de la famille est d'accord, a annoncé lundi 27 décembre le pasteur noir américain Jesse Jackson. Celui-ci qui est en visite à La Havane, a déclaré qu'il avait soulevé la question de la fille d'Alina Fernandez Revuelta au cours d'un entretien dimanche avec le dirigeant cubain. – *(Reuter.)*

HAÏTI : trois morts dans l'incendie d'un bidonville. – Trois personnes au moins ont été tuées lundi 27 décembre en Haïti dans l'incendie d'un bidonville, fief des partisans du président renversé Jean-Bertrand Aristide, ont rapporté des radios haïtiennes. Le feu semble avoir été mis au bidonville de Cité Soleil en représailles à l'assassinat, dimanche soir, de Paul Issa, trésorier du Front pour l'avancement et le progrès en Haïti (FRAPH), un mouvement néoduvaliériste. – *(Reuter.)*

Candidate de la majorité à l'élection partielle du Loir-et-Cher

Jacqueline Gourault, « l'anti-Lang »

Après la démission d'office prononcée par le Conseil constitutionnel à l'encontre de Jack Lang, déclaré inéligible pour non-respect de la loi sur le financement des campagnes, une élection partielle sera organisée dans la première circonscription du Loir-et-Cher. Jacqueline Gourault (UDF-CDS) sera de nouveau candidate de la majorité. En réponse aux rumeurs qui avaient couru sur son éventuelle candidature, Bernard Kouchner, l'ancien ministre de la santé et de l'action humanitaire, a affirmé, mardi 28 décembre, sur Europe 1, qu'il ne briguera pas la succession de M. Lang, parce que « les parachutages ne sont pas bons ».

BLOIS

de notre correspondant

Il est difficile d'imaginer une personnalité plus « anti-Lang ». Jacqueline Gourault n'a eu à forcer, ni son talent ni sa biographie pour apparaître comme l'exacte antithèse de l'ancien ministre de l'éducation et de la culture. A quarante-deux ans, visage rond sur une silhouette solide, madame le conseiller régional, maire de La Chaussée-Saint-Victor – une commune de quatre mille habitants aux portes de Blois –, a l'élégance simple et le parler direct.

Dans ce Val de Loire aux mœurs œcuméniques et policées, son style étonne. Si elle parvint à s'imposer en championne de la droite en grande partie par défaut – qui, d'ailleurs, avant le premier tour des élections de mars dernier, pouvait imaginer voir le ministre-maire mis en difficulté ? –, elle le dut aussi à son aplomb et à sa volonté. Fille de marchands de bestiaux, épouse de boucher en gros, cette fille de la campagne a bataillé dur pour se faire accepter par la bourgeoisie locale.

« La dame » contre le « couard »

Professeur d'histoire et de géographie à Notre-Dame-des-Aydes, l'école huppée de Blois, où le père de François Mitterrand fit naguère ses humanités, elle était une militante de choc, toujours prête à coller des affiches pour MM. Giscard d'Estaing – père et fils – ou à tenir la caisse d'un dîner-débat avec M. Barre. Aux derniers jours de la campagne de mars, c'est elle qui tenait la tribune en compagnie de Valéry Giscard d'Estaing, et elle s'entendait dire par Dominique Baudis, le maire de Toulouse : *« Toute la France vous regarde. »*

Monitrice de colonies de vacances et animatrice de MJC rurale quand M. Lang montait le Festival de théâtre de Nancy, petit prof du privé quand il était déjà doyen de faculté, maire d'une petite commune quand il était l'un des ministres les plus en vue de la République mitterrandienne, elle n'a jamais été impressionnée par son prestigieux adversaire : *« Il ne me fait pas peur. Lui arrive par le haut, moi par le bas ! »* Giscardienne viscérale, un temps barriste de cœur, centriste de raison – elle n'a pris sa carte au CDS qu'en 1985 – *« la dame »*, comme l'appelait M. Lang tout au long de la campagne, n'a pas fait toujours dans la dentelle. En fin de course, elle traitait même son adversaire de *« couard »* et mettait sur le compte de la *« culture Lang »* les quelques tags que l'on trouvait à Blois.

Deux jours avant l'élection, Jack Lang portait plainte en diffamation, après la diffusion du dernier journal électoral de Jacqueline Gourault. Elle l'y accusait de *« gaspillage de fonds publics »*. La « dame de fer » de Blois avait gagné son premier pari : faire sortir Jack Lang de ses gonds. Le 28 mars, elle perdait le deuxième, de 1 699 voix, mais, ce même dimanche, tandis que le ministre, tout à son rôle de survivant de la débâcle, courait d'un studio de télévision à l'autre, Mme Gourault lançait : *« J'ai eu parfois l'impression que le combat dans lequel je me trouvais engagée était inégal. C'est pourquoi je vais m'employer à faire vérifier que les règles légales et républicaines ont toujours été respectées. »*

Elle a attendu neuf mois. Elle n'a pas décroché une affiche de sa permanence électorale et elle est venue y travailler, chaque semaine, avec son équipe de campagne. A la veille de la deuxième manche, *« la dame »* ne retire pas un mot de son troisième défi : *« Lui ne sera plus jamais ministre, moi si. »*

JACQUES BUGIER

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE : M. Mitterrand en Egypte. – Hosni Moubarak, président de la République égyptienne, a reçu, lundi 27 décembre, au Caire, François Mitterrand, en visite privée depuis le 25 décembre en Egypte, où il a séjourné à Assouan. Aucune indication n'a été donnée sur la teneur de l'entretien, qui a été suivi d'un déjeuner. Le président de la République a quitté le Caire, ensuite, pour rentrer en France, où il a regagné sa maison de Latche, dans les Landes.

M. de Villiers renforçant son contrôle sur l'UDF

La perspective des élections européennes divise la droite en Vendée

Les grandes manœuvres pour les élections européennes de juin prochain ont commencé, en Vendée, entre les partisans d'Edouard Balladur et ceux de Philippe de Villiers. Pour se prémunir contre toute contestation interne, le président de Combat pour les valeurs vient de prendre le contrôle total des instances départementales de la confédération libérale-centriste.

LA ROCHE-SUR-YON

de notre correspondant

« Je déplore, pour la Vendée, que deux de ses députés, qui se réclament pourtant de la majorité, aient refusé la confiance au gouvernement. La volonté de se singulariser devrait se fixer ses propres limites. Elles me paraissent avoir été dépassées. » Le 16 décembre, au lendemain du vote négatif de Philippe de Villiers et de l'un de ses fidèles, Joël Sarlot (UDF), à l'Assemblée nationale, sur la déclaration de politique générale d'Edouard Balladur, Philippe Mestre, ministre des anciens combattants et victimes de guerre, réélu député dans ce département en mars dernier, sortait de sa réserve. Il s'agissait, pour lui, de montrer que les balladuriens entendent résister à la fronde continue des villiéristes dans leur bastion vendéen.

Les hostilités entre les deux factions de l'UDF – légitimiste et contestataire – avaient été ouvertes il y a deux mois, à peu près, avec la réactivation des réseaux de deux composantes de la confédération : du côté des contestataires, les amis du créateur du spectacle du Puy-du-Fou, lui-même membre du Parti républicain, ont investi le Parti social-démocrate (PSD) ; du côté des légitimistes, le Club Perspectives et Réalités a été ressuscité par Michel Crucis, sénateur, ancien président du conseil général.

« Un profond dégoût »

Les amis de M. de Villiers ont recruté en masse. De simples agents du département, tout comme des collaborateurs plus proches, ont été invités à adhérer à l'UDF. On a même vu un conseiller général apporter aux villiéristes quatre cartes, toutes acquises au sein de sa famille. Le résultat ne s'est pas fait attendre : les partisans du président du conseil général, avec 82 % des voix, ont enlevé vingt-neuf des trente-cinq sièges au sein du conseil départemental de la confédération. M. de Villiers n'avait plus, dès lors, qu'à « cueillir » l'UDF en se faisant élire à la présidence, après que les minoritaires – Club Perspectives et Réalités, direction du CDS et Parti radical – eurent quitté la salle en signe de protestation.

Depuis lors, tout ce qui, à droite, n'appartient pas au cercle villiériste est pourfendu. Un hebdomadaire appartenant à Bertrand de Villiers, conseiller général (UDF) et frère du président, tire à boulets rouges sur la minorité de l'UDF et sur M. Mestre, dans le plus pur style populiste. Yves Gonnord, le PDG de Fleury-Michon, adversaire de M. de Villiers lors de la campagne du référendum sur l'Union européenne, a exprimé le *« profond dégoût »* que lui inspirent ces méthodes. Un autre chef d'entreprise, Marcel Albert (RPR), industriel de la confection et conseiller général (RPR), qui avait pourtant combattu Maastricht au côté de l'homme fort de la Vendée, en 1992, a été, lui aussi, pris à partie. Il est vrai que M. Albert ne fait plus mystère d'être, maintenant, candidat à la candidature sur la liste européenne de la majorité.

A six mois des élections européennes, les deux camps affûtent leurs armes. C'est ainsi que la direction nationale de l'UDF se montre peu pressée d'entériner la reconduction de Philippe Porté, villiériste convaincu, comme délégué départemental de la confédération.

GASPARD NORRITO

REPÈRES

FRONT NATIONAL

M. Le Pen rend hommage à l'ancien régime militaire argentin

Jean-Marie Le Pen a donné, lundi 27 décembre, à Buenos-Aires, une conférence de presse au cours de laquelle il a dénoncé dans le *« mondialisme »* une *« idéologie montante, matérialiste et économiste »*, une *« nouvelle religion »*, qui prétend *« établir un gouvernement mondial sur les ruines des nations »* et qui représente *« un danger pour l'humanité »*.

Le voyage du président du Front national en Amérique du Sud l'avait mené au Chili, où il avait fait l'éloge du général Augusto Pinochet (*le Monde* du 21 décembre). A Buenos-Aires, le chef de file de l'extrême droite a justifié la dictature du général Jorge Rafael Videla, parvenu au pouvoir par un coup d'Etat en 1976. *« Ceux qui se sont opposés* [au communisme] *ont bien mérité de leur pays et du monde entier »*, a-t-il déclaré.

Venant d'Uruguay, M. Le Pen a indiqué que lors de son passage à Punta-Del-Este, il n'avait pas rencontré l'ancien maire de Nice, Jacques Médecin, détenu depuis le 25 novembre dernier à la préfecture de police de Maldonado. *« Je ne suis pas allé voir Jacques, pour la bonne raison qu'il est encore au trou. Je lui ai passé un coup de fil, parce qu'il est dans la détresse »*, a expliqué à l'Agence France-Presse le président du Front national. – *(AFP.)*

ECOLOGIE

M. Manovelli réclame 38 millions de francs à MM. Lalonde et Waechter pour diffamation et injures

Se fondant sur plusieurs articles le concernant, publiés dans la presse quotidienne et hebdomadaire au cours de l'année 1993, Bernard Manovelli, président du Rassemblement nature et animaux, qui a présenté plusieurs centaines de candidats aux dernières élections législatives sous différents sigles, a porté plainte, le 23 décembre, contre les Verts, Génération Ecologie, Brice Lalonde, Antoine Waechter et Dominique Tricaud, avocat qui, au nom des deux formations écologistes avait engagé une procédure judiciaire contre lui pour *« manœuvres frauduleuses »* dont le but, selon les plaignants, était de fausser le scrutin (*le Monde* du 29 mai).

Avocat à Marseille, déclaré inéligible pour un an par le Conseil constitutionnel, de même que plusieurs dizaines de ses candidats, après les élections législatives, M. Manovelli a déposé plainte pour diffamation, injures publiques et dénonciation calomnieuse.

Pour lui-même et pour ses différentes formations, M. Manovelli réclame la somme totale de 38 millions de francs de dommages et intérêts, ainsi que la publication du jugement qui serait prononcé dans une multitude de médias écrits et audiovisuels.

POINT DE VUE

Adresse aux communistes

par Claude Poperen

LE vingt-huitième congrès du Parti communiste français devait être, selon la direction, marqué du sceau du changement. Il n'en sera rien. Les documents préparatoires, longs et insipides, la tribune de discussion, tout aussi insipide, dirigée et filtrée par la direction, n'incitent ni à la participation aux réunions intérieures, ni à la discussion, ni même à la réflexion. L'abandon du centralisme démocratique aurait, il y a quelques années encore, fait événement. Il ne recueille que le scepticisme ou l'indifférence, car, au-delà des textes, subsistent les méthodes.

La succession de Georges Marchais, en poste depuis le 8 février 1970, tourne à la tragi-comédie ! Depuis des décennies, le rejet du centralisme démocratique a fait l'objet de la réflexion de nombreux militants. De New-York, le secrétaire général fait part de ses réflexions, et les membres du comité central, quasi unanimes, acceptent ce qu'ils condamnaient hier, sans admettre le bien-fondé de la réflexion de tous ceux qui ont précédé la pensée du « chef » ! Tout aussi édifiante est la persistance à tricher sur le nombre des adhérents, la diffusion de la presse, la situation financière, l'origine de toutes les ressources. La direction jette l'anathème sur ceux qui contestent sa « vérité », jusqu'au jour où il lui faudra justifier la vérité. Significatif également est le refus de reconnaître que la révolution de 1917 dégénéra rapidement. Et pourtant, de Moscou à Belgrade, de Pékin à La Havane, c'est l'échec du socialisme. Le reconnaître reviendrait à dire aux communistes et à tous ceux qui nous ont suivis : *« Nous nous sommes trompés, nous vous avons trompés. »*

La direction du PCF préfère laisser entendre qu'elle n'a rien à voir avec tout cela. C'est une mentalité d'assiégés. Ces pratiques amènent le PCF, au-delà des discours et des initiatives pratiquement sans écho, à se comporter de plus en plus, d'une part, en super-syndicat protestataire et, d'autre part, en force d'appoint de Michel Rocard et du PS pour l'alternance – mais surtout pas l'alternative –, en passant avec eux des accords électoraux politiciens, permettant au PCF de sauver ce qui peut l'être et au PS de revenir au pouvoir. L'opposition à la politique de la droite est nécessaire, et l'union avec le PS n'est pas un crime, mais cela ne fait pas du neuf. C'est demeurer dans la stratégie suivie par le PCF depuis soixante ans. Cela a donné des résultats, mais, aujourd'hui, cela ne répond pas à la situation actuelle. Il n'est pas surprenant que, lentement mais de façon irréversible, l'influence du PCF se tasse, au point qu'il n'est plus et ne sera plus une force capable d'influencer la vie politique en France. Seules demeurent, de son aura d'antan, quelques poches de résistance, objets d'affrontements internes, comme dans n'importe quel autre parti.

Sortir de l'alternative « capitalisme ou socialisme »

Cette situation ne laisse indifférent aucun de ceux qui se sont engagés dans le PCF avec fougue et foi, minimisant, voire ignorant, eux aussi, tout ce qui pouvait être doute et objections, mais qui, aujourd'hui, n'acceptent plus discours, méthodes et mentalités d'un autre âge. Pour certains, c'est le regret devant l'opposition au renouvellement et l'idée d'un immense gâchis qui prévalent ; pour d'autres, c'est l'espoir que ce déclin s'accélérera, persuadés qu'ils sont que, si le PCF ne peut influencer l'avenir, il peut encore retarder la naissance d'autre chose. Pour beaucoup, « ex » ou toujours « encartés », l'essentiel est justement cette « autre chose ». Regardons la réalité en face.

Le capitalisme a fait la preuve de sa capacité à s'adapter pour subsister, mais aussi la preuve de son incapacité à répondre aux exigences et aux besoins de l'homme. L'échec du « socialisme réel », incontestable, ne peut masquer l'échec de la social-démocratie, en France et dans le monde, qui n'a jamais fait une politique fondamentalement différente de celle de la droite. Ce n'est donc pas seulement à 1917, mais au moins à la deuxième Internationale qu'il faut faire remonter l'analyse critique. C'est toute une culture qui est à repenser, sans nier ses apports, mais en mesurant ses limites et ses butoirs. Nous devons sortir de la pensée dogmatique « capitalisme ou socialisme » pour envisager d'autres variantes possibles du développement. Nous avons besoin, pour cela, d'une réflexion théorique sur l'héritage de Marx et l'évolution de la société. Nous sommes, sans doute, à un tournant du développement de l'humanité, d'une ampleur comparable à celle du passage du Moyen Age au monde industriel. Nous sommes confrontés à la mondialisation de tous les problèmes, l'arrivée sur les marchés de nouvelles puissances économiques, la marche accélérée des techniques et des sciences, la monétarisation de tous les produits, l'urbanisation galopante, le dérèglement de la démographie. L'isolationnisme est impossible à l'époque de la mondialisation, de l'incessant raccourcissement des distances, de la transmission instantanée sur toute la planète de toute information.

La démilitarisation et la reconversion massive des économies ne peuvent être retardées, si nous sommes conscients de nos responsabilités à l'égard de notre maison commune. La réforme des institutions françaises, la naissance d'une nouvelle citoyenneté, conforme au besoin de responsabilisation et de participation de chacun, est une autre exigence actuelle. La naissance d'une nouvelle Union européenne également.

L'essentiel est ce qui naît. Or, si la pensée de la gauche est en miettes et si ses structures politiques sont dépassées, nombreux sont ceux qui ne se résignent pas à cet état de fait. L'impatience est mauvaise conseillère, mais l'attentisme, de congrès en élection, d'élection en congrès, est paralysant. Nous vous invitons à rompre avec cette paralysie, à apporter votre contribution à la construction d'un mouvement politique pluraliste, réunissant toutes les forces du changement social et de la libération humaine. Vous y rejoindrez des hommes et des femmes qui ont rompu avec les anciennes structures, ou qui y sont toujours, ou qui n'y ont jamais été, mais pour qui la complexité de la situation est une incitation à réfléchir et agir ensemble.

► Claude Poperen est porte-parole de l'Alternative pour la démocratie et le socialisme (ADS). Membre du PCF de 1949 à 1991, il a siégé au bureau politique de 1970 à 1987.

SOCIÉTÉ

L'entrée en vigueur de la convention sur la biodiversité

■ CONVENTION : ratifiée par une quarantaine de pays, la Convention sur la biodiversité, rédigée lors de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (juin 1992, Rio-de-Janeiro), *entre en vigueur le 29 décembre.*

■ CONTRADICTION : comment concilier la conservation et l'utilisation des ressources naturelles ? Entre pays du Nord et pays du Sud, le débat dont dépend la mise en application de la convention de Rio est loin d'être clos.

■ DÉFORESTATION : en Colombie-Britannique (Canada), la dernière forêt tempérée humide est en voie de disparition. Les écologistes tentent de la protéger, mais se heurtent aux intérêts des forestiers locaux.

Les espèces vivantes sous haute surveillance

Suite de la première page

Soumis au rythme effréné de l'urbanisation, de la pollution ou de la déforestation, le nombre d'espèces qui peuplent la planète ne cesse de diminuer. Un état de fait qui ne date pas d'hier – Lamarck ne soulignait-il pas, dès 1820, que l'homme, *« en détruisant partout les grands végétaux (...) pour des objets qui satisfont son avidité du moment, amène rapidement à la stérilité de ce sol qu'il habite »* ? –, mais qui prend, en cette fin de siècle, des proportions inquiétantes. La majeure partie des 1,4 million d'espèces décrites à ce jour (360 000 plantes et micro-organismes, 990 000 invertébrés, 45 000 vertébrés), dont plus de la moitié vivent dans les forêts tropicales humides, sont en effet aujourd'hui en voie d'appauvrissement ou de disparition, à une vitesse estimée mille à dix mille fois supérieure à celle des grandes périodes géologiques d'extinction.

Les raisons de cette érosion accélérée ? Au Sud, elles ont pour nom pauvreté et surpopulation, au Nord, industrialisation et agriculture intensive. Que l'on ajoute à cela la mondialisation de l'économie, et le tour est joué. Si une dizaine de milliers de plantes sont encore utilisées sur la planète, moins de trente espèces végétales fournissent aujourd'hui, à elles seules, plus de 90 % des denrées alimentaires de la population mondiale (2). Un appauvrissement des ressources naturelles auquel s'ajoute, au sein d'une même espèce, celui de la diversité génétique. Ainsi les vergers de France ne comptent-ils plus aujourd'hui qu'une dizaine de variétés de pommiers... contre plus de deux mille au siècle précédent.

Un réservoir irremplaçable

« Dix variétés de pommiers, toutes de haut rendement, n'est-ce pas suffisant ? », rétorqueront les optimistes. Faut-il, en d'autres termes, s'inquiéter de cette érosion biologique qu'orchestre depuis des décennies l'espèce humaine ? Sans même aborder le débat philosophique, la réponse des spécialistes est sans équivoque. Pour reprendre les termes de Daniel Chevallier, ancien député (PS) des Hautes-Alpes et auteur d'un récent rapport parlementaire sur la biodiversité (*le Monde* du 9 juin 1992), la nécessité de préserver au plus vite *« l'une des matières premières les plus précieuses de l'humanité »* répond, avant tout, à des raisons pragmatiques, dont dépendent à terme *« notre survie et celle de nos descendants »*.

Par sa diversité même, le vivant, en effet, constitue un réservoir irremplaçable pour nombre d'activités humaines. L'industrie l'utilise dans beaucoup de domaines (par exemple, derrière le nom de code du colorant alimentaire E 160 se cache la pulpe des fruits d'un petit arbre d'Amérique tropicale, *Bixa orellana*), la médecine plus encore (plus de 40 % des médicaments issus de l'industrie pharmaceutique moderne possèdent comme matière active une substance naturelle). Quant à l'alimentation de l'humanité, et quels que soient les progrès à venir de l'agronomie et des biotechnologies, elle continuera de dépendre, et pour longtemps encore, des ressources naturelles. A trop négliger ces dernières, la marge de manœuvre risque d'être bien mince si d'importants changements climatiques, redoutés par les spécialistes, imposent demain de promouvoir de nouvelles variétés végétales et animales.

Alors, que faire ? Banques de graines ou de sperme, jardins botaniques ou zoos, les techniques de conservation *ex situ* sont connues de longue date. Mais elles sont surtout utilisées pour les espèces présentant un intérêt économique ou esthétique, et permettent rarement de préserver toute la diversité génétique d'une espèce qu'elles soustraient aux processus de l'évolution naturelle.

« La conservation ex situ *doit s'insérer dans une stratégie globale, où la conservation* in situ *joue un rôle central*, explique Michel Chauvet, membre du Bureau des ressources génétiques (BRG, Paris) et expert pour les négociations internationales sur la biodiversité. *C'est par la conservation des milieux que les espèces vivantes pourront continuer à évoluer avec leurs prédateurs et leurs parasites. C'est également la seule façon de conserver les millions d'espèces qui sont trop petites pour attirer l'attention, comme la flore et la faune du sol. »* Encore faut-il, avant d'accroître la protection des espaces naturels, s'entendre sur les régions à préserver en priorité, et pour cela, parfaire l'inventaire des espèces vivantes, loin d'être terminé dans les régions tropicales. Ce qui implique, entre autres, de former de nouvelles générations de systématiciens, discipline devenue « parent pauvre » de la biologie depuis l'avènement de la génétique moléculaire. Encore faut-il également, pour mener à bien une politique de conservation, posséder une réelle connaissance des écosystèmes mis en jeu – c'est là œuvre des écologues –, et notamment des « espèces-clés » *(keystone species)*, ces prédateurs, parasites ou pollinisateurs qui régulent les effectifs des espèces avoisinantes. Encore faut-il, enfin, dégager les crédits nécessaires à cette colossale entreprise...

Dernière difficulté, et non des moindres, à laquelle sera confrontée l'application de la convention sur la biodiversité : la contradiction, inscrite dans le texte même, que risque de faire naître les notions conjointes de *« conservation »* et d'*« utilisation »* des ressources vivantes.



Le nouvel « or vert »

En refusant dans un premier temps de signer le traité de Rio pour ne pas gêner leur industrie biotechnologique, les Etats-Unis, avec leur pragmatisme habituel, ont mis l'accent sur les perspectives économiques ouvertes par l'exploitation du vivant, nouvel « or vert » désormais brevetable et susceptible de donner naissance à des produits de haute valeur ajoutée. D'où la légitime inquiétude des pays du Sud, appuyée par celle de nombreux experts occidentaux, pour lesquels la « commercialisation » de la biodiversité risque de constituer un facteur supplémentaire d'inégalité entre les deux hémisphères.

On le voit, la gestion de « l'après-Rio » ne sera pas simple. Aux pays en développement, soumis à bien d'autres urgences, elle demandera l'élaboration de plans nationaux de conservation et d'utilisation rationnelle de leurs ressources naturelles. Aux pays développés, elle imposera d'aider les premiers à appliquer ces programmes, tant par le biais de technologies adaptées qu'en leur fournissant *« des ressources nouvelles et complémentaires »*. Autant dire que la mise en œuvre de cette politique planétaire ne se fera pas sans de réelles volontés gouvernementales. Ni sans que s'instaure, comme le souligne André Cauderon, membre de l'Académie des sciences, un véritable dialogue *« entre associations locales et instances nationales, entre tiers-monde et pays développé, entre prophètes des sciences dures et tenants des sciences de la nature, entre responsables économiques et gestionnaires de l'environnement »*.

CATHERINE VINCENT

(2) Ces espèces se déclinent en céréales (riz, blé, maïs, sorgho, orge, mil, triticale), plantes à tubercules (manioc, pomme de terre, patate douce), légumineuses (arachide, pois chiche, pois, soja, fève, haricot, niébé) et arbres fruitiers (cocotier, bananier), auxquels s'ajoutent quelques plantes oléagineuses et sucrières.

► **A lire :** ***La biodiversité, enjeu planétaire***, **de Michel Chauvet et Louis Ollivier, éditions Sang de la terre (1993), 410 p, 150 F.**

CLÉS/ *La situation en France*

■ Espèces protégées. Basée sur la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature, la protection réglementaire des espèces vivantes revêt trois statuts distincts. La protection intégrale s'applique aux spécimens sauvages des espèces les plus menacées (plusieurs centaines d'espèces végétales et animales).

La protection partielle (une quarantaine de plantes et de nombreux vertébrés) soumet à autorisation la production, la détention, l'utilisation et le transport des espèces. Enfin, les préfets peuvent prendre des mesures provisoires et adaptées aux situations locales pour une cinquantaine de plantes relativement communes mais susceptibles, comme les champignons, de faire l'objet d'une exploitation massive.

■ Parcs nationaux. La France compte actuellement sept parcs nationaux (Vanoise, Ecrins, Mercantour, Pyrénées occidentales, Cévennes, Port-Cros, Guadeloupe), représentant une superficie globale de 12 800 km² (2,5 % du territoire national). A ces espaces protégés s'ajoute une trentaine de parcs naturels régionaux, d'une superficie totale supérieure à 40 000 km² (plus de 9 % du territoire national).

■ Un programme de recherche pour répondre aux défis de Rio. Un programme national de recherches sur la biodiversité est actuellement en cours de définition, qui devrait, selon ses initiateurs, tenir compte *« à la fois des priorités des grands organismes de recherche, des spécificités françaises et de la programmation internationale en cours »*.

Baptisé « Dynamique de la biodiversité et environnement », ce programme sera animé, coordonné et évalué par un Comité scientifique national. Trois axes seront privilégiés dans sa phase de lancement : les problèmes de perception, d'évaluation et d'utilisation des ressources naturelles ; l'origine, l'histoire et la géographie de la biodiversité ; les relations entre la dynamique de la biodiversité à l'échelle des peuplements et les changements de l'environnement.

En Colombie-Britannique

Le combat des écologistes contre les forestiers pour protéger le site de Clayoquot-Sound

TOFINO

de notre envoyé spécial

La route qui mène au parc national du Pacific-Rim, sur l'île Vancouver, en Colombie-Britannique – l'un des sites touristiques les plus prestigieux du Canada –, est un véritable cimetière d'arbres. De part et d'autre de la route, des pans entiers de montagnes ont été ravagés à la tronçonneuse, ravinés par l'érosion ou compactés par les machines et les troncs roulés à flanc de pente, ce que l'on appelle en anglais *clearcut*. Restent des grumes de mauvaise qualité, abandonnées sur place, des racines renversées, des rochers mis à nu. Les montagnes ont été balafrées de pistes pour camions par des compagnies forestières qui ne se sont pas toujours donné la peine de replanter, une fois les coupes réalisées.

Triste introduction à la dernière forêt tempérée humide que les écologistes entendent protéger, les 260 000 hectares du secteur de Clayoquot-Sound – déjà surnommé *« Clearcut Sound »* –, dont les fûts plusieurs fois centenaires s'élèvent jusqu'à 70 mètres de haut et où vivent encore cougars, loups et ours. Actifs localement depuis des années, les « Amis de Clayoquot-Sound » de Tofino ont reçu en 1993 le soutien tardif mais efficace de Greenpeace dans leur lutte pour interdire totalement les coupes industrielles ; ils ne tolèrent que l'abattage individuel par les tribus amérindiennes, qui représentent plus de la moitié de la population locale.

Eviter un « Brésil du Nord »

Ces tribus, qui connaissent ici un taux de chômage souvent de 70 % et s'efforcent de faire reconnaître leurs droits sur leurs terres ancestrales, ont obtenu un premier succès avec la signature, en décembre, d'un accord avec le gouvernement provincial qui leur donne, en théorie, un droit de regard sur l'exploitation de Clayoquot-Sound. Auparavant, l'opposition des écologistes aux sociétés forestières avait culminé avec des manifestations spectaculaires à l'issue desquelles on avait arrêté 750 personnes.

Et pourtant, le gouvernement néodémocrate – de gauche – avait cru bien faire, comme nous l'a dit le ministre des forêts, Andrew Petter. Coincé entre un électorat écologiste et un électorat ouvrier, aux intérêts contradictoires, conscient des emplois créés, ou perdus, par l'industrie du bois – qui représente 30 % du PIB de la province, 50 % de sa production industrielle et 70 % de ses exportations –, M. Petter proposait un compromis : *« Les industriels voulaient protéger 28 % de Clayoquot-Sound, les habitants de Tofino, les professionnels du tourisme et les écologistes, 39 %. Nous avons décidé d'en préserver 33 %, auxquels s'ajouteront 17 % de superficie sous gestion spéciale, 15 % de visuellement sensible, 1 % d'important pour la faune et 1 % pour le tourisme. Les 43 % restants devront être gérés de manière intégrée, en utilisant au maximum de nouvelles techniques comme le treuillage de grumes par hélicoptère. »*

M. Petter a également décidé d'imposer un code de bonne conduite. *« Un texte qui n'a pas de dents »*, se plaint un hôtelier, qui craint l'impact des coupes sur le tourisme et qui rappelle qu'un décret similaire, promulgué par le ministère des pêcheries, est resté sans effet, faute de moyens... et parfois, de volonté. Valérie Langer, une des activistes de Tofino, approuve : *« Les forestiers ne respectent pas les règles et, en dépit des poursuites, le gouvernement provincial* [également gros actionnaire de la MacMillan Bloedel, la compagnie la plus haïe des écologistes] *continue de leur accorder des concessions. »* C'est pourquoi cette militante démocrate depuis l'enfance, désabusée, souhaite l'interdiction pure et simple des coupes : *« Nous ne voulons pas*, dit-elle, *que le Canada devienne le Brésil du Nord. »*

« Vieux colonialisme »

A quelques maisons de là, dans ce gros village de pêcheurs coincé sur une langue de terre entre le Pacifique et un bras de mer semé d'îles, Dean Wanless joue le rôle du méchant. Représentant d'une compagnie forestière rivale, Interfor, il reconnaît des erreurs de ses prédécesseurs et de ses collègues : les coupes dévastatrices.

Et même ce qu'il appelle *« le vieux colonialisme forestier »*, depuis le refus arrogant de certaines sociétés de négocier en 1984 avec les Amérindiens sous prétexte que le bois leur appartenait jusqu'au traçage à la dynamite en 1988 d'une piste forestière en bord de mer, le long d'une voie empruntée par les kayaks : *« un faux pas majeur »*. *« Il faut négocier*, ne cesse-t-il de répéter, *éviter ce qui peut choquer, gérer une ressource qui n'est pas inépuisable, replanter systématiquement, comme cela a été fait, en particulier, dans le parc national. »*

Interfor exporte 46 % de sa production de pins Douglas au Japon, 11 % en Chine et 32 % en Europe communautaire ; en France, son meilleur client est la chaîne de menuiserie Lapeyre. C'est pourquoi les écologistes, qui ne croient pas à la bonne foi des forestiers, veulent relancer leur campagne à l'échelon mondial. Valérie Langer affirme même qu'ils ont rasé les rives de la rivière Escalante, et coupé 2 000 hectares de forêt d'un seul tenant, parfois sur des pentes à 80 %, entraînant une érosion irréparable.

Coincé entre deux camps, le maire de Tofino, réélu le 20 novembre avec six voix de majorité, tente de jouer les traits d'union. Ancien docker anversois émigré il y a trente ans, Frank Van Eynde se dit *« un environnementaliste sincère, mais pas un conservationniste qui veut tout arrêter : c'est impossible, nuisible pour les gens et l'économie »*. Tout en comprenant les préoccupations des *« conservationnistes »*, auxquels il reconnaît le mérite d'avoir relancé le débat, il estime qu'*« il faut donner sa chance au projet gouvernemental »*. *« Tout ne sera pas réglé en un jour*, dit-il. *Les forestiers devront se plier aux nouvelles règles ; ils ont eu jusqu'ici la vie trop facile. »*

PATRICE DE BEER

FAITS DIVERS

Maintenu en garde à vue

Un sexagénaire est soupçonné d'avoir tué trois enfants au bois de Boulogne

François, âgé de quatre ans, et ses deux frères, des jumeaux âgés de sept ans, David et Nicolas, sont morts après avoir été repêchés, dimanche soir 26 décembre, dans un lac du bois de Boulogne, à Paris. Les trois enfants étaient alors en compagnie de l'ancien ami de leur mère, un Italien de soixante-deux ans, lui aussi repêché dans ce lac, pour des raisons et dans des conditions que l'enquête devra éclaircir. Hospitalisé à l'Hôtel-Dieu, l'homme a été l'objet d'un placement en garde à vue qui a été prolongé de vingt-quatre heures.

Des promeneurs attardés sur l'un des chemins bordant le lac supérieur du bois de Boulogne avaient entendu un bruit de chute dans l'eau, dimanche vers 19 heures, et aperçu un homme se débattant dans ce lac gelé. Outre le sexagénaire italien, les secouristes arrivés sur les lieux avaient repêché les trois enfants. François et Nicolas étaient décédés quelques heures après le sauvetage. David est mort mardi matin vers cinq heures à l'hôpital Broussais. Lors des premières constatations, des traces de strangulation ont été relevées sur deux des enfants.

Le sexagénaire affirme avoir été agressé par deux hommes voulant le dévaliser, alors qu'il se promenait au bord du lac avec les enfants. Les deux hommes l'auraient poussé dans l'eau, lui ainsi que les enfants. Cette version est toutefois démentie par le témoignage de passants, dont celui d'un « sans domicile fixe », qui assure avoir vu le sexagénaire – peu avant les faits mais sans les enfants – qui tenait un chien en laisse. Une autopsie des corps a été ordonnée par le parquet de Paris.

L'Oise et la Seine continuant à monter

La crue se déplace vers l'ouest de la région parisienne

L'Oise mise à part qui continuait de grossir, la situation semblait se stabiliser, mardi 28 décembre, sur le front des inondations : la Seine, l'Aisne et la Marne ne voyaient plus leur niveau monter que très lentement. Le problème se déplaçant vers l'aval, la Seine devait atteindre mardi soir sa cote d'alerte à Rouen, et continuer à monter jusqu'à vendredi ou samedi. La préfecture de Seine-Maritime a indiqué que « des risques de débordement sont à craindre ». Si la pluie n'est pas de retour, la décrue pourrait s'amorcer à la fin de la semaine. Dans le reste de l'Hexagone, et notamment dans l'Est, la situation revient progressivement à la normale.

Le gouvernement va s'attacher à déclarer sinistrées les communes atteintes par les inondations, « comme nous l'avons fait dans le Sud-Est ou en Corse », a indiqué, lundi 27 décembre, le ministre de l'environnement, Michel Barnier. Depuis la mi-décembre, cent communes ont été touchées dans onze départements du Nord et de l'Est, et huit mille personnes ont été évacuées.

L'Oise s'enfle encore. Le service de la navigation prévoyait, lundi 27 décembre, que le niveau gagnerait une vingtaine de centimètres à la station de Venette, près de Compiège au cours des mardi et mercredi. Mais, en dépit de ce pronostic, la situation apparaissait moins préoccupante que les jours précédents, les immenses étendues recouvertes d'eau autour du confluent de l'Oise et de l'Aisne étant capables de recevoir la pointe de crue sans que le bilan de la catastrophe en soit sensiblement modifié.

Mardi, le nombre d'habitants évacués dans la basse vallée de l'Oise s'élevait à 2 100 environ. Une centaine seulement ont été hébergés dans les centres prévus, les autres ayant trouvé refuge chez des parents ou des amis. Malgré les précautions, les zones d'activités économiques, au nord et à l'est, de l'agglomération de Compiègne ont les pieds dans l'eau.

Nouvel An pieds dans l'eau

Les dommages subis par le petit commerce et les grandes industries, comme Uniroyal et Roussel-Uclaf, implantées dans ce secteur, s'élèvent à plusieurs dizaines de millions de francs, estime Henri Tournier, directeur de la chambre départementale de commerce et d'industrie. Il faudra, cependant, attendre la fin des vacances et la décrue pour évaluer précisément le préjudice. De nombreuses entreprises ont cessé leur activité ou tournent au ralenti à l'occasion des fêtes, et la direction du travail ne dispose pour l'instant d'aucune statistique précise.

Au cours de la semaine, la crue devrait se déplacer vers l'aval. Le bassin de Creil, relativement préservé jusqu'ici, commence à être touché. Le service de la navigation prévoit une hauteur d'eau comprise entre 6,40 mètres et 6,60 mètres dans cette localité, jeudi et vendredi. Au-delà, le Val-d'Oise subit, depuis quarante-huit heures, les assauts de la crue sur plus de 30 kilomètres.

De l'Ukraine au Sri-Lanka

Les inondations ont frappé aussi à l'étranger ces derniers jours. En Allemagne (*le Monde* du 25 décembre), où le niveau du Rhin baisse *désormais de plusieurs centimètres par heure*, elles ont provoqué plusieurs centaines de millions de dollars de dégâts. En Ukraine, cinq personnes ont trouvé la mort à la suite des crues du fleuve Tissa et de ses affluents, qui ont touché 139 villages et fait 90 000 sinistrés dans les Carpates.

Pour dramatiques qu'ils soient, ces bilans ne sont cependant pas comparables à ceux des inondations du Sri-Lanka où des pluies de mousson d'une rare abondance ont fait plus de 375 000 sans-abri ces deux dernières semaines, dans le nord-est du pays, selon des sources officielles.

Dans ce département, la préfecture, qui a mis en place une cellule de crise, craint que le pire ne soit à venir. De L'Isle-Adam à Cergy-Pontoise, près de 600 habitations situées le long de l'Oise, sont inondées. L'Oise, qui a déjà dépassé sa cote d'alerte de plus de 1,50 mètre, devrait monter de 60 centimètres supplémentaires à l'écluse de Pontoise avant le 1er janvier. D'ores et déjà, les services de la navigation fluviale annoncent que la décrue sera très lente et les régions sinistrées fêteront la nouvelle année sous les eaux. Le Val-d'Oise n'avait pas connu une telle catastrophe depuis 1926. Les plus anciens se souviennent que, cette année-là, plus de 1 mètre d'eau avait submergé les quartiers bas de Pontoise.

C'est Auvers-sur-Oise qui, jusqu'à présent, souffre le plus : 50 maisons ont été évacuées lundi. Les occupants ont, pour la plupart, été hébergés chez des amis, malgré l'aménagement, dès le week-end, d'un centre d'hébergement d'urgence dans le gymnase municipal. *« Le plus difficile est de convaincre ceux qui veulent rester que l'eau va continuer à monter et qu'ils vont se retrouver isolés, sans électricité et sans chauffage »*, explique Jean-Pierre Bequet, le maire d'Auvers qui a demandé à la gendarmerie de mettre en place des rondes pour prévenir tout acte de pillage.

Le quartier général européen des Moudjahidins du Peuple d'Iran, qui longe l'Oise sur une centaine de mètres, n'a pas été épargné. Pour le moment, les bureaux de l'organisation politique ne sont pas encore inondés. La préfecture envisage dès à présent une évacuation, sous haute protection, vers un lieu gardé secret afin de garantir la sécurité des représentants en France de Massoud Radjavi.

Une vingtaine de communes sont touchées dans le département. A Bernes-sur-Oise, une quinzaine de centimètres d'eau inondent la communauté Emmaüs ainsi que plusieurs entreprises. *« Pour le moment*, précise la préfecture, *le potentiel d'Electricité de France et de France Telecom est intact, mais des coupures préventives vont intervenir dans les maisons les plus inondées. »* A Pontoise, trois gymnases équipés de lits de camp sont prêts pour accueillir, d'ici à la nuit du Nouvel An, plus de 150 personnes domiciliées dans les quartiers les plus menacés.

La cuisine centrale de la ville nouvelle, qui alimente habituellement les restaurants scolaires, est en veille permanente pour assurer les repas des sinistrés le moment venu. *« La solidarité joue à plein. Nous avons reçu des propositions spontanées d'hébergement »*, indique la mairie qui distribue aux habitants des parpaings pour surélever les meubles ou fabriquer des passerelles de fortune. A quelques kilomètres du confluent de la Seine et de l'Oise, le chemin de halage à Cergy-Neuville est lui aussi inondé. Seize maisons ont été évacuées dès lundi matin. – *(Corresp.)*

Les réserves d'eau commencent à se reconstituer

Les chutes d'eau de ces dernières semaines ne suffiront pas à annuler les effets de la sécheresse des années passées, mais elles vont permettre aux nappes phréatiques, puis aux nappes captives, de commencer à se reconstituer.

Après celles d'octobre dans le sud-est de la France, les pluies diluviennes et les inondations de ces jours derniers dans le Nord-Est et l'Ile-de-France scelleraient-elles la fin de quatre ans de régime sec ? Les réserves d'eau qui atteignaient des niveaux inquiétants vont-elles enfin se reconstituer ? Nourris de faits et de chiffres, peu sensibles à l'attrait du spectaculaire, les experts prennent des mines de paysans normands pour répondre en substance : « peut-être... »

Tout d'abord, soulignent les météorologues, il est exagéré de parler de déluge. Pour le Nord-Est, où ont commencé les dernières crues, *« décembre s'est situé dans une normale haute »*. Certes, sur les départements de la Meuse, de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle, il est tombé 75 mm de pluies entre le 19 et le 21 décembre, soit la moyenne normale pour tout le mois. *« Mais les précipitations avaient été deux à trois fois supérieures en 1981, sans provoquer d'inondation. »* Cette fois, cependant, ces averses un peu fortes ont coïncidé très exactement avec un radoucissement important sur tout le nord de l'Europe : il faisait 16 °C le 21 décembre dans l'après-midi à Strasbourg ! Ce temps de printemps a provoqué une fonte des neiges qui a gonflé d'autant le cours des fleuves.

Des précipitations normales

Ces débordements subits ne sont pas forcément très bénéfiques pour la reconstitution des réserves d'eau. En théorie, le sol et donc les nappes absorbent 80 % des précipitations d'automne et d'hiver. Mais il faut, pour cela, que les pluies soient régulières : 6 à 8 cm par mois. Sur un terrain gorgé par la fonte des neiges ou des averses trop violentes, les eaux ruissellent et s'écoulent vers les rivières.

La situation n'en est pas moins favorable. Après quatre hivers et trois étés trop secs, les précipitations sont revenues à la normale. *« Du 1er janvier au 30 novembre 1993, elles atteignaient juste 100 % de la moyenne calculée sur 30 ans, avec des pointes dans certaines zones du Sud-Est (150 %) et du Rhône (120 %). »*, explique-t-on à Météo-France. Et décembre suit la même tendance. *« Cela n'est pas encore suffisant pour rattraper le déficit, mais le dernier bilan des ressources en eau, le mois dernier, montrait une amélioration certaine de la situation*, explique Noël Godard, chargé de la sous-direction de la gestion des eaux au ministère de l'environnement. *Si le premier trimestre 1994 connaît une pluviométrie normale, tout ira bien. »*

En effet, la période traditionnelle de recharge des nappes s'étend d'octobre à mars, alors que l'évaporation est limitée et la végétation absente. Mais le taux de « remplissage » varie énormément selon les régions et le type de terrain. Les nappes superficielles, dites « phréatiques » *(qui alimentent les* sources), se reconstituent généralement assez vite. Il en est de même des poches « libres » des Landes, de la plaine d'Alsace, de la Bretagne, du Massif Central, *ou du Sud-Est, qui sont surmontées* d'un terrain très perméable ou d'un socle rocheux fracturé.

En revanche, l'eau n'atteint les nappes « captives », profondes et entourées de couches plus imperméables, qu'au terme d'un long cheminement qui peut prendre plusieurs mois. Ces réserves sont, en principe, moins vulnérables. *Mais quand leur niveau* baisse, elles ne se reconstituent que très lentement. C'est le cas de celle qui se trouve sous la Beauce et que des forages destinés à l'irrigation ont amenuisée *« au point d'assécher un certain nombre de cours d'eau qui s'y alimentaient »*, dit M. Godard. Les pluies de 1993 ne suffiront pas pour redonner à ces belles « captives » tout leur éclat d'antan.

J.-P. D.

EN BREF

SANS DOMICILE : *évacuation* de SDF devant le ministère des affaires sociales. – La douzaine de sans domicile fixe (SDF) installés depuis vendredi 24 décembre avenue de Ségur, à Paris, devant le ministère des affaires sociales, de la santé et de la ville ont été interpellés par la police, lundi 27 décembre au soir. Selon la préfecture de police, les douze SDF ont été conduits au commissariat pour vérification d'identité, et l'un a été placé en garde à vue pour *« rébellion »*. D'après le responsable d'une coordination des sans-abri, *« les policiers ont matraqué, giflé et embarqué au commissariat du 7e arrondissement les présents. Les sans-abri ont décidé de revenir camper au même endroit. »* Simone Veil, le ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, avait rendu une visite surprise, vendredi 24 décembre, aux SDF de l'avenue de Ségur, leur déclarant : *« Je suis venue vous souhaiter un joyeux Noël. »*

AVALANCHES : trois skieurs italiens tués dans les Alpes. – Trois randonneurs italiens ont été tués par une avalanche, lundi 27 décembre vers 11 heures, sur la commune de Cervières, près de Briançon (Hautes-Alpes), alors qu'ils se trouvaient à une centaine de mètres du col Perdu (2 479 mètres). Randonneurs *expérimentés*, les trois Italiens ont été emportés par une coulée d'un front de quatre cents mètres qui s'est déclenchée au moment où ils progressaient dans une montée avec leurs skis équipés de peaux de phoque. Les trois skieurs, équipés d'appareils de recherche des victimes d'avalanche, ont été rapidement localisés par les secouristes et leurs chiens, mais les Italiens, originaires de Bardonecchia et de Sestrières, étaient décédés quand les CRS et les gendarmes les ont dégagés.

JUSTICE : suicide d'un instituteur écroué pour attentat à la pudeur. – Un instituteur de quarante et un ans, incarcéré vendredi 24 décembre après avoir été mis en examen pour attentat à la pudeur et excitation de mineurs à la débauche, s'est pendu le jour de Noël dans sa cellule de la maison d'arrêt de Mende (Lozère). Enseignant à Hures-La Parade, il avait été incarcéré dans le cours d'une enquête ouverte à la suite des plaintes déposées par plusieurs parents d'élèves lui reprochant des gestes incorrects sur leurs enfants. Le 25 décembre au petit matin, l'instituteur s'est pendu avec un cordon d'anorak laissé en sa possession. Une information judiciaire a été ouverte pour recherche des causes de la mort.

Les assureurs craignent avant tout les dommages aux entreprises

Avec la multiplication des inondations et des crues dans le nord et l'est du pays, la fin de l'année s'annonce mal également pour les assureurs. Compte tenu de l'ampleur prévisible des dégâts, ils seront *sans doute amenés à débourser* au moins 3 milliards de francs en 1993 au titre des indemnités de *« catastrophes naturelles »*. Une somme d'autant plus facilement atteinte que les seules inondations de l'automne en Camargue, en Corse et dans le Sud-Ouest auront coûté près de 2 milliards de francs aux compagnies, indique la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA).

Du côté des assureurs, on s'inquiète plus particulièrement de la facture liée aux dégâts qu'ont subi et que subissent les entreprises. *« D'abord, pour des raisons purement techniques, parce que, en général, les matériels les plus importants et les stocks des entreprises se trouvent à hauteur du sol et sont directement touchés par les inondations*, explique Serge Magnan, directeur à la FFSA. *Ensuite, parce que la facture des assurances-pertes d'exploitation est souvent très lourde et se prolonge parfois longtemps après la décrue. »* Dès vendredi 24 décembre, la Fédération des industries mécaniques a estimé que les préjudices subis par les entreprises du Nord-Pas-de-Calais, des Ardennes et de Lorraine étaient très graves, et a réclamé des aides de l'Etat. Le CNPF a également demandé l'aide des pouvoirs publics pour que les dernières intempéries ne mettent pas en péril les activités industrielles de la région.

Décrets de catastrophes naturelles

A condition de posséder une assurance-incendie perte d'exploitation, qui joue automatiquement, selon la loi de 1982, à partir du moment où les pouvoirs publics prennent les décrets de catastrophes naturelles, les entreprises ne devraient pas subir de préjudices trop importants.

Le système est simple : les particuliers et les entreprises qui ont assuré leurs biens sont automatiquement garantis contre les catastrophes naturelles et perçoivent à ce titre une indemnité de leur assureur, à condition que les pouvoirs publics aient publié un arrêté au *Journal officiel*. Ce qui devrait être fait dans les prochains jours. Michel Barnier, ministre de l'environnement, n'a laissé planer aucun doute à ce sujet en déclarant, lundi 27 décembre, sur TF 1 : *« Le gouvernement va s'attacher à déclarer les communes* [touchées par les inondations] *sinistrées, comme nous l'avons fait dans le Sud-Est ou en Corse. »*

Les tempêtes de 1990

Quant aux compagnies d'assurances, la loi de 1982, qui a créé le mécanisme automatique d'assurance des dégâts après des catastrophes naturelles, ne les met pas dans une situation impossible. Chaque assureur prélève 9 % sur tous les contrats d'assurances de biens et 0,50 % sur les contrats automobiles, en vue d'indemniser les éventuels événements climatiques classés catastrophes naturelles.

Malgré l'accroissement des perturbations climatiques au cours des dernières années, les sommes prélevées sont suffisantes, et le régime reste équilibré. Il a déjà pu faire face à 11,5 milliards de francs de remboursements sur la seule année 1990, à la suite notamment des tempêtes en mer du Nord et dans la Manche, qui avaient provoqué plus de 9 milliards de francs de dommages en France et 50 milliards dans toute l'Europe. La seule véritable angoisse des assureurs serait la réédition, bien improbable, de la crue record de la Seine de 1910, qui coûterait alors entre 40 et 60 milliards de francs !

E. L.

Détonateurs, fûts d'hydrocarbures, pesticides

La pollution s'étend sur le littoral atlantique

Des dizaines de détonateurs ont à nouveau été découverts, lundi 27 décembre, sur le littoral atlantique de la France, dont les accès restent interdits au public de la Bretagne à la frontière espagnole. Dix-sept d'entre eux, dont un bloc de dix au conditionnement intact, ont été ramassés sur les plages de Bidart, près de Biarritz (Pyrénées-Atlantiques). Deux autres ont été récupérés dans les Landes, 51 dans le Finistère, 44 dans le Morbihan et 48 en Vendée. Au total, environ 5 000 détonateurs ont été trouvés depuis dix jours, principalement sur les côtes sud de la Bretagne.

Cinquante-quatre fûts, dont onze remplis d'hydrocarbures, ont encore été ramassés, le même jour sur le littoral de Vendée, où ils avaient été localisés ces derniers jours. *« Des éléments concordants devraient permettre d'identifier très prochainement le navire auteur de cette perte de cargaison »*, a assuré la marine nationale. Selon la préfecture, aucun de ces bidons ne contenait d'acétone ou d'autre produit toxique. De même source, on ajoute qu'un renfort de l'armée a été réclamé pour nettoyer les côtes nord de l'île d'Yeu, polluées par des nappes d'hydrocarbures *« plus ou moins denses »*. Trouvaille supplémentaire : près de 6 000 sachets de plastiques contenant des pesticides ont été retrouvés lundi sur les plages du littoral du Pas-de-Calais, ce qui porte à 50 000 le nombre de sachets de produits toxiques ramassés le long des côtes depuis près d'une semaine.

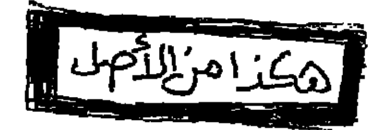
Réagissant contre la pollution qui sévit actuellement sur les côtes françaises, Michel Barnier, ministre de l'environnement, a demandé, lundi 27 décembre, un renforcement des contrôles, et précisé que le ministre des transports, Bernard Bosson, ferait prochainement des propositions en ce sens. *« Si l'Europe sert à quelque chose, c'est à contrôler ces bateaux, qu'ils aient signé ou qu'ils n'aient pas signé les accords internationaux »*, a précisé M. Barnier sur TF 1.

« Après la catastrophe subie par les îles Shetland en janvier 1993, les ministres de l'environnement européens avaient pris des décisions que l'Organisation maritime internationale [OMI, dépendant de l'ONU] *était chargée de faire appliquer »*, a par ailleurs déclaré Ségolène Royal, député des Deux-Sèvres (PS) et membre de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Dans une lettre adressée à Valéry Giscard d'Estaing, président de la commission des affaires étrangères, l'ancien ministre de l'environnement a demandé qu'une *« mission d'information soit mise en place afin d'enquêter sur les graves pollutions maritimes que subit le littoral français »*.

(Lire page 19 la chronique « Images »)

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par jugement du tribunal de grande instance de BOBIGNY, du 6 juillet 1993, la *Société nouvelle du journal l'Humanité*, Monsieur André CARREL, directeur de la publication, et Monsieur Fabrice LANFRANCHI, journaliste, ont été condamnés à payer à Monsieur Jean-Claude DARMON la somme de 10 000 F à titre de dommages et intérêts en réparation du préjudice par lui subi, du fait des propos diffamatoires tenus à son encontre par Monsieur LANFRANCHI dans son article publié le 7 mai 1992, intitulé : « L'engrenage infernal du football et de l'argent. Carton rouge Monsieur le Président. »



Les mortelles inconnues de l'apoptose

Cette destruction physiologique des cellules apparaît aujourd'hui impliquée dans le sida, certains cancers, l'infarctus du myocarde et différents processus dégénératifs. Pourquoi ?

APOPTOSIS. En grec ce mot désigne la chute des pétales d'une fleur ou celle des feuilles des arbres en automne, phénomènes biologiquement contrôlés. L'histoire retiendra que la biologie l'a retrouvé à l'aube de la révolution que devait constituer dans le champ de la médecine la nouvelle compréhension génétique et moléculaire du vivant. *« Ce terme a été proposé pour la première fois en 1972 par J. F. R. Kerr, A. H. Willie et A. R. Currie*, explique le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris), qui présidait il y a peu à Paris une conférence internationale sur ce phénomène (1). *Il s'agissait alors pour ces chercheurs de désigner un phénomène tout à fait particulier, celui d'une mort cellulaire spécifique, distincte de la nécrose. »*

L'émergence du concept d'apoptose tenait alors à l'identification morphologique du processus de destruction cellulaire par microscopie optique et électronique, cette destruction résultant de mécanismes jusqu'alors inconnus. Ainsi découvrait-on sur les cellules mourant par apoptose une condensation du noyau et du cytoplasme, phénomènes précédant une destruction caractéristique, en corps apoptotiques, fragments cellulaires structurés, entourés d'une membrane et qui peuvent ensuite être ingérés et dégradés par d'autres cellules.

L'apoptose ne s'inscrit pas uniquement dans le champ du pathologique. Il s'agit en effet d'un phénomène physiologique, d'un mécanisme de mise à mort cellulaire indispensable à la croissance, à la vie, des organismes vivants. L'apoptose est ainsi observée chez l'embryon lors de la disparition physiologique des membranes interdigitales ou, chez le batracien lors de la transformation du têtard. Elle est également retrouvée dans les tissus adultes lorsqu'il y a prolifération cellulaire, l'apoptose semblant compenser la multiplication des cellules par mitose. On la retrouve encore dans certains processus normaux d'involution cellulaire (comme ceux de l'arrêt de l'allaitement lors du sevrage) ainsi que dans certains processus immunitaires impliquant le thymus.

Il s'agit là, pourrait-on dire, d'une « mort active », d'une mort cellulaire par implosion. Dans ce domaine, souvent mal connu, la génétique et la biologie moléculaires fournissent aujourd'hui de nouvelles lumières. Déjà, en 1980, on put démontrer que l'apoptose était associée à une fragmentation très particulière de l'ADN. Cette fragmentation résulte d'une enzyme spécifique (qui vient d'être clonée) dont l'action entraîne les phénomènes observés en microscopie : condensation de la chromatine, rétrécissement du noyau et sortie de la chromatine de ce noyau.

Parallèlement, l'apoptose était retrouvée dans différentes situations pathologiques. C'est notamment le cas dans l'infarctus du myocarde où l'ischémie du muscle cardiaque déclenche un processus d'apoptose avant l'apparition des lésions irréversibles dues à la nécrose. L'apoptose est aussi observée dans certains processus cancéreux ainsi que différentes maladies dégénératives. Il apparaît aujourd'hui que la rupture de l'équilibre entre l'apoptose et la multiplication cellulaires, deux phénomènes physiologiques, peut avoir des conséquences pathologiques multiformes. On peut schématiquement dire qu'un excès d'apoptose conduit à la disparition de cellules et à la fonte de tissus caractéristiques, notamment, de la sénescence. A l'inverse, une apoptose « insuffisante » peut entraîner des proliférations cellulaires anormales, hyperplasies ou lésions cancéreuses.

Ignorance et controverse

Le sida a, depuis quelques années, donné une nouvelle et passionnante dynamique à l'étude de ce phénomène. Grâce notamment aux travaux des équipes des professeurs Luc Montagnier (avec Marie-Lise Gougeon, à l'Institut Pasteur de Paris) et André Capron (avec Jean-Claude Ameisen, à l'Institut Pasteur de Lille). L'intérêt pour l'apoptose dans le champ du sida ne fut pas sans soulever de vives controverses. *« Cette notion fut, par ignorance, très controversée à la fin des années 80*, se souvient le professeur Montagnier. *Ainsi, au congrès de Florence, quelques grands spécialistes du sida, comme le professeur Haseltine, m'ont publiquement attaqué lorsque j'ai évoqué cette question, disant en substance que tout cela n'avait aucune valeur, que les cellules ne mouraient que parce qu'elles étaient infectées par le virus. On assiste aujourd'hui à une croissance exponentielle des travaux et des publications dans ce domaine. »*

Avec l'apoptose, on entre notamment dans l'intimité du processus, plus complexe que prévu, de destruction cellulaire après infection virale. Cette destruction n'est pas immédiate, car si tel était le cas le virus ne trouverait pas les moyens de se reproduire. On sait par ailleurs qu'il existe au sein des cellules-cibles du virus des mécanismes génétiques qui interdisent la mort précoce. Et il existe aujourd'hui de nombreux arguments pour penser que la disparition des cellules du système immunitaire (lymphocytes T4) est due en partie à une mort par apoptose. La conférence internationale de Paris a permis de faire le point sur les dernières données dans ce domaine ainsi que sur les conséquences thérapeutiques qui pourraient en découler.

De nombreux travaux sont actuellement menés dans le champ de la cancérologie. On sait ainsi qu'il existe des gènes inhibiteurs de l'apoptose, dont la surexpression peut entraîner (comme dans le cas de certaines leucémies) l'apparition de cellules anormalement « immortelles ». D'autres recherches tendent à montrer que les actions antitumorales des radiations et de certaines substances anticancéreuses sont liées à l'induction de l'apoptose au sein des tissus siège de processus tumoraux. Ailleurs, on a pu découvrir que l'action d'un adénovirus, qui induit des processus de cancérisation chez le rongeur, s'effectue par le truchement d'un gène fort puissant bloquant l'apoptose.

Ce concept est retrouvé dans les processus dégénératifs, et une étude de Claudio Francheschi (Modène, Italie) conclut que les centenaires ont certaines de leurs cellules sanguines plus résistantes que la moyenne à l'égard de l'apoptose, ces différences concernant certaines structures cellulaires impliquées dans les processus oxydatifs (mitochondries).

Pour ce qui est du sida, les travaux portent avant tout sur le fait de savoir si la mort par apoptose des lymphocytes T4 est ou non liée à l'action de certaines molécules (glycoprotéines) du virus sur les récepteurs CD4 de ces lymphocytes. Différentes hypothèses sont aujourd'hui avancées par plusieurs équipes dirigées par Jean-Claude Ameisen (Institut Pasteur de Lille), Terri Finkel (Denver, Colorado), Ara Hovanessian et Marie-Lise Gougeon (Institut Pasteur de Paris). L'une de ces hypothèses fait intervenir des produits intermédiaires d'oxydation connus pour être de puissants inducteurs de l'apoptose. Un tel « stress oxydatif » semble apparaître précocement après l'infection par le virus du sida. Il pourrait être dû à une infection directe de macrophages par le virus ou à l'expansion de micro-organismes (cofacteurs microbiens) secondaires à l'infection virale.

« Le fait de découvrir que l'apoptose est exacerbée dans le processus de l'infection par le virus du sida conduit à envisager pour cette maladie une physiopathologie plus complexe qu'on ne l'imaginait jusqu'à présent, explique le professeur Montagnier. *Cette nouvelle lecture devrait avoir d'importantes implications thérapeutiques. »* Il restera par ailleurs à comprendre les véritables raisons qui ont fait que le concept d'apoptose a tant tardé à s'imposer dans une biologie moderne où la dimension « moléculaire », omniprésente, s'impose au détriment des fondamentaux de la science du vivant.

JEAN-YVES NAU

(1) *« Apoptosis in aids and cancer ».* Cette conférence s'est tenue du 2 au 4 décembre au palais du Luxembourg à Paris.

Des Européens à particules

Après l'abandon du SSC, les Américains lorgnent vers le nouveau projet du CERN

« *Y a-t-il une vie après le SSC ? »* se demandait récemment la revue scientifique *Science*, soulignant le grand désarroi des physiciens américains après l'arrêt du programme de « Superconducting Super Collider ». Si la vie continue, il est vrai que l'abandon, fin octobre, par l'administration Clinton de ce collisionneur géant en cours de construction, à prix d'or, à Waxahachie (Texas), est une pilule amère pour ces spécialistes de la physique des particules.

Pendant presque trente ans, ils ont dominé de la tête et des épaules cette difficile discipline, accumulant les découvertes, « trustant » les prix Nobel. Puis, au début des années 80, les Européens leur ont soufflé la vedette avec les installations du Laboratoire européen pour la physique des particules (CERN), situé près de Genève, sur la frontière franco-suisse. Quelques années plus tôt, le CERN avait en effet pris le pari audacieux de transformer l'un de ses accélérateurs de particules, le SPS de 400 GeV, en une machine beaucoup plus puissante, un collisionneur de protons et d'anti-protons.

« Ça a été le tournant, explique Jean Repellin, directeur scientifique adjoint de l'IN2P3 du CNRS (1). Les résultats ne se firent pas attendre. En mai 1983, ce fut la découverte d'une nouvelle particule, le « W », puis, en juin, celle du « Z », dont *« on attendait la mise en évidence depuis vingt ans »*. Car c'est grâce à elles, grâce à ces « bosons-vecteurs », comme disent les physiciens, qu'il fut possible de faire avancer d'un large pas le modèle de grande unification des forces de l'univers et de réunir enfin deux mondes qui s'ignoraient (2).

Forte de ces succès, l'Europe s'est alors interrogée sur les moyens qu'elle devait mettre en œuvre pour conserver son tout récent leadership. La solution fut vite trouvée : construire un grand anneau de 27 kilomètres de circonférence, abritant un puissant accélérateur, le LEP, pouvant fournir une formidable énergie à des faisceaux de particules plus lourdes que celles du SPS, composés de protons et d'antiprotons.

Les Américains, soucieux de reconquête, se voulurent alors plus inventifs en aménageant à Stanford (Californie) un puissant accélérateur linéaire, le SLAC, dont les technologies étaient *« plus innovantes »* que celle du LEP. Le pari était de taille. Mais, beaucoup pensaient que le SLAC serait la première des deux machines à sortir des flux importants de cette particule, le Z°, découverte quelque années auparavant sur les installations du CERN. Pas de chances ce fut le LEP, technologiquement plus classique, qui triompha et recueillit l'essentiel des résultats.

Cela a eu pour conséquence une colonisation accrue du CERN par les physiciens américains – ils sont aujourd'hui 500 à y travailler aux côtés de 3 000 à 4 000 chercheurs européens – illustrée par le contrôle, par leur Prix Nobel de physique Samuel Ting, d'une des quatre grandes expériences du LEP : L-3. *« Rien d'étonnant à cela*, constate un chercheur, *les bons physiciens vont là où il y a de la bonne physique à faire. Peu importe la couleur de la machine et sa nationalité. »* Et la physique des particules américaine fait donc bonne figure.

« Une erreur grossière »

Pourtant, cela ne suffit pas. C'est pourquoi la communauté scientifique américaine, aidée par deux présidents républicains successifs, Reagan et Bush, avait envisagé de reprendre le leadership de la physique mondiale en construisant dans les plaines du Texas le plus fabuleux, mais aussi le plus coûteux « seigneur des anneaux » jamais imaginé. Un accélérateur de particules, le SSC, de 87 kilomètres de circonférence, produisant une énergie de 20 000 GeV (20 TeV) pour un coût de...11 milliards de dollars !

L'ambition a hélas des limites, et les politiques, confrontés à des problèmes socio-économiques importants, ne se sont pas privés de le rappeler aux physiciens. Onze milliards de dollars ! N'était-ce pas un peu cher pour percer quelques secrets de la matière et reconstituer en boîte les conditions prévalant aux débuts du Big Bang, c'est-à-dire dans les dix ou douze secondes qui ont suivi la naissance de l'univers voilà quinze à vingt milliards d'années ? Mauvais prophète, mais réaliste, Leon Ledermann, directeur du Fermilab (Chicago), avait, à l'époque, invité ses collègues à la raison. C'est *« une erreur grossière »*, disait-il, de construire un tel instrument au milieu de nulle part. *« En devenant un enjeu politique, le SSC a complètement échappé à la communauté scientifique qui l'a conçu. »*

Faute d'avoir su séduire, faute d'avoir su convaincre les Japonais d'augmenter leur contribution au SSC et de la porter à un milliard et demi de dollars, faute d'avoir su faire jouer à temps les lobbies politiques et industriels, faute enfin d'avoir su tenir les budgets, les promoteurs du projet se sont bientôt retrouvés seuls. Et le SSC, comme le soulignait *Science*, *« avec trop d'ennemis et pas assez d'amis »*. La Chambre des représentants a tué le projet, laissant une « ardoise » de près de 2 milliards de dollars.

La leçon mérite d'être méditée par les scientifiques de tous bords. L'ancien ministre français de la recherche et de l'espace, Hubert Curien, qui, au 1er janvier, deviendra président du conseil du CERN, a d'ailleurs prévenu : *« On ne peut ignorer la crise actuelle de l'économie. Comme les autres, la physique des particules devra tenir ses coûts pour que les contraintes budgétaires du futur projet du CERN, le Large Hadron Collider (LHC), soient supportables par tous les Etats membres. »* Le CERN semble l'avoir compris. A en croire la présentation faite, le 17 décembre, par le conseil du CERN et le prochain directeur général de cet organisme, le Britannique Christopher Llewellin Smith, le LHC ne devrait coûter qu'un milliard et demi de dollars.

Comment un tel prodige est-il possible ? En modérant ses ambitions et en faisant preuve d'un peu d'astuce. Contrairement au SSC, le LHC du CERN se contentera d'une énergie de 7 000 GeV (7 TeV) par faisceau contre 20 TeV pour la machine américaine. De plus, pour réduire au maximum les frais, les Européens utiliseront pour son installation le tunnel déjà creusé pour le LEP. Le LHC sera donc un peu à l'étroit, mais le recours massif aux technologies supraconductrices (75 % des 2 230 millions de francs suisses que coûtera la machine) permet de tourner ces difficultés et d'obtenir les grandes énergies nécessaires au fonctionnement des expériences.

Dans ces conditions, le LHC pourrait être prêt à fonctionner en 2002 si sa construction était décidée dans le courant de 1994 (3). Les représentants des Etats membres du CERN doivent en effet présenter le dossier du LHC à leurs gouvernements respectifs pour que ceux-ci prennent rapidement une décision. La tâche n'est guère facile : la crise menace partout et l'argent est rare. Mais les lobbies s'organisent.

Les difficultés de l'Espagne

En France, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3) ont publié, le 14 décembre, un communiqué commun en faveur de ce projet qui permettra de relever *« un des défis les plus spectaculaires de la connaissance scientifique »*. François Kourilsky, le directeur du CNRS, dont dépend l'IN2P3, a même déclaré : *« Nous avons fait un choix et béni le LHC. Au CNRS, nous sommes délibérément en faveur des grands instruments à la disposition de la communauté internationale. »*

Quant au président de la République, François Mitterrand, il avait, en novembre 1989, lors de l'inauguration du LEP au CERN, affirmé que *« la recherche fondamentale n'était pas un luxe de pays riche »*. Mais entre vouloir et décider, il y a un monde. Hubert Curien ne se cache pas les difficultés. *« Tous les pays européens*, constate-t-il, *mais, budgétairement, tout le monde traînent. »* L'Allemagne, le plus gros contributeur du CERN, doit faire face à un double problème : gérer la réunification du pays et payer les coûts d'exploitation lourds de ses propres installations de recherche en physique des particules.

La Grande-Bretagne fait face à un manque de moyens chronique, même si son nouveau ministre de la recherche semble favorable au projet. L'Italie surnage comme elle peut dans la crise avec une monnaie qui a été dévaluée, et l'Espagne ne peut cacher plus longtemps ses difficultés.

Membre depuis dix ans du CERN, l'Espagne a accumulé les dettes depuis trois ans. Ce qu'elle doit à cet organisme se monte à environ 14 milliards de pesetas (600 millions de francs). La situation est délicate. Des pourparlers ont été entrepris pour renégocier cette dette ainsi que la contribution de l'Espagne, qui devrait atteindre 7 milliards de pesetas (300 millions de francs) pour 1994. Lors d'une réunion tenue à Genève jeudi 16 décembre, la demande de l'Espagne de réduire de 30 % sa quote-part pendant cinq ans a été rejetée. Le CERN est prêt à accorder seulement 10 %, et cela pendant une période de trois ans. Une commission a été formée pour tenter de régler le différend.

Pour le LHC, le ciel n'est donc pas complètement serein, et il est clair que ce ne sont pas les toutes nouvelles contributions des pays de l'Est qui aideront le CERN. Mais on peut, en revanche, se demander si l'abandon du SSC par l'administration Clinton n'est pas désormais un atout pour le LHC. Faute d'une machine suffisamment puissante pour leurs expériences, les Américains, et même d'autres, ne pourraient-ils pas s'associer au projet et soulager ainsi financièrement l'Europe ? L'idée fait actuellement son chemin, et des discussions sur ce thème devraient avoir lieu en janvier.

Mais le physicien Stan Wojcicki, de Stanford, président du Comité consultatif gouvernemental américain pour la physique des particules (HEPAP), se demande si les politiques de son pays seront prêts à voter le financement de 500 à 700 millions de dollars pour un détecteur américain de qualité sur le LHC européen.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU
avec nos correspondants à Londres et à Madrid

(1) Institut national de physique nucléaire et de physique des particules.

(2) Les deux mondes réunis sont celui des forces électromagnétiques qui assurent notamment la cohésion de l'atome et de ses électrons, et celui des forces électro-faibles responsable de la décroissance radioactive de certains éléments.

(3) Il convient d'ajouter à ces coûts 210 millions de francs suisses pour l'aménagement des aires d'expériences et 700 millions de francs suisses pour les détecteurs CMS et ATLAS. D'autres propositions pourraient réclamer 125 millions de francs suisses supplémentaires.

PRÉCISION. – A propos du site gallo-romain récemment découvert dans la ville d'Auxerre (« le Monde Sciences-Médecine » du 8 décembre), Jean-Pierre Soisson, député (République et liberté) de l'Yonne, nous précise que les travaux de fouilles, conduits par l'Association des fouilles archéologiques nationales (AFAN), ont représenté un investissement global de 1 558 000 francs. L'office d'HLM a financé la campagne à hauteur de 736 000 francs ; la société anonyme d'HLM a pris en charge la remise en état des sols pour un montant de 438 000 francs, tandis que l'Etat et la Ville d'Auxerre ont apporté chacun 192 000 francs.

Argenteuil devrait garder sa dalle

Les solutions retenues pour le « grand projet urbain » ne bouleversent pas l'urbanisme du Val d'Argent qui conserverait les sept hectares de terrasses séparant les circulations piétonne et automobile

Deux cabinets d'architectes et d'urbanistes ont été désignés le 6 décembre, par la ville et le préfet du département du Val-d'Oise. Ils devront mettre en commun leurs idées de rénovation des quartiers du Val d'Argent, à Argenteuil. Celle-ci pourra être réalisée dans les prochaines années grâce aux crédits affectés par le gouvernement à ce qui constitue l'un des treize grands projets urbains inscrits dans la politique de la ville.

Roland Castro et le cabinet GERAU ont en commun de conserver une dalle qui a souvent été jugée responsable des difficultés rencontrées par ce quartier d'Argenteuil. Depuis plus de dix ans, la question s'est posée de détruire ou de conserver ces sept hectares de terrasses, qui séparent les circulations piétonne et automobile dans le quartier nord du Val d'Argent.

Cette solution architecturale audacieuse avait été choisie pour la construction de la ZUP en application des thèses de Le Corbusier. Edifié entre 1965 et 1974 au nord-ouest d'Argenteuil, isolé de la ville par la ligne de chemin de fer Paris-Mantes, le Val d'Argent nord comprend plus de 5 000 logements, dont un tiers de HLM.

Le quartier a subi l'évolution habituelle des grands ensembles qui ont vu fuir, malgré les appartements confortables, les classes moyennes auxquelles ils étaient destinés à l'origine. Celles-ci ont été remplacées par des populations qui concentrent les difficultés.

Aujourd'hui, un habitant du Val d'Argent sur trois a moins de 20 ans. Le chômage frappe 22 % des moins de 25 ans. Les familles monoparentales représentent un foyer sur six, et celles de plus de 6 personnes près de 10 % des ménages. Les étrangers constituent plus de 20 % de la population, et les enfants d'immigrés sont largement majoritaires.

Affrontements entre bandes de jeunes, incendies et destructions des commerces, attaques contre les policiers : la dalle a été le théâtre d'événements souvent dramatiques puisqu'un jeune y a même été poignardé en juin 1992. Ils ont permis d'associer le Val d'Argent aux difficultés des banlieues et les propriétaires qui continuent à occuper leurs logements voient avec désespoir le quartier se délabrer... et leurs biens perdre de la valeur.

Dégradation de l'environnement

La municipalité d'Argenteuil, dirigée par Robert Montdargent (PC), s'est beaucoup investie dans ce quartier. C'est aujourd'hui un des mieux équipés de cette ville de 95 000 habitants. Cependant, alors que la réhabilitation des tours et des barres est en cours, et malgré les écoles, les terrains de sport et la très fréquentée bibliothèque Robert-Desnos, la crise qui affecte tout le quartier n'a pas été stoppée.

Les commerces, en particulier, ont fermé leurs portes les uns après les autres. Seul un centre commercial résiste à la dégradation de l'environnement. Il est vrai que la dalle donne l'impression de transformer la voirie souterraine en coupe-gorge. Les espaces piétonniers ressemblent à un no man's land, surchauffé en été et battu par les vents glacés en hiver.

Le comité de pilotage chargé de mettre en place le grand projet urbain a cependant eu la surprise, en consultant une partie des 15 000 habitants du quartier, de constater que celle-ci souhaite conserver la dalle. *« Il y a quelque chose qui s'est perdu en route, mais nous avons bien vécu dans le quartier »*, leur ont dit les habitants les plus anciens. Les derniers arrivés ne souhaitent pas, eux non plus, que soit détruit ce symbole qui distingue le Val d'Argent des autres quartiers de banlieue.

Aussi, le cabinet conseil GERAU propose de ne pas *« redoubler l'erreur originelle »* en détruisant ce que Jean-Pierre Le Dantec appelle une *« machine à courants d'air »*. Son projet cherche seulement à désenclaver la dalle en privilégiant des escaliers et des rampes architecturalement intégrés aux bâtiments, et en évitant ainsi les passerelles actuelles sous lesquelles s'accumulent les détritus. L'axe principal de la dalle est réaffirmé, toutes les voies en impasse sont supprimées. Enfin les espaces publics sont *« requalifiés »* pour que la dalle redevienne *« belle et attirante »*.

L'adhésion de la population

Roland Castro a cherché, lui aussi, à trouver des solutions architecturales qui soient également des solutions sociales. *« Dans les coins délaissés, j'ai imaginé des petits logements que j'appelle des maisonnées*, dit-il. *Elles devraient permettre de modifier l'équilibre sociologique de certains quartiers. »* Ces nouveaux logements permettraient de reloger des familles, car Roland Castro compte aussi tailler dans certaines barres pour créer des portes ouvertes sur l'extérieur.

Avec des jardins privés et un remodelage des espaces publics, Roland Castro espère redonner un esprit convivial aux résidences dont les habitants communiquent actuellement peu entre eux. Il se propose d'effectuer des saignées dans la dalle pour éclairer la voirie. Il veut la « remailler » avec de nouvelles rues, et changer tout le mobilier urbain. *« Il faut rendre ce quartier banalement chic, qu'il n'y ait plus de détails humiliants, afin que ses habitants en soient fiers*, affirme-t-il. *Et que les mouvements de population permettent de rétablir cette mixité sociale qui lui fait tant défaut aujourd'hui. »*

Le cadre qui vient d'être tracé pour le renouveau du Val d'Argent laisse cependant en suspens de nombreuses questions. Le financement d'abord, puisque les estimations des crédits nécessaires à cette rénovation varient entre 250 et 500 millions de francs. La méthode ensuite, qui va nécessiter la collaboration, plutôt inhabituelle, entre deux cabinets d'architectes.

Le projet suppose, enfin, l'adhésion de la population. Elle devrait, selon les vœux des élus et des architectes, non seulement accompagner cette réalisation mais en accepter l'objectif qui est de redonner au Val d'Argent une image positive.

CHRISTOPHE DE CHENAY

Une circulaire du ministre du travail

Les magasins Usine Center pourraient rester ouverts le dimanche

Inquiets pour leur avenir, les commerçants des trois centres de ventes à l'enseigne Usine Center de la région parisienne (Vélizy-Villacoublay, Franconville, Gonesse-Paris Nord II) semblent maintenant *« relativement soulagés »*. Ils pourraient être autorisés, au moins temporairement, à maintenir leurs activités dominicales.

Le ministre du travail vient en effet d'adresser aux préfets concernés une circulaire les invitant à régulariser pour un an l'ouverture du dimanche des commerces déjà ouverts ce jour-là, sans disposer de dérogation permanente. Ce texte leur rappelle la possibilité, permise par le code du travail, d'octroyer des dérogations temporaires *« dans l'hypothèse où la survie même de l'établissement est en jeu »*.

Pour les quelque 300 boutiques et magasins, où selon la publicité *« les marques se démarquent »*, l'obtention d'une dérogation au principe du repos hebdomadaire est primordiale. L'éventuelle suppression d'une ouverture le dimanche aurait, de l'avis des exploitants, de graves conséquences pour l'emploi et les activités. Selon Christian Liagre, créateur de ce complexe, elle réduirait d'un tiers leur chiffre d'affaires et pourrait les contraindre à licencier immédiatement 600 des 1 800 salariés qui travaillent sur les sites.

Dans ces commerces, implantés hors agglomération, dans des zones industrielles et commerciales, le dimanche est le jour où l'activité est la plus dense. Les consommateurs viennent s'y promener, regarder et parfois faire leurs achats en famille. Selon une enquête réalisée en septembre par la société IPSOS, 40 % de ces habitués assurent qu'il ne pourraient y venir un autre jour de la semaine.

A Gonesse, dans le département du Val-d'Oise, le premier Usine Center ouvert en 1985, dans la zone industrielle de Paris Nord II entre l'aéroport de Roissy et le Parc international des expositions de Villepinte, ce sont entre 13 000 et 23 000 personnes qui fréquentent le centre le dimanche. Pendant les périodes de fêtes ce sont jusqu'à 28 000 visiteurs qui viennent déambuler.

Les clients considèrent que les voies d'accès à ces commerces sont relativement peu encombrées. Ils mettent aussi en avant la facilité qu'ils ont pour comparer les produits, souvent pour essayer et parfois pour choisir dans ce type de magasins. Pour les 83 boutiques regroupées sous un grand chapiteau bleu, les ventes du dimanche représentent entre 32 et 37 % de leur chiffre d'affaires hebdomadaire.

Forts du soutien de leur clientèle, les commerçants sont prêts à poursuivre leur action et à lancer de nouvelles pétitions pour obtenir du préfet l'autorisation de maintenir leurs activités le dimanche. *« Il n'y a aucune raison*, estime le vice-président de l'association des exploitants du Center Paris Nord II, Nico Elshout, *que les commerces des zones touristiques soient autorisés à ouvrir le dimanche et que les établissements situés dans des zones « touristiques commerciales » ne le soient pas »*.

MARTINE BOULAY-MÉRIC

REPÈRES

CANTONALES

Accord RPR-UDF dans le Val-de-Marne

Afin d'augmenter leurs chances lors des prochaines élections cantonales, les partis de la majorité gouvernementale sont arrivés à un accord afin de présenter un candidat unique dans chacun des vingt-quatre cantons renouvelables (quatorze détenus par la gauche et dix par la droite). Dans ce département, dont le conseil général est présidé par un communiste, l'UDF et le RPR espèrent qu'un accord passé longtemps à l'avance permettra aux candidats de se consacrer totalement à leur campagne. A Bry-sur-Marne, Etienne Audfray (UDF-CDS) a dû laisser la place à Jacques Lasnes (RPR). M. Audfray, ancien maire de Bry, avait été battu par son rival gaulliste aux dernières élections municipales. L'opposition départementale ne cache pas ses ambitions sur les cantons de Créteil-Nord, Fontenay-Ouest, L'Haÿ-les-Roses, Villeneuve-le-Roi et Villiers-sur-Marne.

CIRCULATION

Le grand embouteillage

L'installation du Grand Stade à Saint-Denis continue de susciter des réactions imprévues. Après les habitants du seizième arrondissement qui ont des visées sur le Parc des Princes, ce sont ceux du dix-huitième qui s'expriment. Ils redoutent que les manifestations sportives qui auront lieu au nord de la capitale n'entraînent un surcroît de circulation. *« Les boulevards Barbès et d'Ornano, les rues Marx-Dormoy et de la Chapelle, qui conduisent aux portes de Paris, sont déjà saturés »*, explique Roger Chinaud (UDF-PR), maire du dix-huitième arrondissement. Qu'en sera-t-il s'ils sont empruntés par dix mille voitures supplémentaires les jours de rencontres sportives importantes ? A l'occasion d'une réunion des vingt maires d'arrondissement autour de Jacques Chirac, M. Chinaud a demandé au premier magistrat de Paris de prendre des mesures pour éviter encombrements et nuisances. On l'a assuré qu'elles allaient être mises à l'étude.

Le développement des sociétés de services

La fête, mais sans sortir

Comme les pizzas, les poulets rôtis et les cassettes vidéo, la fête se livre désormais à domicile. Car s'ils trouvent parfois bon d'oublier la crise en s'amusant, les Parisiens rechignent de plus en plus à se déplacer jusqu'au bar, au restaurant ou à la discothèque la plus proche. Les sociétés qui proposent des animations de soirées *« à installer dans sa salle à manger »* en profitent donc.

En tête, les loueurs de *karaoké*, ces *« machines à chanter »*, inventées au Japon, qui ont débarqué en France il y a deux ans. Se substituant utilement au carnet de chant, conservé depuis les veillées de colonies de vacances, le *karaoké* permet d'interpréter les plus grands « tubes » de variétés ou de rock, français ou anglosaxons. Un micro en main, face à un public d'amis choisis pour leur bienveillance, on chante à tour de rôle, avec l'aide du fond musical de la chanson et des paroles qui s'inscrivent sur une vidéo spécialement conçue à cet effet. De quoi éveiller le Johnny Hallyday ou la Vanessa Paradis qui sommeille en chacun des invités.

A domicile, les inhibitions disparaissent et l'on chante à volonté, loin des endroits où il faut patienter avant que les autres dîneurs soient passés. Le prix de la location varie de 900 à 6 000 francs, en fonction du jour de la semaine et de la présence ou non d'un technicien qui livre et branche le matériel, puis se transforme en animateur.

Faire jouer la concurrence

Mais il ne faut pas hésiter à faire jouer la concurrence, car les loueurs sont légion. *« En très peu de temps, une centaine de sociétés sont apparues »*, évalue Michel Lamarque, gérant de la société Zebra, dans le vingtième arrondissement. *« Depuis septembre, les locations marchent très fort, car les gens ont découvert le* karaoké *cet été »*, commente Stéphanie Rochas, gérante de la société Kara'ok services, qui a équilibré ses comptes en un an.

Si les plus « mordus » sont aujourd'hui les quadragénaires, qui fêtent volontiers leur anniversaire en compagnie des Beatles et des Rolling Stones, le public ne cesse de s'élargir. *« Même les grands-mères s'y mettent, chantant Trenet ou Aznavour, maintenant que l'on trouve des vidéolasers de chansons françaises »*, s'amuse le responsable de l'animation chez Anim'Europe, rue du Quatre-Septembre.

L'explication est simple, selon M. Lamarque : *« Toutes les générations et tous les milieux sociaux aiment chanter »*. *« Ce qui est étonnant*, poursuit-il, *c'est que le produit reste « branché » bien qu'il se démocratise. D'habitude, quand les pizzerias de banlieue l'adoptent, les milieux branchés se détournent. »* Et d'évoquer un nouveau besoin de s'amuser qui serait né de la crise : *« Quand le ciel est bas, il suffit de chanter* New-York, New-york *à tue-tête entre copains pour que tout aille mieux. »*

Pour égayer les fêtes parisiennes, il existe bien d'autres divertissements, comme l'animation sumo, plutôt sportive, qu'Anim'Europe propose à 6 500 francs la soirée avec arbitre-animateur. Deux invités, transformés en saucisses apéritif par d'énormes combinaisons gonflées ou en latex, pourront s'affronter cordialement sur un tatami.

Columbo son chien et sa 403

Autre solution, moins risquée peut-être : convier à la soirée l'un des 300 sosies de chez Peter Kim international, avenue Victor-Hugo. *« Les femmes adorent faire offrir le cadeau d'anniversaire de leur mari par Marilyn Monroe »*, affirme Olivier Sananès, directeur artistique et commercial. Columbo, qui vient avec son chien et sa 403, mène l'enquête auprès des invités pendant la soirée. Salvador Dali en profite pour « croquer » les invités, et Michael Jackson pour chanter, moyennant 10 000 francs la soirée.

Peter Kim international ou la société Tapis Vert recréent un casino dans votre salon. Tables de roulette ou de black jack, baccara, courses de chevaux, lumières tamisées et croupier professionnel. *« C'est Deauville ou Enghien en plus convivial, puisque l'on est chez soi et que l'on peut se laisser griser sans crainte de perdre de l'argent »*, souligne M. Sananès. De l'argent, du vrai, il en faudra un peu pour s'offrir une table avec croupier à 5 000 francs la soirée. *« Au plaisir de jouer s'ajoute celui de transformer, le temps d'une soirée, son appartement en lieu de fête. »*

Chez Peter Kim, dont le chiffre d'affaires 1993, en progression de 30 % par rapport à celui de l'an passé, devrait approcher les 15 millions de francs, on prévoit, parmi les animations à succès de demain, la reproduction à domicile des jeux télévisés : une vidéo avec question et réponses possibles, et sur chaque table, un « buzzer » (champignon), sur lequel il faudra appuyer au bon moment pour avoir le privilège extrême de devenir, chez soi, une star de la télé.

PASCALE KRÉMER

CULTURE

THÉATRE

■ **« NORA » : Claudia Stavisky met en scène, dans la grande salle du Théâtre national de la Colline, *Nora*, la première pièce d'Elfriede Jelinek. Les représentations ont lieu du 5 janvier au 20 février, avec notamment Valérie Dreville, Daniel Berlioux, Didier Flamand, Serge Maggiani, Laurence Mayor, Farida Rahouadj... dans les décors de Christian Fenouillat.**

■ **DU ROMAN AU THÉATRE : compatriote de Thomas Bernhard, de Peter Handke, du cinéaste Michael Haneke (*le Sixième Continent, Benny's Video*), Elfriede Jelinek partage leur vision cinglante de l'Autriche.**

Rencontre avec Elfriede Jelinek, dramaturge autrichienne

L'aiguillon de la haine

VIENNE

de notre envoyée spéciale

Nora commence ainsi : *« Je ne suis pas une femme abandonnée par son mari. Je suis une femme qui est partie d'elle-même. Automatiquement. Ce qui est plus rare. Je suis Nora, la Nora de la pièce d'Ibsen. »* Elfriede Jelinek est une féministe avouée, militante, qui martèle sans désemparer sa colère. Elle utilise avec une force, une intelligence et une adresse redoutables l'arsenal de la dérision, dans une écriture drue, viscérale en même temps que froidement précise, obsessionnelle jusqu'à l'insoutenable. Guerrière des mots, elle retourne contre ses ennemis leurs propres armes, déplace et entrecroise les langages. Dans *Nora*, le vocabulaire de l'économie – et sa grammaire – servent à tout exprimer : revendications sociales, amitié, et surtout l'amour. C'est à la fois burlesque, brutal, effrayant.

D.R.

Elfriede Jelinek

Beau visage régulier, sourire calme, Elfriede Jelinek n'évoque en rien une farouche amazone. Seulement, il y a son regard qui transperce, et cette espèce de retenue dont on se demande quelles forces elle ferait exploser si elle se relâchait. Peut-être s'agit-il simplement des effets de l'éducation reçue par une jeune fille de la bonne bourgeoisie catholique autrichienne. Mais dont le père, juif, tchèque et pauvre, est mort fou. Aujourd'hui, Elfriede Jelinek habite, dans une banlieue résidentielle de Vienne, un pavillon tranquille avec un petit jardin en désordre, et un arbre aux grosses branches tordues. Des fenêtres du salon, on aperçoit des maisons semblables groupées au sommet d'une colline.

On pourrait se croire chez l'une de ces familles à la conscience tranquille qu'Elfriede Jelinek abhorre, comme si elle voulait reproduire, pour le maîtriser, l'espace de son étouffement. Elle dit ne pas se souvenir exactement de la date à laquelle elle a écrit *Nora*. Ce qu'elle sait, en revanche, c'est pourquoi : *« Après Beckett, je souhaitais un renouvellement des formes. »*

Le piège de la sexualité

Elle a voulu continuer l'œuvre de Brecht, non pas dans son propos ou ses personnages, mais *« en tant que modèle d'un théâtre épique, refusant toute psychologie ». « Montrer une vraie femme ne m'intéresse pas*, dit-elle. *Je voulais un stéréotype, quelqu'un qui serait comme un mur sur lequel on a collé une affiche.* Maison de poupée *est une pièce du dix-neuvième siècle dont l'héroïne symbolise la libération des femmes, un premier pas vers leur indépendance. Il me fallait dire de quelle façon elles ont été trahies, de quelle façon elles-mêmes se sont trahies. J'ai choisi de le faire en utilisant le langage de l'économie. »*

Elfriede Jelinek ne pose pas, face à d'affreux bourreaux, des victimes parées de toutes les qualités. Elle exerce sa dérision envers celles et ceux qui collaborent avec le pouvoir politique et marchand, y compris Nora : *« Chez Ibsen, elle quitte son mari et ses enfants pour se trouver; je raconte son échec »*. Le chemin de Nora croise celui du mouvement ouvrier. Comme les camarades, elle se laisse flouer, devient complice des oppresseurs. Complicité qu'Elfriede Jelinek rejette radicalement : *« J'ai toujours eu horreur des femmes qui s'accrochent au pouvoir masculin. Elles sont insupportables, leur conduite est aussi aberrante que celle de l'agneau se blotissant contre le loup. Depuis que je suis un peu connue, beaucoup viennent vers moi. Elles me demandent de tenir un rôle masculin, c'est-à-dire qu'elles m'accordent un pouvoir dont je ne veux pas. Je veux que chacune trouve en elle son propre pouvoir, sa force »*.

Comme toutes les héroïnes d'Elfriede Jelinek, Nora tombe dans le piège de l'amour, de la sexualité. C'est parce qu'elle tente d'en jouer qu'elle devient d'abord complice, et puis victime. *« Un thème éternel. La pièce dénonce le mythe de l'amour, omniprésent dans les littératures du monde entier. Cet amour qui tombe là où il doit tomber, au moment où on en a besoin, et se résoud dans la sexualité. Finalement, la sexualité n'est pas une chose naturelle. Elle aussi est un mythe, une forme extrême et hypocrite d'exploitation. Elle reproduit les structures sociales, les rapports de force existants; elle assure la domination du plus fort. On reproche aux féministes de figer les femmes dans les emplois de victimes. Nous ne faisons que signaler la réalité. Je suis d'accord avec Simone de Beauvoir quand elle écrit que la féminité est toujours vue comme « l'autre », hors norme.*

» Les poncifs collés aux femmes sont simples; il y a d'un côté la mère, de l'autre la putain, rassurante dans la mesure où elle entre directement dans le processus marchand, la mère étant la seule fonction sanctifiée par la société : encore une façon d'écarter les gens de la réalité, un mensonge que les mères transmettent à leurs filles. Si c'était vrai, elles seraient toujours à cent pour cent du côté des enfants. Or, dans les procès de violences sexuelles, combien en voit-on, cloîtrées dans le silence. Elles n'ont rien dit, elles ont laissé le crime s'accomplir sans aider leur enfant. »

Chez Elfriede Jelinek, les rapports avec les parents – et particulièrement entre mère et fille – sont carrément épouvantables. Sa Nora n'a pas souffert d'abandonner ses enfants. Quand elle les retrouve, elle les supporte à peine – sans aller jusqu'à tuer comme l'héroïne de *Lust*. *« Ma mère est une femme forte, autoritaire. Elle a quatre-vingts ans, et aujourd'hui, sans discussion, elle a chassé un ouvrier qui réparait sa fenêtre et qui, selon elle, ne s'y prenait pas bien. Elle habite l'étage au-dessus. Comme Dieu,* ajoute Elfriede Jelinek en riant et en joignant les mains. *Mon père, lui, était quasiment inexistant. Il était juif. Ma mère m'avait envoyée dans une école très autrichienne, où l'on enseigne l'obéissance, et lui m'a donné une éducation différente. Je ne l'ai pas beaucoup aimé. Pas du tout même. Seulement, il m'a encouragée à m'affirmer par le langage, à m'en servir contre les adultes. La foi dans le pouvoir des mots est une caractéristique de la culture juive.*

Les relents du nazisme

» Je me demande si, en suivant l'exemple de mon père, en me servant du langage au lieu de me plonger dans la musique, comme le voulait ma mère, je n'ai pas cherché à le sauver d'elle, et moi avec lui. Je ne veux pas dire qu'elle soit totalement négative : elle est très intelligente. Sans elle, mon père n'aurait pas survécu. Moi, c'est en fonction d'elle, de sa personnalité, que j'ai construit mon existence. Elle était puissante, impressionnante. Elle a lu mes livres. Pas tous. Lust, *je ne voulais pas, d'ailleurs elle n'est pas allée au bout. A l'égard de la sexualité, elle se montre réticente. Elle dit que j'écris n'importe quoi, mais elle est contente parce qu'on parle de moi. »*

Nora n'est pas seulement l'histoire d'une *« femme flouée »*. Elfriede Jelinek aborde l'autre thème de toute son œuvre : la brûlure du passé autrichien, les relents du nazisme, *« notre fausse innocence »*. Pour cette raison, pour cette hantise et sa virulence, on l'a parfois comparée à Thomas Bernhard : *« C'est la haine qui nous a rapprochés, elle est le moteur de ma vie, elle me pousse à écrire »*, dit-elle, forcément souriante. Encore et encore, elle veut *« démonter l'engrenage économie / sexualité / discrimination / racisme »*. Elle raconte l'obligation d'être *« double quand on est une femme et que l'on écrit, parce qu'on tient alors une fonction d'homme que l'on doit abandonner dans les relations sexuelles »*. Elle vitupère contre l'exclusion des différences, et le poids social qui étouffe, écrase, détruit, qui pousse à la complicité, à l'autodestruction.

Elfriede Jelinek est obsessionnelle – tout comme son écriture. Elle décortique les comportements les plus insensés avec la distance d'une ironie glaciale : *« On accusait déjà Flaubert de froideur. J'appartiens à une génération qui se méfie des sentiments, des réactions émotionnelles : je ne peux pas oublier l'hystérie des femmes quand Hitler parlait du haut d'une tribune. Je m'attache avec une sorte de désespoir aux processus analytiques du langage. »*

Poursuivie par le passé, blessée par un inquiétant présent, Elfriede Jelinek reconnaît que le danger menace dans bien d'autres pays : *« Mais le nazisme n'est comparable à rien, pas même au stalinisme. La « solution finale » ne peut pas être relativisée. »*

Si Elfriede Jelinek écrit pour le théâtre, c'est qu'elle le trouve *« politiquement plus efficace que le roman, même si le militantisme des années 60-70 semble avoir définitivement disparu ». « D'ailleurs,* ajoute-t-elle, *mes pièces ne peuvent être données que dans des institutions, pour des spectateurs possèdant déjà leurs références, les clefs des croisements de langage. Le langage théâtral ne peut pas être naturel. Celui de Thomas Bernhard ou de Peter Handke ne l'est pas plus que le mien. Nous sommes quelques-uns, en Autriche, à parler, à être entendus au-delà de nos frontières. Nous sommes des exceptions, il y en a toujours. Ce qui nous manque, c'est la bonne littérature « triviale », populaire, les bons films d'amour. La culture de consommation courante est abandonnée, et nous risquons d'en mourir. »*

Les pièces d'Elfriede Jelinek sont jouées principalement en Allemagne. La dernière, à Francfort, traite du sida, par la métaphore d'une infirmière vampire. La prochaine, *Relais d'autoroute, ou Cosi fan Tutte* est programmée au Burgtheater de Vienne : *« Plusieurs couples se trouvent réunis dans ce relais. Ils font ce qui leur plaît, jouissent de tout sans problème, dans le calme, rien n'a plus d'importance : Ils sont morts. »*

COLETTE GODARD

► Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris (20e). Métro : Gambetta. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinées samedi et dimanche à 15 h 30. Du 5 janvier au 20 février 1994. Tél. : 43-66-43-60. 110 F et 150 F.

Qui a peur de l'« écrivaine » ?

« Ames sensibles et délicates... Elfriede Jelinek n'écrit pas pour vous... Plutôt contre vous. Ou contre elle », prévenait Nicole Zand à propos des *Exclus* (« le Monde des livres » du 21 avril 1989). Elfriede Jelinek est née en 1946, en Styrie (province autrichienne). Elle a appris à jouer de l'orgue, du violon, du piano et suivi des cours de théâtre. Son premier roman, *Nous sommes des appeaux, baby*, date de 1970. Suivent *Michael, un livre de jeunesse pour la société enfantine* (1972), *Au pays des nuées* (1988). *Les Amantes* (1975), *les Exclus* (1980) qui doivent être adaptés pour le théâtre, *la Pianiste* (1983), *Lust* (1989), traduits en français par Yasmin Hoffmann et Maryvonne Litaize, sont publiés chez Jacqueline Chambon.

Elfriede Jelinek a reçu en 1986 le prix Henrich Böll de Cologne et, en 1987, le prix littéraire de la région de Stelemark – son pays natal. Elle a écrit le scénario du film de Werner Schröter *Malina*, d'après le roman d'Ingeborg Bachman. *« Mais,* dit-elle, *Schöter n'avait pas besoin de moi, il a fait ce qu'il a voulu »*. Les Editions de l'Arche s'apprêtent à publier, dans l'adaptation de Louis-Charles Sirjacq, *Nora* (dont le titre complet en allemand est : *Ce qui arriva quand Nora quitta son mari ou les piliers de la société*).

Elle date de 1979, c'est la première pièce d'Elfriede Jelinek, qui a écrit en outre pour le théâtre : *Burgtheater* (1985), *la Maladie ou les femmes modernes* (1986), *Totenauberg* (1992) – à paraître prochainement chez Jacqueline Chambon. *Clara S.*, seule pièce jamais montée en France avant *Nora*, l'a été par une cinéaste allemande, Ulrike Ottinger, au Festival d'Avignon de 1983. Jusqu'à présent, ce qui n'est pas le cas en Allemagne ou en Autriche, nos metteurs en scène masculins, âmes sensibles, semblaient avoir peur.

C. G.

MUSIQUE : découverte d'un piano de la famille Bach. – Selon le *Times* du 28 décembre, un pianoforte acheté pour 200 livres (1 700 francs) lors d'une récente vente aux enchères aurait appartenu à Johann Christian Bach, un des fils de l'auteur du *Clavier bien tempéré* et compositeur lui-même. Construit en 1770 probablement par Johannes Zumpe, le premier facteur de pianos en Angleterre, l'instrument a été authentifié par un expert de chez Sotheby's. Johann Christian Bach s'était établi à Londres en 1762, à l'âge de vingt-sept ans, et y était resté jusqu'à sa mort, vingt ans plus tard.

ARTS

BATCHAM, à Marseille
LUBA, à la Fondation Dapper de Paris

Cours africaines

Dans la chapelle de l'hôpital de la Vieille-Charité de Marseille, élevée sur les plans de Pierre Puget, veillent dix-neuf masques de bois clair disposés dans des vitrines en losange. Tous différents, en dépit des canons esthétiques communs qui ont présidé à leur élaboration.

Ces grandes figures sont toutes construites en courbes et contre-courbes, à peu près sans aucun angle droit. Un immense front sans épaisseur surmonte des yeux en ovale, les pommettes sont saillantes, le nez projeté en avant, la bouche bombée laisse apparaître les dents, le menton est avalé. La sculpture joue sur l'opposition violente des plans et des masses. Les lobes du front, qui occupe les deux tiers de la pièce, sont soulignés par un jeu de stries ou de damiers . Certains de ces masques, dits Batcham du nom du royaume où le premier d'entre eux a été collecté, sont érodés par le temps ou l'usage. Ils viennent tous du Cameroun occidental, région de collines verdoyantes que les Anglais appellent le Grassland.

Plusieurs groupes ethniques y vivent, tous de langue bantoue. Parmi eux, les Bamilékés se divisent eux-mêmes en une multitudes de petits royaumes gouvernés par des rois, les *fons*, également chefs religieux. Le *fon* est assisté de serviteurs-dignitaires qui l'aident dans l'exercice du pouvoir. C'est à eux que le roi remet une partie de ses trésors : bijoux, tissus précieux, sièges d'apparat, grandes effigies sculptées, masques. Certains de ces objets ont été prêtés, le temps de l'exposition, par des chefferies bamilékées . On peut ainsi voir, dans la pénombre de la Vieille-Charité, des trônes anthropomorphes, couverts de perles ou de coquillages, des tambours, des masques (un très beau « casque » Janus) et de grandes statues humaines, elles aussi souvent « perlées ».

Certaines d'entre elles sont les effigies des souverains : le premier rôle du sculpteur, dont la place est importante dans ces royaumes, est de glorifier la puissance du *fon*, puissance tempérée par l'existence de sociétés qui possèdent elles aussi un important patrimoine artistique.

Chez les Bamilékés, cet art de cour très sophistiqué est donc lié à un protocole et à des rituels que l'on connaît assez mal. Les masques Batcham ne sont que rarement sortis en public, portés sur la tête ou tenus à bout de bras, ils « dansent » devant le *fon*. Ils apparaissent également lors des funérailles du souverain. Ces pièces magnifiques, très rares – il n'en existe pas deux douzaines dans le monde –, à l'élaboration savantissime, justifient la réputation des artistes bamilékés.

Art de cour aussi à la Fondation Dapper à Paris, qui expose sobrement une excellente sélection d'œuvres (90 pièces) venues du royaume luba. Celui-ci, fondé à la fin du XVIe siècle entre le fleuve Zaïre et le lac Tanganyika (au nord de l'actuel Shaba, ex-Katanga), a connu son apogée au XVIIIe siècle avant de décliner au siècle suivant. Les artistes qui occupent une place de choix dans la société traditionnelle luba ont développé un style naturaliste, aux volumes doux, tout en courbes. Les têtes sont rondes, les fronts bombés, les oreilles petites, les yeux en grain de café. Les sculpteurs, qui attachent une grande importance aux détails des coiffures et des scarifications, affectionnent les patines sombres.

La production des ateliers est abondante : sièges-cariatides, coupes, porte-flèches, sceptres, haches cérémonielles, appuis-têtes. On a réussi à identifier avec une certaine précision les auteurs de ces œuvres, grâce aux styles caractéristiques de chacun d'entre eux. Le style nerveux, sinon tourmenté, du maître de Buli ou les contours adoucis, plus voluptueux, du maître de Mulango. La femme est omniprésente dans les sculptures lubas : seule, associée à une autre femme, à un homme ou à un enfant. Ainsi les tabourets royaux, symboles du pouvoir, sont-ils presque toujours soutenus par une cariatide. La femme n'est ici ni une esclave, ni un personnage de haut rang, explique François Neyt, auteur d'une volumineuse étude sur l'art luba, *« mais la référence fondatrice de la famille, du groupe humain et surtout de la royauté »*.

Si cette production est façonnée en fonction d'une exigence précise, si l'art de cour a ses normes où la tradition pèse lourdement, si la beauté doit reposer sur *« l'adéquation de l'objet à représenter ce pourquoi il est créé »* (Marcel Griaule), il est pourtant évident que l'art résiste à ces contraintes. Mieux même : il atteint à une forme d'autonomie, et c'est alors qu'il agit sur la société et parvient à l'incarner. Ce n'est sans doute pas un hasard si les missionnaires se sont particulièrement attachés à la destruction de ces œuvres.

EMMANUEL DE ROUX

► *Batcham, sculptures du Cameroun*, Musée des arts africains, océaniens et amérindiens (avec le concours de la Fondation ELF), Centre de la Vieille-Charité, chapelle, 2, rue de la Charité, 13002 Marseille. Tél. : (16) 91-56-28-38. Jusqu'au 31 janvier 1994. Catalogue, avec des textes de Jean-Paul Notué, Louis Perrois et Alain Nicolas, RMN (diffusion Le Seuil éd.), 216 pages, 320 F.

► *Luba*, Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris. Tél. : 45-00-01-50. Jusqu'au 17 avril 1994. A lire : *Luba, aux sources du Zaïre*, par François Neyt, éditions Dapper, 254 pages, 175 F.

► A lire également : *L'Afrique fantastique par les dessinateurs et les explorateurs du XIXe siècle*, une anthologie du *Tour du Monde*, présentée par Jean-Marc Boutonnet-Tranier, Æthiopia éd. (8, promenée Voltaire, 94200 Ivry-sur-Seine), 304 pages, 390 F.

CINÉMA/BIBLIOGRAPHIE

Instantanés du délire

TEX AVERY
de Pierre Lambert,
éditions Démons et merveilles
224 pages, 400 illustrations,
395 F.

Consacré uniquement à la période la plus faste de Tex Avery, les années 1942-1955, où, chez MM. Metro, Goldwyn et Mayer, il donna toute la mesure de son invention, l'ouvrage de Pierre Lambert tient à la fois de l'objet de luxe et de la recherche érudite, sinon maniaque.

On le feuillette pour le plaisir de retrouver les personnages, pour découvrir *de visu* les processus qui leur ont donné naissance. On s'arrête sur les courts textes qui ouvrent chaque ensemble de planches de reproductions, regroupées par année : Pierre Lambert, spécialiste du dessin animé, y esquisse d'un trait fin la carrière d'Avery, qui fit des étincelles moins personnalisées chez Warner, inventant notamment (aux côtés de l'autre génie du genre, le moins célèbre Chuck Jones) les mémorables Daffy Duck et Bugs Bunny. Il détaille ensuite la naissance et les métamorphoses de la galerie de héros givrés conçus par le dessinateur pour MGM, le loup et le sculptural Chaperon rouge, Droopy, l'écureuil fou et le tandem George et Junior, évidemment, mais aussi des apparitions plus épisodiques, et tout aussi réjouissantes (mention spéciale à l'Indien idiot et au Pygmée omnivore).

Sans se perdre dans la glose, les textes et les images fournissent moult informations et enseignements. Et puis on cesse de feuilleter et on cesse de lire : parce qu'on est saisi d'un fou rire irrépressible, jailli d'une image, d'un souvenir. Le mouvement et le son reviennent dans le hors-champ du bouquin. Et cela fait le plus grand bien.

J.-M. F.



Avec un rythme moyen de 8 000 allocataires supplémentaires par mois

Le revenu minimum d'insertion souffre de la crise

■ **765 000.** Selon des estimations encore provisoires, le nombre de bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI) devrait friser la barre des 765 000 allocataires à la fin de l'année 1993, contre 671 000 un an plus tôt.

■ **FLUX.** Alors qu'une décrue semble s'amorcer dans les départements d'outre-mer, les effets de la récession ont, en revanche, sensiblement accéléré en métropole le flux des entrées dans le dispositif.

■ **BIEN-FONDÉ.** Si nul ne remet en cause le bien-fondé du RMI, tous s'inquiètent des conséquences, notamment financières, de cette montée en charge.

«On ne sait plus où on va...» Cinq ans après la création du revenu minimum d'insertion, en décembre 1988, les acteurs du RMI assistent, impuissants, à l'augmentation inexorable du nombre des bénéficiaires de l'allocation minimale. En un an, sous le choc de la récession économique, les entrées dans le dispositif se sont accrues de près de 20 % en métropole, soit un rythme moyen de 8 000 allocataires supplémentaires par mois. Pis, en région parisienne et sur le pourtour méditerranéen, la très forte densité de RMistes déjà recensés (*voir graphique*) n'a pas empêché le nombre des allocataires de croître de 30 % en un an. Et le mal s'étend aussi très rapidement dans des zones jusque-là plutôt épargnées par la crise, telles que l'Alsace (+25 % en un an) ou la région Rhône-Alpes...

Seule éclaircie à ce sombre tableau, une légère décrue (–4 % sur le premier semestre) s'est, pour la première fois, amorcée dans les DOM en 1993, même si l'on y dénombre encore plus de 630 RMistes en moyenne pour 10 000 habitants. Cette décroissance s'expliquerait, en particulier, par les effets de l'alignement progressif du niveau local des allocations familiales sur celui de la métropole.

«Nous sommes trop dépendants de la conjoncture économique en métropole», se contente-t-on d'observer à la délégation interministérielle au RMI. En effet, l'accès des plus démunis au marché du travail – classique ou subventionné par les mesures des plans-emploi – semble s'être encore réduit cette année du fait de la «concurrence» des autres chômeurs et de la suppression d'offres d'emplois traditionnellement réservées aux moins qualifiés. La restriction, en 1992, des conditions d'indemnisation de l'UNEDIC et la suppression, l'année précédente, de l'allocation d'insertion pour les femmes ont de plus contribué à précipiter de nouvelles catégories de population, maintenues à l'écart du monde du travail, vers le RMI. Ainsi, estime-t-on à quelque 35 000 le nombre de RMistes supplémentaires dus à ces changements, sur les second semestre 1992 et premier semestre 1993. Mais la crise a aussi fait basculer de façon plus massive qu'auparavant nombre de jeunes adultes exclus du bénéfice de l'assurance-chômage. Conséquence, la moitié des RMistes sont, à la fin de cette année, âgés de moins de trente-cinq ans, alors que ceux-ci ne représentaient que 43 % des allocataires en 1989. Mais qu'ils soient exclus par la limite d'âge des dispositifs d'insertion des jeunes en difficulté, réservés aux moins de vingt-cinq ans, ou jeunes diplômés à la recherche de leur premier emploi, ces nouveaux allocataires inquiètent les acteurs du RMI censés leur proposer une solution d'insertion : *«Mis en échec dans les précédents dispositifs, les premiers ne croient plus à aucune solution d'insertion et on ne peut tout de même pas proposer aux jeunes diplômés un stage de réinsertion sociale ou de qualification!»*, constatent nombre de gens de terrain. L'embarras est d'autant plus grand que ces jeunes allocataires ont tendance à détourner à leur profit les mesures d'insertion professionnelles, tels les contrats emploi-solidarité (CES), jusque-là réservées aux plus défavorisés : RMistes, chômeurs de longue durée. Si les collectivités et les associations qui les emploient seraient plutôt tentées de s'en féliciter, les spécialistes de l'insertion commencent, eux, à s'inquiéter de cette dérive.

Course-poursuite éprouvante

Compte tenu du rythme des entrées, l'amélioration constante – attestée par l'augmentation des taux de sortie (1) – de l'efficacité globale de cette véritable *«usine d'insertion»* qu'est devenue le RMI s'apparente donc à une éprouvante course-poursuite. Course rendue aujourd'hui encore plus difficile, compte tenu notamment de l'instauration de quotas départementaux pour les CES, principales voies d'insertion professionnelle des RMistes, et du difficile décollage des emplois consolidés. Sans compter que des difficultés budgétaires commencent à se faire jour.

Car le RMI coûte de plus en plus cher. Non seulement à l'Etat, qui, en 1993, aura dépensé 16,5 milliards de francs au titre de l'allocation (contre 13,9 en 1992), mais aussi aux conseils généraux, légalement tenus de débloquer au moins 20 % des crédits réservés à l'allocation pour financer les dépenses d'insertion autres que celles prévues par le plan emploi. Les crédits départementaux du RMI – qui ne représentent encore que 4 % des budgets d'aide sociale (60 milliards de francs en 1993) – ont progressé de... 33 % en 1992 et s'apprêtent à subir une nouvelle secousse en 1993. *«Jusqu'à quand les conseils généraux vont-ils pouvoir suivre un tel rythme de croissance de leurs dépenses sans remettre en cause leurs investissements?»*, s'inquiète Paul Girod, sénateur (UDF-AD) de l'Aisne et président de l'Association des présidents de conseils généraux. Ce dernier préconise déjà un renforcement des contrôles pour *«coincer ceux qui passent entre les gouttes des différents dispositifs»* et l'arrêt de *«l'acharnement thérapeutique»* tendant à insérer à tout prix ceux qui manifestement n'ont pas les capacités de sortir du RMI. Parallèlement, il demande *«une remise à plat»* des rôles entre l'Etat et les départements, dont le copilotage alimente, selon lui, *«l'atmosphère globale d'irresponsabilité»* qui caractérise actuellement le système.

De son côté, l'Etat est également tenté de serrer les boulons budgétaires. Non pas sur le volet de l'allocation, mais sur les crédits d'insertion à sa charge. Ainsi, le ministère du travail a-t-il, en juin, limité le rythme mensuel d'entrées en CES jusqu'à la fin de l'année dans les départements. Quatre mois plus tard, ceux qui avaient eu l'outrecuidance de dépasser leur quota se sont vu vertement tancer par le directeur du cabinet du ministre du travail, au motif que *«ce dépassement compromettait la recherche d'une meilleure maîtrise budgétaire de ce dipositif»*. *«Vaut-il mieux financer des mesures emploi ou laisser les gens chez eux à ne rien faire?»*, réagit, quelque peu désabusé, l'un de ces mauvais élèves dont le travail contre l'exclusion était encore, il y a trois mois, partout cité en exemple.

«Que vont devenir les RMistes qui arrivent en fin de contrat emploi-solidarité? Après trois ans d'activité, il serait délirant de les renvoyer aux ASSEDIC...», s'interroge plus généralement cet autre. Les emplois *«consolidés»* – censés permettre aux bénéficiaires d'un CES de prolonger celui-ci au-delà de trois ans, moyennant une prise en charge progressive de l'employeur – ont, en effet, du mal à décoller : seuls 2 530 contrats de ce type ont été signés sur les huit premiers mois de l'année.

Face à ces critiques, le gouvernement est tenté de faire le gros dos, se contentant de constater qu'en dépit du changement de majorité *«nul ne remet en cause le bien-fondé du dispositif»*. Il est vrai que, de la même façon que le RMI avait, par le passé, occulté le chômage de longue durée, les difficultés des sans-domicile-fixe ont aujourd'hui tendance à masquer un RMI banalisé dans l'opinion. Laissera-t-on s'épuiser ceux qui sont, sur le terrain, confrontés chaque jour à leur misère? Au risque d'amplifier les critiques d'inspiration populiste quant au coût du RMI.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) En juin 1993, 65 % des bénéficiaires entrés dans le dispositif au premier semestre 1989 en étaient sortis au bout de quatre ans (contre 57 % au bout de trois ans). De même, 54 % des RMistes entrés en 1990 en sont sortis au bout de deux ans (contre 48 % des bénéficiaires de 1989).

111 RMistes pour 10 000 habitants en métropole

Nombre de bénéficiaires du RMI pour 10 000 habitants

moins de 75
de 75 à 100
de 100 à 125
de 125 à 150
plus de 150

Source : Délégation interministérielle du RMI

Si la densité moyenne d'allocataires s'établit à 111 RMistes pour 10 000 habitants en métropole, la situation est très variable selon les départements. Dans les Pyrénées-Orientales, cette densité s'élève à 251 allocataires, contre seulement 43 dans les Yvelines. La situation métropolitaine se situe largement en deçà par rapport aux départements d'outre-mer, où l'on relève une densité de 483 bénéficiaires en Martinique, 490 en Guyane, 635 en Guadeloupe et... 745 à la Réunion.

CLÉS/ *Règles*

■ **CRÉATION.** Le «revenu minimum d'insertion» a été institué par la loi du 1er décembre 1988, adoptée à la quasi-unanimité à l'Assemblée nationale. Il est destiné à assurer un revenu minimum provisoire et les moyens de retrouver des ressources durables à ceux qui en sont dépourvus. La loi du 29 juillet 1992 a consolidé l'existence du RMI en prévoyant notamment la généralisation de la couverture complémentaire maladie des allocataires.

■ **CONDITIONS D'ATTRIBUTION.** Le RMI est attribué de droit à toute personne résidant en France, âgée de plus de 25 ans (ou ayant au moins un enfant à charge) et dont les ressources sont inférieures au revenu minimum. Les étrangers en situation régulière, détenteurs d'une carte de séjour depuis plus de trois ans, ont aussi le droit de recevoir une allocation.

■ **MONTANT.** Compte tenu de la hausse de 2 % au 1er janvier, la base mensuelle de calcul est fixée à 2 298,08 francs pour une personne seule en métropole et à 3447,12 francs pour un couple. Toutes les autres sources de revenus (allocations familiales, pensions, aide au logement...) étant déduites de cette base de calcul, le montant versé à chaque foyer s'élève en moyenne à 1 850 francs par mois.

■ **FINANCEMENT.** L'Etat prend en charge l'intégralité de l'allocation et certaines dépenses liées à l'insertion : mesures du plan emploi, allocations logement, dépenses spécifiques d'insertion dans les DOM. Les conseils généraux financent les autres dépenses d'insertion et la couverture d'assurance-maladie des allocataires.

Accompagnés d'exonérations des charges patronales

Les emplois à temps partiel se sont beaucoup développés depuis septembre 1992

Décidées pour lutter contre le chômage, les mesures d'exonération de charges sociales pour l'emploi à temps partiel, d'abord fixées à 30 % des charges patronales à la fin août 1992, puis portées à 50 % à compter du 1er janvier 1993, ont connu un réel développement. Surtout dans la deuxième période, 100 000 salariés étant concernés par la disposition en juin 1993. Mais il faut savoir que la loi quinquennale de Michel Giraud, ministre du travail, a décidé de ramener cette exonération à 30 % à compter du 1er janvier 1994. De septembre à décembre 1992, 45 000 contrats étaient signés, selon les indications fournies par la direction des études et des statistiques du ministère du travail (*Premières informations*, no 387, 21 décembre). Il y en a eu 80 000 au cours du premier semestre 1993, et encore 40 000 aux mois d'octobre et de novembre, le rythme étant de 15 000 par mois.

Apanage d'une population jeune

Tout en restant le fait des petites entreprises du secteur des services marchands, à l'usage des femmes employées, le dispositif s'est diffusé progressivement aux hommes, ouvriers de l'industrie principalement, qui représentent 30 % des contrats, alors qu'ils n'occupent que 15 % des emplois à temps partiel. Pour ces derniers, en effectifs, l'augmentation aura été de 120 %, de 1992 à 1993, tandis que l'âge moyen, inférieur à trente ans pour près de la moitié des bénéficiaires, montre bien que le temps partiel demeure l'apanage d'une population jeune.

Peu à peu, aussi, les employeurs ont commencé à recruter d'anciens demandeurs d'emploi, pour qui la mesure avait été conçue à l'origine. Ceux-ci ont représenté 22 % des embauches à temps partiel avec un abattement de 30 % en 1992. Ils en ont constitué 30 % au premier semestre 1993, lorsque l'abattement est passé à 50 %. Au total, 35 000 auront ainsi retrouvé un emploi à durée indéterminée, mais les chefs d'entreprise ont continué de préférer la transformation d'anciens contrats à temps partiel en nouveaux contrats ouvrant droit aux exonérations.

Tous sexes confondus, la part des employés dans les nouveaux contrats passe de 58 %, fin 1992, à 56,1 %, début 1993, et ce au profit des ouvriers, qualifiés ou non. Le tertiaire en est l'utilisateur privilégié, avec 79,2 % des contrats en 1993, contre 82,1 % en 1992, mais une hausse est intervenue dans le bâtiment comme dans l'industrie, qui sont passés ensemble de 17 % en 1992 à près de 20 % en 1993. Ce mouvement, encore timide, s'est accompagné d'un déplacement vers des entreprises de plus grande taille, même si celles de moins de 50 salariés représentent toujours 83,3 % des contrats signés.

REPÈRES

AUTOMOBILE

Augmentation de 8,3 % des ventes des constructeurs américains en 1993

Les trois constructeurs américains ont enregistré cette année des ventes en augmentation de 8,3 % par rapport à 1992. Ils ont ainsi regagné quatre points de marché depuis deux ans sur leurs concurrents japonais aux Etats-Unis, a annoncé, lundi 27 décembre, l'Association américaine des constructeurs automobiles (AACA). En 1993, les ventes de voitures et de véhicules utilitaires légers aux Etats-Unis dépasseront 14 millions, soit 7,1 % de plus qu'en 1992. En 1994, les constructeurs américains devraient dépasser leurs homologues japonais en production pour la première fois depuis treize ans, selon l'AACA. L'AACA cite la reprise économique et l'amélioration de la qualité des voitures américaines pour expliquer cette remontée, sans mentionner la hausse du yen qui a conduit à un renchérissement des voitures japonaises aux Etats-Unis.

FORÊTS

Baisse sensible des recettes des ventes de bois

L'élaboration du budget 1994 de l'Office national des forêts (ONF) a été très difficile *«en raison de la diminution des recettes de ventes de bois»*, a indiqué l'Office, dans un communiqué publié le 24 décembre. Ces recettes sont estimées à 1,24 milliard de francs, soit 124 millions de francs de moins qu'en 1993. Cependant, le rythme élevé des aménagements forestiers sera maintenu : 400 000 hectares de forêts seront dotés d'un aménagement nouveau ou d'un premier aménagement. L'ONF, que préside René Souchon, ajoute que *«le dossier de la délocalisation de la direction générale* [actuellement située près de la place de la Nation, à Paris] *a été évoqué lors du conseil d'administration du 16 décembre. Les représentants du personnel ont réaffirmé leur totale opposition à ce transfert»*.

FAILLITE DE LA BCCI : abandon des poursuites contre un banquier saoudien accusé de fraude. – Le parquet de New-York a accepté d'abandonner ses poursuites contre le banquier saoudien Khaled Ben Mahfouz, mêlé au scandale de la faillite de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI), contre le paiement de 225 millions de dollars (1,28 milliard de francs). Ben Mahfouz, ancien président de la National Commercial Bank (NCB), première banque privée saoudienne, était accusé d'avoir joué un rôle majeur dans le naufrage de la BCCI, mise en liquidation en 1991 pour fraude à grande échelle. Sur les 225 millions de dollars que Ben Mahfouz a accepté de verser, 188 millions serviront à dédommager la First National Bank et le cabinet comptable Touche Ross, chargé de liquider la BCCI, 35 millions iront à la Réserve fédérale américaine (Fed) et 2 millions au bureau du parquet de New-York.



Alors que les milieux d'affaires attendent les détails du plan de relance

L'économie japonaise a enregistré une série de mauvais résultats en novembre

La litanie des mauvaises performances de l'économie du Japon se poursuit. Le taux de chômage s'est établi, en novembre, à 2,8 % de la population active contre 2,7 % en octobre, soit le chiffre le plus élevé depuis six ans. Et le constructeur automobile Mazda prévoit quatre jours de chômage partiel en janvier pour réduire la production face à la baisse des ventes.

La consommation des ménages, susceptible de relancer l'activité, continue de chuter. Les ventes des grands magasins et supermarchés ont diminué de 6,9 % en novembre par rapport à novembre 1992. C'est le dix-huitième mois consécutif qui connaît une baisse par rapport au même mois de l'année précédente. L'excédent de la balance des comptes courants s'est élevé à 8,21 milliards de dollars (47 milliards de francs), soit une chute de 20,6 % par rapport à novembre 1992. Seule petite lueur : la hausse de 1,8 % de la production industrielle en novembre par rapport à octobre, où elle avait baissé de 5,5 % par rapport à septembre. L'indice des prix à la consommation a diminué de 0,6 % comparé à octobre mais affiche une hausse de 0,9 % par rapport à novembre 1992.

Parallèlement au plan de relance, les milieux économiques attendent une réforme fiscale pour redynamiser l'économie. Mais les partis de la coalition au pouvoir s'opposent sur ce sujet. Les socialistes restent opposés à une compensation de la baisse de l'impôt sur le revenu par un alourdissement de la TVA.

Six semaines avant la rencontre Clinton-Hosokawa

Regain de tension commerciale entre Washington et Tokyo

Après avoir constaté le recul en 1993 des semi-conducteurs américains sur le marché japonais, Mickey Kantor, représentant spécial du président Clinton pour le commerce, a lancé, lundi 27 décembre à Washington, un vif avertissement en direction de Tokyo, demandant la convocation d'urgence d'une réunion intergouvernementale afin de rétablir la part du marché promise lors des accords bilatéraux de 1991.

NEW-YORK

de notre correspondant

Le cycle de l'Uruguay achevé, l'administration américaine est déjà tout entière mobilisée pour son nouveau combat, celui qu'elle va mener maintenant avec son principal partenaire commercial, le Japon, avant la rencontre prévue le 11 février entre le président Bill Clinton et le premier ministre Morihiro Hosokawa. Décidée en juillet à Tokyo, cette réunion devrait être l'occasion pour les deux dirigeants d'établir un accord-cadre organisant les relations bilatérales entre les Etats-Unis et le Japon. Mais les désaccords entre les deux pays se multiplient sur tous les fronts.

La nouvelle aggravation du déficit commercial américain vis-à-vis du Japon – il pourrait atteindre 55 milliards de dollars en 1993 – est naturellement à l'origine des tensions entre Washington et Tokyo. Pour l'administration Clinton, il ne fait pas de doute, comme l'a déclaré Lloyd Bentsen, secrétaire au Trésor, à la veille de Noël, que *« le Japon n'a pas tenu* [en 1993] *ses engagements internationaux visant à mettre en œuvre une croissance tirée par la demande intérieure et devant conduire à une réduction significative de son surplus commercial extérieur ».*

La menace de mesures de rétorsion

S'exprimant, jeudi 23 décembre, devant la presse étrangère, Bowman Cutter, un des conseillers de Bill Clinton pour les questions de politique économique, a fait part de la déception de la Maison Blanche face à la lenteur des réformes de structure au Japon et à la faiblesse des programmes de relance mis en œuvre. Constatant une volonté de changement chez ses interlocuteurs politiques à Tokyo, M. Cutter a dénoncé le comportement de la bureaucratie locale. Il estime que le Japon devra, *« dans son intérêt comme dans celui des Etats-Unis et du reste du monde »*, se rapprocher de plus en plus dans son fonctionnement des autres économies industrielles.

Si le gouvernement japonais se refuse à stimuler l'activité économique ou à procéder à des réformes de structure, les Américains souhaitent qu'au moins il ouvre davantage les marchés nationaux aux exportateurs étrangers. Or, là non plus, l'administration américaine ne constate aucune évolution positive. Certes, Tokyo a finalement accepté, à l'occasion du cycle de l'Uruguay, la levée de l'embargo sur les importations de riz. *« Une décision symbolique courageuse »*, a reconnu M. Cutter. L'Amérique devrait en profiter : les producteurs, notamment californiens, escomptent y vendre en 1994 au moins 400 000 tonnes de marchandises.

Mais, dans les autres domaines, il n'y aurait, selon Washington, pas de véritable ouverture. Les discussions menées depuis juillet par des groupes d'experts en vue d'établir un accord-cadre entre les deux pays n'auraient pas avancé : *« Jusqu'à présent, les négociations sont franchement décevantes »*, a déclaré, mardi 21 décembre, Joan Spiro, la sous-secrétaire d'Etat chargée des affaires économiques et agricoles. En fait, les sources de contentieux sont multiples : dans la construction, les superordinateurs, l'automobile, les pièces détachées pour voitures ou les marchés publics. Washington semble déterminé à brandir, si nécessaire, la menace de représailles.

Afin de pouvoir mesurer la réalisation des objectifs fixés dans les accords bilatéraux, les Etats-Unis souhaitent définir avec les Japonais des instruments de mesure permettant de vérifier des progrès dans l'ouverture des marchés. Ils parlaient d'objectifs quantitatifs et qualitatifs à fixer d'avance. En fait, ils avaient obtenu un accord de ce type en 1991 pour les semi-conducteurs : les Japonais s'étaient engagés alors à tout faire pour que les produits américains représentent au moins 20 % du marché nippon à partir de 1992. Si, fin 1992, l'objectif avait été atteint, il n'a pu être maintenu en 1993. M. Kantor a indiqué que la part du marché détenue par les producteurs américains, en hausse au niveau mondial, était en baisse au Japon. Elle serait revenue à 18,1 % au troisième trimestre 1993. Très inquiet, M. Kantor a estimé indispensable la convocation d'urgence d'une réunion bilatérale intergouvernementale pour régler le problème.

Les Japonais rejettent catégoriquement l'idée de déterminer – dans d'autres secteurs comme l'automobile – des objectifs chiffrés de parts de marché, estimant que ce serait instaurer un commerce dirigé *(managed trade)* contraire au libre-échange. L'argument irrite profondément les Américains *« venant du plus dirigiste des grands pays industriels* [le Japon] *et s'adressant à l'économie la plus ouverte* [les Etats-Unis] *»*, selon M. Cutter. Tout en continuant à plaider en faveur de critères concrets et chiffrés, les Américains ont, semble-t-il, abandonné leur intention d'imposer aux Japonais des objectifs quantitatifs en termes de parts de marché.

Les Etats-Unis souhaitent ensuite une ouverture accrue de la finance japonaise – des métiers de l'assurance à partir de février 1994 et des marchés des capitaux à partir de juillet. Or pas plus dans ce domaine que dans d'autres, ils n'ont obtenu d'engagements. M. Bentsen doit se rendre à Tokyo en janvier. D'après des informations venant de Tokyo et non confirmées à Washington les Américains auraient averti les Japonais qu'en cas de blocage l'Amérique pourrait pratiquer à l'égard du Japon une application sélective de la clause de la nation la plus favorisée. Les financiers japonais ne pourraient faire aux Etats-Unis que ce que les Américains sont autorisés à faire au Japon.

Désaccords autour du niveau du yen

Le niveau du yen enfin est une dernière source de conflit entre les deux grandes puissances commerciales. Début 1993, l'administration Clinton avait exprimé le souhait de voir le yen se réévaluer fortement vis-à-vis du dollar. Le yen s'est très fortement apprécié – le dollar approchant les 100 yens. L'excédent commercial n'a en revanche pas été réduit.

Aujourd'hui, compte tenu des situations économiques respectives – la récession au Japon, la reprise aux Etats-Unis – les marchés des changes ont tendance à laisser tomber le yen pour lui préférer le dollar. La devise japonaise a atteint la semaine dernière son niveau le plus bas depuis sept mois. C'est une nouvelle source d'inquiétude pour Washington. M. Bentsen a expliqué que M. Clinton ne souhaitait pas une dévaluation excessive du yen. Il ne souhaite surtout pas une appréciation trop forte du dollar qui risquerait de handicaper les exportateurs américains. Après un petit répit, le yen a repris, au lendemain de Noël, son mouvement de baisse.

Avant la rencontre du 11 février entre Bill Clinton et Mohiriho Hosokawa, les Américains accentuent la pression sur leurs amis japonais. Ils les menacent de mesures de représailles. Il y a dans la négociation entre les deux premières puissances mondiales un fait nouveau. Frappé par une profonde récession, le Japon négocie dans une position de relative faiblesse. *« Les Japonais n'ont plus l'arrogance qu'ils avaient dans les années 80 »*, notait Bowman Cutter. Un élément que les Américains comptent certainement exploiter.

ERIK IZRAELEWICZ

Le Japon va importer 1,9 million de tonnes de riz d'ici à mars 1994

Le Japon importera 1,9 million de tonnes de riz avant la fin de l'année fiscale en cours, qui s'achève en mars 1994, en raison de mesures d'urgence adoptées pour faire face à une pénurie de riz due au mauvais temps, a annoncé, lundi 27 décembre, l'agence gouvernementale de l'alimentation. Ces mesures se prolongeront jusqu'en octobre, ce qui fait que le Japon aura importé entre 2,03 et 2,23 millions de tonnes de riz entre novembre 1993 et octobre 1994. – *(AFP.)*

Le développement de l'audiovisuel à l'Est

La bataille de la privatisation s'intensifie en Pologne

Une dizaine de groupes internationaux sont en compétition pour l'attribution de l'unique chaîne de télévision nationale privée. Au total, 105 candidats convoitent des stations de télévisions locales et 278 veulent acquérir une station de radio, dont 7 à l'échelle nationale.

VARSOVIE

correspondance

La Pologne postcommuniste engendre dans la douleur son nouvel ordre audiovisuel. Autour de la privatisation des médias audiovisuels, de puissants groupes privés se pressent tandis que la classe politique polonaise s'émeut de voir échapper à son contrôle ces instruments privilégiés de la propagande communiste.

Le Conseil national de radiodiffusion et de télévision (CNRT, neuf « sages » de diverses tendances politiques), seul habilité à accorder des fréquences et des concessions aux opérateurs privés, a jusqu'au 31 mai prochain pour faire connaître ses choix, les listes des candidats étant closes depuis le 30 novembre. Selon un membre du CNRT, Andrzej Zarebski, les premières décisions – *« les moins controversées »* – concernant les radios locales devraient être communiquées dans les prochaines semaines.

C'est, bien sûr, l'unique télévision nationale privée qui suscite le plus d'émotions, à cause de son impact politique et de son poids sur le marché publicitaire, en plein essor en Pologne. Vu que la législation polonaise limite à 33 % la participation étrangère dans l'audiovisuel (la presse écrite n'est soumise à aucune limite), les groupes internationaux ont été obligés de s'associer à des partenaires locaux. La concurrence étant très serrée, la plupart des candidats au réseau national postulent simultanément pour les stations régionales. Tel Canal +, qui pourrait se contenter des fréquences locales dans dix grandes villes polonaises, selon ses responsables.

Les réticences de l'armée

Mais quatre ans après la chute du régime communiste la transformation du paysage audiovisuel polonais est semée d'embûches. L'armée rechigne à lâcher sept fréquences qu'elle devait libérer avant la fin de l'année pour faire de la place à une télévision nationale privée. Elle n'en a libéré qu'une, et le CNRT n'exclut pas, selon l'un de ses membres, Marek Siwiec, *« une guerre pour les ondes avec le ministère de la défense »*.

En outre, pour fonctionner dès le mois de janvier dans ses nouvelles structures, la télévision publique doit être enregistrée en tant que société par un tribunal compétent. Or le tribunal de Varsovie a refusé de proceder à cet enregistrement pour une raison apparemment secondaire, ce qui risque de retarder tout le processus. Ce refus coïncide avec le conflit entre le président Lech Walesa et les « sages » de l'audiovisuel, qui se sont vu reprocher de n'avoir pas consulté le chef de l'État sur leurs décisions. Ils ont aussitôt rejeté ces accusations alors que le chef de l'Etat n'a pas hésité à les inviter à démissionner. M. Walesa a apparement été très irrité par la récente nomination par le CNRT d'un journaliste connu pour son indépendance d'esprit, Wieslaw Walendziak (trente et un ans), à la tête de la télévision publique.

« Avez-vous vu une voiture dans laquelle on peut mettre une vitesse sans pouvoir la changer ? », s'est étonné le président polonais, quand on lui a fait remarquer que c'est lui-même qui nomme le président et trois des neuf membres du CNRT, lesquels, en tout état de cause, ne peuvent être révoqués que par le Parlement.

MICHEL GARA

Les candidats

Voici les principaux projets de télévision susceptibles d'être retenus par le Conseil national de radiodiffusion et de télévision :

– **Antena 1** : dirigée par l'ancien PDG de la télévision publique, Marian Terlecki, associé à Time-Warner et à Turner Broadcasting System (CNN) ;

– **NTP** : conduite par l'ancien dissident Miroslaw Chojecki et le journaliste français Gabriel Meretik, avec le soutien du groupe américain CEDC et de la SOFIRAD (France) ;

– **TV7** : association de la CLT (propriétaire de RTL) et de Reuter avec le groupe polonais ITI (distribution de films, publicité, aliments) et le réseau câblé local Elektrim ;

– **OTP** : préparée par l'éditeur allemand Bertelsmann avec notamment l'assureur polonais Warta ;

– **Top Canal** : émanation d'une station locale pirate qui émet déjà à Varsovie, avec le concours du consortium suédois Kennevik ;

– **PTP** : une douzaine de stations locales pirates en service, associées au groupe multimédia sarde de Nicola Grauso ;

– **Canal Plus** : le groupe français souhaite lancer une chaîne cryptée payante avec, notamment, L'Oréal-Pologne et Kodak-Pologne.

Manœuvres pour la télévision du futur

La Bundespost s'allie à l'opérateur du satellite Astra

Après les Etats-Unis, l'Europe entre à son tour dans le jeu des alliances et fusions pour préparer l'avènement de la télévision du futur. Lundi 27 décembre, la Deutsche Bundespost Telekom (DBT) et la Société européenne des satellites (SES), opératrice d'Astra, ont annoncé leur décision de s'allier en vue de l'introduction des normes de transmissions numériques.

En Europe aussi la télévision du futur commence par des alliances entre groupes de télécommunications, opérateurs de télévisions, câblo-opérateurs et sociétés de satellites. La Bundespost DBT et la Société européenne des satellites (SES), firme luxembourgeoise qui gère les satellites Astra, ont annoncé, lundi 27 décembre, leur intention de collaborer pour assurer le développement des techniques de transmission numérique par câble et satellite des programmes de télévision et de radio. Une société commune sera fondée, et la Deutsche Bundespost Telekom prendra, d'autre part, une *« participation significative »*, de l'ordre de 15 % à 16 %, dans le capital de SES. Le principal actionnaire de la SES restera l'État luxembourgeois, qui opère à travers deux sociétés publiques, la Banque et Caisse d'épargne de l'Etat et la Société nationale de crédit et d'investissements, qui garderont chacune un tiers des droits de vote.

Cette alliance du géant téléphonique allemand avec la SES s'effectuera par le biais d'une augmentation de capital qui devrait permettre de financer les septième et huitième satellites Astra, dont la valeur est estimée à 180 millions d'écus chacun (1,2 milliard de francs environ). Compte tenu des normes de compression numérique en cours d'élaboration (un canal pourra transporter entre 5 et 10 programmes différents), Astra 1E et Astra 1S, qui devraient être lancés en 1995 et 1996, pourront diffuser jusqu'à 400 chaînes de télévision en Europe. Bien entendu, cette alliance a moins pour but d'inonder la zone de réception d'Astra de programmes de télévision gratuits que de se positionner sur le marché de la télévision payante : chaînes cryptées, paiement à la séance et vidéo sur commande. Même si nul ne sait aujourd'hui quel budget les télespectateurs sont prêts à consacrer à cette gamme de services audiovisuels nouveaux, les conditions de base de la viabilité économique sont réunies : les projets commerciaux des nouveaux alliés seront offerts en priorité aux 12 millions de foyers câblés que gère la Bundespost en Allemagne et aux 6 millions de foyers abonnés et équipés d'une antenne parabolique que compte Astra. Sur le plan stratégique, il est clair que la télévision du futur en Europe dispose désormais d'une épine dorsale, laquelle passe par l'Allemagne et le Luxembourg en contournant soigneusement la France.

Partout dans le monde, sauf en France, les ingénieurs des télécommunications se sont alliés aux saltimbanques des programmes et aux financiers du câble pour mieux contrôler les marchés. Malgré des tentatives nombreuses de coopération dans le passé, France Telecom et la Bundespost ont toujours échoué à concrétiser une alliance dans les satellites. L'opérateur français, commanditaire des trois satellites Telecom 2, se retrouve quelque peu isolé dans le secteur audiovisuel sur un seul domaine linguistique, celui de la télévision en français. Il est probable que l'accord Bundespost aura des répercussions importantes sur les accords récemment signés entre Berlusconi, Leo Kirch et Bertelsmann. Canal Plus, dont la stratégie internationale passe par le satellite, ne manquera pas de s'interroger elle aussi sur ses perspectives européennes.

Y. M.

VIE DES ENTREPRISES

En envoyant de nouveaux dirigeants au Japon

Ford accroît son pouvoir chez Mazda

Le constructeur automobile américain Ford vole au secours de son partenaire japonais Mazda. Trois cadres supérieurs de l'entreprise de Detroit, qui détient 25 % du capital de Mazda, vont venir épauler leur unique collègue déjà en place, pour travailler à la politique produit du constructeur nippon. Selon le président de Mazda, Yoshiro Wada, ces nouveaux dirigeants siégeront également au conseil d'administration de la firme japonaise. Ils seront officiellement nommés lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires de Mazda en juin prochain, ce qui portera à 7 sur 42 le nombre de sièges détenus par Ford au conseil d'administration de Mazda.

Ce mouvement intervient alors que Mazda souffre de la dépression japonaise. La société mère pourrait essuyer une perte de 32 milliards de yens (1,7 milliard de francs) au cours de l'exercice se terminant le 31 mars. L'alliance entre le deuxième constructeur américain (derrière General Motors) et le troisième constructeur japonais (derrière Toyota et Nissan) remonte à 1979 (*le Monde* du 17 mars 1992).

A leurs liens capitalistiques s'ajoutent des liens industriels et commerciaux. Depuis 1987, les deux sociétés ont standardisé les principaux composants de leurs nouveaux modèles au Japon, aux Etats-Unis et en Europe et ont développé ainsi une banque d'organes. En outre, ils ont mis à leur catalogue respectif certains modèles communs. La Ford Probe n'est rien d'autre que la Mazda 626, et les véhicules 4x4 Mazda Navajo sont des Ford Explorer rebaptisés.

La nomination des nouveaux dirigeants va permettre aux deux firmes d'accroître leur coopération. Dans le développement de produits mais aussi dans leur stratégie commerciale, même si, comme l'a affirmé M. Wada, les deux firmes ont bien l'intention de garder des *« identités distinctes »*. Les deux firmes vont ainsi conserver des réseaux commerciaux et des divisions marketing séparés aux Etats-Unis. Mais Ford compte sur l'aide de Mazda pour se développer en Asie. En revanche, il ne prévoirait pas d'augmenter sa participation actuelle dans le capital de Mazda.

A. K.

Une deuxième vie pour l'usine Trabant

Le constructeur des fameuses voitures est-allemandes Trabant a été vendu par la Treuhandanstalt, l'office public chargé des privatisations à l'Est, à une firme ouest-allemande spécialisée dans l'équipement automobile. Cette firme, appartenant à deux frères, Ulf et Ernst Wilhelm Rittinghaus, a repris pour 8 millions de marks (27 millions de francs) la société Sachsenring-Automobiltechnik GmbH, située à Zwickau (Saxe), qui échappe ainsi *in extremis* à la liquidation. Les frères Rittinghaus ont l'intention d'y construire notamment des voitures électriques, mais aussi des pièces de rechange et d'assurer le recyclage d'épaves.

Quelque 400 personnes seront employées dans l'usine l'an prochain. Les repreneurs prévoient de réaliser 65 millions de marks d'investissements ces quatre prochaines années et devraient bénéficier d'aides régionales significatives. Les effectifs doivent être portés à 600 d'ici à 1996.

Dans le cadre d'un plan de restructuration

La CGM propose aux équipages une nouvelle formule d'armement des cargos

Dans le cadre du programme de restructuration engagé depuis un an et demi, Eric Giuily, président de la Compagnie générale maritime (CGM), devrait signer avant la fin de l'année avec plusieurs syndicats de marins et d'officiers un accord relatif aux conditions d'armement des navires du groupe public. Une longue discussion a eu lieu le 22 décembre avec les syndicats, qui ont consulté leur base depuis une semaine.

Les termes de l'accord proposé par la direction de la CGM sont les suivants : garder les effectifs actuels à 100 % français sur les navires, mais en leur adjoignant des *« bordées de renfort »* étrangères (composées de marins roumains) pour assurer les tâches d'entretien courant des bateaux ; armer trois navires aux conditions économiques du registre français des Kerguelen, avec, par conséquent, un pourcentage important de navigants étrangers payés moins cher que les Français ; garantir l'emploi en 1994, 1995 et 1996 de 620 navigants (239 officiers et 381 personnels d'exécution) sur la base d'une flotte minimale de 16 navires. S'il doit y avoir une adaptation des effectifs, elle se fera, a indiqué Eric Giuily, exclusivement par appel aux mesures d'âge, au volontariat et à l'aménagement du temps de travail.

La CGM attend de ces mesures une économie d'environ 30 millions de francs. Le président de la CGM devrait, en outre, annoncer prochainement une importante cession d'actifs par association avec des partenaires maritimes et commerciaux étrangers, ce qui permettra d'aborder 1994 dans la perspective d'un redressement très sensible des comptes. Le déficit pour 1993 devrait avoisiner 450 millions de francs.

F. Gr.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

COOPÉRATION

EDF et l'allemand Badenwerk vont travailler ensemble dans le traitement des déchets. – Electricité de France (EDF) et l'électricien allemand Badenwerk (BW) ont décidé d'étendre leur coopération au secteur du traitement des déchets à travers leurs filiales Pronergies et Electricité de Strasbourg pour EDF et Useg pour BW, a annoncé EDF, dans un communiqué publié lundi 27 décembre. La société Pronergies, filiale d'EDF spécialisée dans le traitement des déchets ménagers et industriels, et Electricité de Strasbourg, autre filiale d'EDF, cotée à la Bourse de Paris, qui distribue le courant à 400 000 clients en Alsace, vont prendre une participation de 25 % dans le capital d'Useg, filiale propreté de BW. La conclusion définitive de cette opération exige le consentement de l'administration fédérale pour le règlement des cartels (Bundeskartellamt). Badenwerk produit et distribue l'électricité dans le pays de Bade, le long de la frontière alsacienne, et dessert environ 800 000 clients. Sa filiale Useg emploie environ 700 personnes dans plus de 20 entreprises.

CRISE

PECHINEY envisage la fermeture de ses sites pyrénéens d'aluminium. – Pechiney, touché depuis dix-huit mois par la chute des prix de l'aluminium consécutive aux exportations massives de la Russie, n'exclut pas de nouvelles mesures de restructuration, voire la fermeture des deux sites pyrénéens de Lannemezan et Auzat, si la situation ne s'améliore pas en 1994, a-t-on indiqué, lundi 27 décembre, au siège du groupe. Le président d'Aluminium Pechiney, Bernard Legrand, a indiqué, lors d'un comité central d'établissement la semaine dernière, que le groupe prendrait une décision au cours du premier semestre 1994 sur l'avenir des deux sites.

CONFLIT

MICHELIN : reprise du travail à l'usine Cataroux. – En conflit avec la direction depuis le 20 décembre, 150 grévistes de l'usine Cataroux de Michelin, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) ont repris le travail, lundi 27 décembre. Le projet de réduction de dix minutes des temps de pause a été suspendu et la direction s'accorde un délai de réflexion pour déterminer *« les meilleures modalités d'application possibles »*.

CAPITAL

CRISTALLERIES DE BACCARAT augmente son capital de 29,9 millions de francs. – La Compagnie des cristalleries de Baccarat, contrôlée par la Société du Louvre (famille Taittinger), va procéder à une augmentation de capital de 48 984 actions de 10 francs de nominal émises au prix de 612 francs l'action – pour un total de 29,9 millions de francs. Les principaux actionnaires (groupe du Louvre, groupe de Chambrun) souscriront à cette augmentation pour l'intégralité de leurs droits (une action nouvelle pour 12 anciennes). La souscription est ouverte jusqu'au 10 janvier inclus. Les Cristalleries de Baccarat avaient enregistré au premier semestre une perte nette (part du groupe) de 10,5 millions de francs, pour un chiffre d'affaires consolidé semestriel en hausse de 0,6 %, à 203,8 millions).

MARCHÉ

NIKE autorisé à vendre ses produits en Espagne. – La compagnie américaine Nike, première firme mondiale d'équipements de sport, a annoncé qu'elle avait été autorisée, par un nouveau jugement du tribunal de Barcelone, à vendre ses produits sur le marché espagnol. En mars 1991, un premier jugement avait donné raison à un avocat catalan, Juan Amigo Freixas, qui avait acheté le nom de Nike à un fabricant de chaussettes des années 30 et demandait l'interdiction de la marque américaine. La Cour a levé l'interdiction car la marque n'avait pas été utilisée depuis soixante ans. Pour son dernier exercice, terminé le 31 mai, Nike, sous d'autres marques, a réalisé en Espagne un chiffre d'affaires de 48 millions de dollars (279 millions de francs) sur un chiffre d'affaires total de 3,9 milliards de dollars.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 28 décembre ⬇ Prises de bénéfices

Après trois records consécutifs, la Bourse de Paris subissait, mardi 28 décembre, des prises de bénéfices, notamment après l'annonce d'une prise en pension en Allemagne à la mi-janvier au taux inchangé de 6 %. En hausse de 0,14 % à l'ouverture, donc à un nouveau sommet, l'indice CAC 40 perdait ensuite régulièrement du terrain pour s'inscrire en baisse de 0,59 % à 2 263,04 points en milieu de journée.

La marché est actif en dépit de la fermeture, mardi, de la Bourse de Londres. L'environnement boursier international reste favorable. Hongkong, Singapour et Wall Street ayant atteint lors des dernières heures de nouveaux sommets après Paris, Francfort et Bruxelles lundi. Mais la correction est jugée logique après une hausse de 2,3 % en trois séances et surtout après la décision de la Bundesbank de lancer, le 12 janvier prochain, une prise en pension au taux inchangé de 6 %. Début décembre, l'institut d'émission allemand avait indiqué que pendant cinq semaines consécutives, c'est-à-dire jusqu'au 9 janvier, il procéderait à ce type d'opération au taux de 6 %. Les investisseurs espéraient qu'après l'échéance du 9 janvier la Bundesbank baisserait le loyer de l'argent et manifestent leur déception.

Car aujourd'hui plus que jamais, les investisseurs anticipent une importante baisse des taux d'intérêt pour relancer la croissance. Par la suite, c'est-à-dire au second semestre, il faudra qu'une amélioration de l'activité prenne le relais de ces espérances pour justifier le prix des valeurs, estiment des analystes. Sinon, gare au retour de bâton !

NEW-YORK, 27 décembre ⬆ Record

Wall Street a terminé sur un nouveau record, lundi 27 décembre, dans une atmosphère très calme, ce qui a contribué à exagérer les mouvements de la grande Bourse new-yorkaise, traditionnellement en hausse à la fin de l'année. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est inscrit en clôture à 3 792,93 points, en hausse de 35,21 points (+ 0,94 %). Mais seules quelque 170 millions d'actions ont été échangées, un volume habituel de mi-séance. Le nombre de titres en hausse a largement dépassé celui des valeurs en baisse : 1 310 contre 768.

La plupart des gérants de portefeuilles ont déjà vendu les titres en baisse et ont fini leurs opérations pour l'année, ce qui ne laisse plus que les acheteurs sur le terrain, selon Michaël Metz, responsable des investissements chez Oppenheimer. La fermeté des Bourses de Paris et de Francfort a contribué à la progression de Wall Street. Les opérateurs ont ignoré le recul de 1,9 % du Nikkei, dans le sillage de la déception provoquée par l'absence de propositions concrètes du gouvernement japonais pour relancer l'économie. Enfin, les valeurs américaines bénéficient également des attentes de bons résultats des entreprises au 4e trimestre.

VALEURS	Cours du 23 décembre	Cours du 27 décembre
Alcoa	68 1/4	68 5/8
ATT	54 3/8	54 1/2
Boeing	43 3/4	44 1/2
Chase Manhattan Bank	34 5/8	34 7/8
Du Pont de Nemours	49 1/8	49 3/4
Eastman Kodak	55 7/8	56 1/8
Exxon	63	64 1/4
Ford	64 7/8	64 1/2
General Electric	106	106 3/4
General Motors	55 1/8	56 3/8
Goodyear	44 3/4	45 3/8
IBM	58 5/8	59 1/4
ITT	92 1/8	92 5/8
Mobil Oil	77 1/4	78 3/8
Pfizer	67 1/8	68 7/8
Schlumberger	58	58
Texaco	63 7/8	64 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	146 5/8	147 1/2
Union Carbide	22 1/4	22 3/4
United Tech.	62 1/8	62
Westinghouse	14 1/8	14
Xerox Corp.	89 7/8	89 1/2

LONDRES, 27 décembre
Close en raison du Bank Holiday

HONGKONG, 28 décembre ⬆ Pointe

L'indice Hang Seng de la bourse de Hongkong a gagné, mardi 28 décembre en clôture, 4,8 % pour atteindre un nouveau record à 11 570,22 points. Le Hang Seng a gagné 530,38 points, la plus forte hausse jamais enregistrée en un jour, après avoir franchi vendredi le cap des 11 000 points.

De forts achats étrangers ont stimulé les valeurs malgré de nouvelles inquiétudes sur l'attitude de la Chine à l'égard du territoire en 1997.

TOKYO, 28 décembre ⬆ Rebond

La bourse de Tokyo s'est reprise, mardi 28 décembre, et l'indice Nikkei est repassé au-dessus de la barre des 17 000 points. La Nikkei gagnait ainsi en clôture 311,33 points, soit 1,9 % à 17 131,21 points. L'activité est restée modérée avec un volume de 200 millions de titres contre 195 millions lundi. Cette modération est liée notamment à l'approche de la fin de l'année boursière jeudi 30 décembre. Le marché ne rouvrira que le 4 janvier.

Les investisseurs espèrent tout de même que le gouvernement adoptera un plan de relance comprenant une baisse des impôts et un soutien aux banques, handicapées par des créances douteuses. Les fonds d'investissements ont beaucoup acheté en réaction aux récentes baisses de la place nippone, ont noté les courtiers. Les intervenants ont exprimé l'espoir que les fonds d'investissements vont encourager les particuliers à revenir à Tokyo, après s'être portés massivement sur les places asiatiques en plein essor.

VALEURS	Cours du 27 décembre	Cours du 28 décembre
Ajinomoto	1 150	1 170
Bridgestone	1 230	1 270
Canon	1 500	1 490
Fuji Bank	1 880	1 930
Honda Motors	1 420	1 480
Matsushita Electric	1 480	1 500
Mitsubishi Heavy	606	609
Sony Corp.	5 390	5 480
Toyota Motors	1 700	1 760

CHANGES

Dollar : 5,7970 F ⬇

Mardi 28 décembre, le deutschemark reculait légèrement à 3,4055 francs sur le marché des changes parisien contre 3,4081 francs lundi soir (cours indicatif Banque de France). Le dollar variait peu, à 5,7970 francs contre 5,8040 francs la veille en fin de journée (cours BdF).

FRANCFORT	27 déc.	28 déc.
Dollar (en DM)	1,7016	1,7015
TOKYO	**27 déc.**	**28 déc.**
Dollar (en yens)	111,25	111,45

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (28 déc.) .... 6 7/16 % - 6 9/16 %
New-York (27 déc.) .... 3 1/16 %

BOURSES

	24 déc.	27 déc.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 251,48	2 276,55
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 555,13	1 574,60
Indice SBF 250	1 496,37	1 503,76
NEW-YORK *(indice Dow Jones)*	**23 déc.**	**27 déc.**
Industrielles	3 775,72	3 792,93
LONDRES *(indice « Financial Times »)*	**24 déc.**	**27 déc.**
100 valeurs	3 412,30	Clos
30 valeurs	2 557,70	Clos
Mines d'or	247,40	Clos
Fonds d'Etat	106,96	Clos
FRANCFORT	**27 déc.**	**28 déc.**
Dax	2 222,89	2 253,98
TOKYO	**27 déc.**	**28 déc.**
Nikkei Dow Jones	16 819,88	17 131,21
Indice général	1 407,38	1 427,19

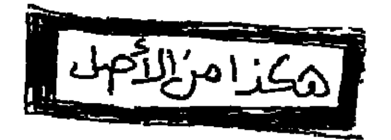
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,7920	5,7940	5,8375	5,8410
Yen (100)	5,2025	5,2099	5,2593	5,2687
Ecu	6,5843	6,5936	6,5839	6,5968
Deutschemark	3,4045	3,4060	3,4078	3,4096
Franc suisse	4,0090	4,0139	4,0240	4,8375
Lire italienne (1000)	3,4502	3,4542	3,4339	3,4398
Livre sterling	8,7126	8,7230	8,7378	8,7523
Peseta (100)	4,1437	4,1489	4,1182	4,1259

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 3/16	3 5/16	3 3/16	3 5/16	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	2 4/4	2 3/8	2	2 1/8	1 7/8	2
Ecu	6 3/4	6 7/8	6 5/16	6 7/16	6	6 1/8
Deutschemark	6 3/8	6 1/2	5 15/16	6 1/16	5 5/8	5 3/4
Franc suisse	4 7/16	4 9/16	4 1/16	4 3/16	3 7/8	4
Lire italienne (1000)	8 7/16	8 11/16	8 3/16	8 7/16	8	8 1/4
Livre sterling	5 3/16	5 5/16	5 3/16	5 5/16	5 1/8	5 1/4
Peseta (100)	9 1/8	9 3/8	8 3/4	9	8 3/8	8 5/8
Franc français	6 9/16	6 11/16	6 5/16	6 7/16	5 15/16	6 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 28 DÉCEMBRE

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 7,00

Cours relevés à 13 h 57
CAC 40 : −0,49 % (2265,44)

Règlement mensuel

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
147,28	EDF-GDF 3%	5730	5730	—
85,20	B.N.P. (T.P)	1080	1085	+0,46
88,28	Cr.Lyonnais(T.P.)	1030	1022	−0,78
85,67	Renault (T.P.)	2345	2365	+0,85
101,18	Rhone Poulenc(T.P)	2542	2542	—
98,14	Saint Gobain(T.P.)	1180	—	—
62,24	Thomson S.A (T.P)	1075	1055	−1,86
16	Accor 1	597	596	−0,17
14	Air Liquide 1	875	868	−0,80
14,50	Alcatel Alsthom 1	845	837	−0,95
10	Alcatel Cable 1	745	739	−0,81
13	Alspi 1	400	407,80	+1,95
12	AGF(Ass.gle.Fce) 1	698	694	−0,72
23	Axa 1	1595	1580	−0,94
0,86	Bail Equipement 1	45	45,30	+0,67
72,84	Bail Invest. 1	1130	1130	—
10	Bancaire (Cie) 1	572	565	−1,22
18	Banque Colbert C2#	145	144	−0,69
16	Bazar Hot. Ville 2	685	680	−0,73
15	Berger (M) 2	1274	1298	+1,88
15	Bertrand Faure 2	489	501	+2,45
17	BIC 1	1310	1303	−0,53
4	BIS 1	232	231	−0,86
—	BNP 1	289,80	287,20	−0,89
22	Bollore Techno.1 ●	363,70	363	−0,19
61	Bongrain 1	3035	3076	+1,35
5,50	Bon Marche (Au) 1	687	667	−2,91
11	Bouygues 1	807	807	—
15	BSN 1	942	942	—
25	Canal + 1	1107	1132	+2,26
7	Cap Gemini Sogeti1	170	172,50	+1,47
4	Carnaudmetalbox 1	191,50	194,30	+1,46
35	Carrefour 1	4334	4295	−0,90
5	Casino Guichard 1	197,40	196,60	−0,41
5,25	Casino Guich.ADP 1	144	144,90	+0,63
8,10	Castorama Dl (Li)1	925	913	−1,30
15	Ciments Fr.Priv.B2	374	—	—
4	C.C.F. 1	297,40	298	+0,20
2,40	CCMC-Mazagie(Ly) 2	75,70	75,45	−0,33
11	Cegid (Ly) 1	512	511	−0,20
10,61	Centrest (Ny) 2	30	30,50	+1,67
7,50	CEP Communication1	458	455	−0,66
10	Cerus Europ.Reun 1	132,90	129,30	−2,71
18	Cetelem 1	1305	1305	—
32	CGIP 1	1285	1285	—
20	Chargeurs 1	1368	1360	−0,44
5	Christian Dior 1	340,70	342,50	+0,53
17,50	Ciments Fr.Priv.B2	348	345	−0,86
6,60	Clarins 1	554	550	−0,72
7	Club Mediterranee1	354,70	350	−1,33
22	Colas 1	1077	1085	+0,74
11	CSP (Papiers)(Ly)2	736	772	+4,89
7,50	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
10,50	Comptoir Modur. 1	1825	1774	−2,79
15,50	CPR Paris.Resc. 1	520	516	−1,52
37,50	Credit.F.France 1	1220	1200	−1,64
9,40	Credit Local Fce 1	493,50	494,20	+0,14
10	Credit Lyonn.CIP 1	758	755	−0,40
40	Credit National 1	692	700	+1,16
—	CSEE 1	575	583	+1,39

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	121,15	1,332
CEPME 8,5% 88 CB	110,15	4,192

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Actions

Sicav (sélection) 27 décembre

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 27/12	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,7790	5,8040	5,55	6,05
Ecu	6,5850	6,5840	—	—
Allemagne (100 dm)	340,5400	340,8100	329	352
Belgique (100 F)	16,3450	16,3830	15,85	16,85
Pays-Bas (100 fl)	303,8700	304,0500	293	314
Italie (1000 lires)	3,4895	3,4535	3,25	3,70
Danemark (100 krd)	87,1900	87,2500	83	91
Irlande (1 iep)	8,2760	8,2985	7,80	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,6715	8,7130	8,25	9,05
Grèce (100 drachmes)	2,3715	2,3730	2,85	3,35
Suisse (100 f)	401,4800	401,8800	389	411
Suède (100 krs)	70,2800	69,9500	66	74
Norvège (100 k)	78,4900	78,5680	74	83
Autriche (100 sch)	48,4290	48,4680	47	50
Espagne (100 pes)	4,1455	4,1495	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,3300	3,3450	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,3354	4,3679	4,10	4,55
Japon (100 yens)	5,2194	5,2101	5,02	5,37

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 27/12
Or fin (kilo en barre)	71400	72300
Or fin (en lingot)	71550	72450
Napoléon (20f)	410	414
Pièce Fr (10 f)	376	—
Pièce Suisse (20 f)	413	413
Pièce Latine (20 f)	409	413
Souverain	520	537
Pièce 20 dollars	2695	2695
Pièce 10 dollars	1350	1400
Pièce 5 dollars	740	—
Pièce 50 pesos	2665	2700
Pièce 10 florins	431	430

Matif (Marché à terme international de France)

27 décembre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 17 999

Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	130,60	130	129,18
Précédent	130,44	129,88	129,10

CAC 40 A TERME
Volume : 21 134

Cours	Janvier 94	Février 94	Déc. 93
Dernier	2290,50	2300	2279
Précédent	2271,50	2283,50	2260

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

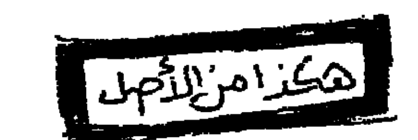
tort à l'emporte-pièce sur ... tique se résume en une phrase ... CLAIRE TRÉAN | par la CDU de Steffen Heitmann

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources humaines - Juridique

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger



SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie



ADJOINT AU DIRECTEUR TECHNIQUE

Ingénieur Arts et Métiers, ENSI de préférence ou équivalent, à 30/45 ans, vous avez une expérience de 5 ans minimum de la maintenance industrielle, sur site, dans notre secteur d'activités.

Responsable de la préparation des travaux, de la planification, du contrôle de l'exécution et du suivi des projets qui vous sont confiés, vous prendrez en charge, à la tête d'une équipe de 15 à 20 personnes (ingénieurs, agents de maîtrise, techniciens), l'aspect technique, relationnel et financier des opérations de maintenance.

Mobile et disponible pour des déplacements fréquents et de longue durée en France et en Europe, vous avez une bonne maîtrise de l'anglais et de l'outil informatique.

Homme de terrain, gestionnaire rigoureux, excellent technicien (tuyauterie, métallurgie, chaudronnerie industrielle), votre expérience de l'encadrement est confirmée.

En collaboration avec l'équipe de Direction, vous saurez optimiser les méthodes et la qualité de nos prestations.

Nous vous remercions d'adresser votre CV avec lettre manuscrite et photo d'identité sous la référence 93123 à notre conseil

MMC RECRUTEMENT
MANAGEMENT CONSEIL "Immeuble Front de Seine" - 40 quai du Havre - 76000 ROUEN

LTA▼AMP

SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

Collectivités territoriales - Ministères - Associations



LA VILLE DE MONTREUIL
(Seine-Saint-Denis)
100 000 habitants

recrute son

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION

chargé de :

- Structurer une direction opérationnelle de la communication ;
- promouvoir les actions et projets de la municipalité tant auprès de ses administrés que de l'ensemble de ses partenaires internes et externes ;
- diversifier les supports de cette communication en s'appuyant sur des moyens techniques innovants.

Votre capacité à concevoir une stratégie de la communication, à mettre en œuvre des techniques et outils performants est le reflet d'une expérience professionnelle confirmée (5 à 10 ans minimum) et s'allie à une parfaite connaissance des institutions publiques.

Adresser candidature, C.V. à M. le Député-Maire
Hôtel de ville 93105 MONTREUIL CEDEX

LE CENTRE INTERDÉPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE D'ILE-DE-FRANCE

RECRUTE

Dans différents domaines : assurances, information juridique, gestion de personnel, concours

FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX D'ÉTAT OU HOSPITALIERS DE CATÉGORIE A

Adresser candidatures, CV à :

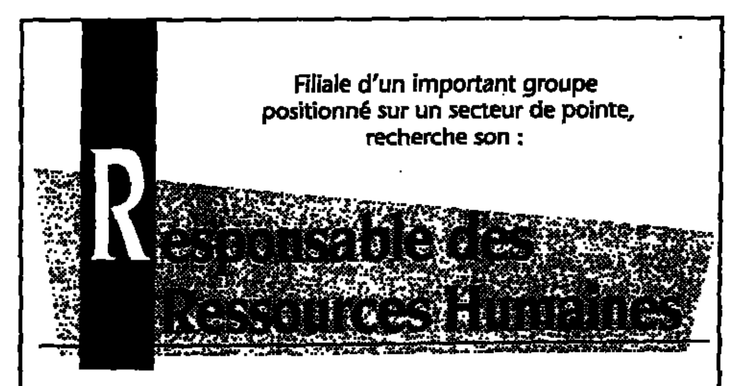
Monsieur le Président
du Centre interdépartemental de gestion
3, rue de Romainville
75940 PARIS Cedex 19

Renseignements : (16-1) 40-03-81-07.

LE MONDE DES CADRES

Promotion - Médias - Communication

Filiale d'un important groupe positionné sur un secteur de pointe, recherche son :



Vous serez chargé de la réalisation de l'ensemble des missions Ressources Humaines : relations sociales, gestion des carrières, politique de formation, application de la réglementation du travail, recrutement France et International.

Vous avez entre 30 et 35 ans, une expérience solide de la fonction RH, la maîtrise de l'anglais et une formation supérieure (DESS RH, IGS, Ecole supérieure de Commerce complétée par une spécialisation Ressources Humaines), ainsi qu'une forte motivation pour participer au développement des Ressources Humaines dans une entreprise encore de taille moyenne.

Merci d'adresser, votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. A4 01 04 à notre Conseil Madame Claude Favereau
FAVEREAU CONSULTANTS,
52 Rue de la Fédération, 75015 Paris.

FAVEREAU CONSULTANTS



Le Monde
L'IMMOBILIER

pavillons

95 - St-Brice-sous-Forêt. Pav. 102 m². Résid. calme, ensoleillée. Tr. belle prestation : entrée, mezz., dble séjour, cheminée, chauffage électr., gde véranda portes coulissantes, jard. clos. cuis. Vogica tte équipée av. pl. vitrocéramique, coin repas, 2 wc, 3 chbres av. placards, poutres, s. de b. équip. av. armoires, miroirs, tiroirs. Garage 2 voitures, cellier. 17 km Paris, 5 mn SNCF, proche ttes commodités. 970 000 F
Tél. : 39-90-26-90

villas

CORSE-DU-SUD
Particulier vend mini villa dans Porto-Vecchio. Construction de qualité dans ensemble avec piscine. Accès direct à la mer sans route à traverser. Visite possible du 28 au 31 décembre.
Tél. : 95-70-41-47
ou (16-1) 39-58-24-29

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS
et ts services. 43-55-17-50

immobilier information

Investissez à Paris
Rentabilité 8 % à 9 %
Gest. locative assurée
42-93-38-63

C'est pour trouver, c'est aussi pour proposer un emploi, c'est tous les mardis* c'est le Monde Initiatives



*daté mercredi

Pour agir et pour réfléchir

DÉFENSE

Selon l'annuaire « Flottes de combat »

La France va céder au Japon sa place de quatrième marine militaire du monde

La marine de guerre française est en passe de perdre sa place de quatrième marine du monde au profit de la marine japonaise. Bernard Prézelin, l'auteur de l'annuaire *Flottes de combat 1994*, qui fait autorité en la matière et qui vient de paraître, explique ce déclin en tonnage de la marine française par les restrictions budgétaires dont elle est aujourd'hui la cible. « *D'ores et déjà, si l'on prend en compte les 120 000 tonnes de l'Agence de sécurité maritime, qui est un corps de garde-côtes voué à être sous contrôle de la marine de guerre en cas de conflit, le Japon* [avec 235 800 tonnes de bâtiments de combat en service] *a relégué la marine française* [avec ses 322 765 tonnes] *à la cinquième place* », estime M. Prézelin.

Les trois marines qui précèdent actuellement la marine française sont celles des Etats-Unis (même si Bill Clinton a prévu de la réduire à 350 navires de combat, au lieu de 600 du temps de Ronald Reagan), de la Russie (qui ne parvient plus à entretenir ses unités anciennes et qui a dû limiter le volume de ses déploiements opérationnels à la mer) et du Royaume-Uni (dont la décision la plus surprenante a été de désarmer, en 1993, quatre sous-marins lance-torpilles quasiment neufs).

Si l'on ne s'en tient pas au seul total des tonnages, il existe néanmoins de grandes différences dans la composition des flottes française et japonaise. La première aligne des sous-marins nucléaires lance-missiles et lance-torpilles, et deux porte-avions anciens en attendant le *Charles-de-Gaulle* qui devrait entrer en service à la fin du siècle. La seconde en est dépourvue. Mais le Japon est en train de remplacer, nombre pour nombre, ses bâtiments anciens par des navires neufs de tonnage plus important, ce qui lui permet d'avoir la marine militaire à la moyenne d'âge la moins élevée dans le monde. « *En outre*, note M. Prézelin, *la commande par le Japon d'un porte-hélicoptères d'assaut* [qui déplacera 8 900 tonnes et deviendra le plus grand navire de la marine japonaise], *appelé officiellement bâtiment de débarquement, constitue la première étape vers l'obtention d'un porte-aéronefs* », puisqu'il possède lui-même un pont d'envol continu et un îlot de commandement à tribord.

► **Flottes de combat 1994, 1 016 pages illustrées de 2 660 photographies, Editions maritimes et d'outre-mer, 780 francs.**

EN BREF

MAROC : commande de deux patrouilleurs. – Deux patrouilleurs de haute mer, pour la surveillance de la zone économique exclusive des 200 milles (environ 370 kilomètres), ont été commandés par le gouvernement marocain à l'entreprise Lorient-Naval et Industries (LNI), à Lanester (Morbihan). Ce contrat, assure à cette filiale du groupe nantais Leroux-et-Lotz un plan de charge jusqu'à la fin de l'année 1995.

ARMEMENT : une commission parlementaire spéciale. – Après la publication du rapport du Commissariat général du Plan sur les industries de défense (*le Monde* du 22 décembre), Jacques Baumel, vice-président de la commission de la défense au Palais-Bourbon et député RPR des Hauts-de-Seine, a réclamé la création d'une commission parlementaire spéciale. « *Elle examinera*, a-t-il expliqué mercredi 22 décembre, *le choix des activités de défense qui doivent être maintenues pour notre sécurité et celles qui doivent être prévues désormais dans une coopération avec certains partenaires européens* », en raison « *du coût astronomique des armes intelligentes du futur* ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6202

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III							■		
IV		■		■					
V					■				■
VI	■	■		■					
VII									
VIII									■
IX		■				■		■	
X						■			
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Des personnes qui ne demandent qu'à s'étendre. – II. Qui peut embrasser tout le monde. – III. Un grain dans une parabole. Possessif. – IV. Souvent cité avec la taille. – V. Essaya de pincer. Se mettait en boule. – VI. Procéda à une opération de plongeur. – VII. Qui ne peuvent donc pas monter plus haut. – VIII. Les derniers sont à condamner. – IX. Particule. – X. Homme politique romain. Participe. – XI. Dans l'enfance. Qui n'est plus chargé d'affaires.

VERTICALEMENT

1. S'il est joli, ce n'est pas plat. Quand on la coupe, chacun met quelque chose. – 2. Son dos fait une bosse. Peut-être approuvé. Point de départ. – 3. Difficile à raccommoder. – 4. Prière. Comme le sang quand on reste calme. – 5. Fait des projets chimériques. Une ville dans sa plaine. – 6. Quand on y entre, on peut dire qu'on est dans les affaires. – 7. Préposition. Sorte de berceau. – 8. Gros savons. Note. – 9. Etendue d'eau. En Espagne. Pas de quoi être rassasié.

Solution du problème n° 6201

Horizontalement

I. Apétales (allusion à l'effeuillage des marguerites). – II. Maravédis. – III. Ore. Asile. – IV. Ut. Fretin. – V. Ridoir. – VI. Sauce. Oc. – VII. Crin. Si. – VIII. Ici! Etres. – IX. Nie. – X. Gê. Estime. – XI. Elite. Nus.

Verticalement

1. Amour. Linge. – 2. Partis. Ciel. – 3. Ere. Dacie. – 4. Ta. Four. Et. – 5. Avaricieuse. – 6. Lésèrent. – 7. Edit. Rein. – 8. Silicose. Mu. – 9. Sen. Cistes.

GUY BROUTY

CARNET

Naissances

Pauline
est heureuse d'annoncer la naissance de son petit frère

Tom,

le 25 décembre 1993,

chez
Valérie et Eric RAGONNET.

Décès

– Mme Colette Perrin,
sa sœur,
M. et Mme Claude Berl,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur Michel Mintz,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Bauer,
Sa fidèle Alice,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre AUGER,
grand-croix de la Légion d'honneur,
membre de l'Institut,

survenu le 24 décembre 1993, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, en son domicile, 12, rue Emile-Faguet, Paris-14e.

Les obsèques auront lieu le 29 décembre, au cimetière de Clairefontaine-en-Yvelines, dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

(Lire page 20.)

– Les familles Carles, Boccaccini, Rousset, Loridon, Giraudo, Scotto di Vettimo et Gauffre
ont la douleur de faire part du décès de

Yolande CARLES,
née Boccaccini,

survenu le 23 décembre 1993, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

L'incinération aura lieu le 31 décembre, à 10 h 30, au cimetière du Père-Lachaise.

– Marie-Claude et Michel CAVAGNARA,
Leur fils Fabien,
Mme Odette Cavagnara-Bussetta,
Et familles,
ont l'immense douleur de faire part de la disparition brutale de

Félix,

âgé de six ans,

survenue à Cayenne, le 21 décembre 1993.

– Mme André Dassonville,
sa belle-sœur,
M. Yves Dassonville,
Mme André Tabourin
et leurs enfants,
Mme Cyrille Le Gac
et ses enfants,
M. et Mme Jacques Dassonville
et leurs enfants,
ses neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces, arrière-petits-neveux et arrière-petites-nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Marie-Thérèse DASSONVILLE,

survenu à Montfermeil, le 25 décembre 1993, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Priez pour elle.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Martin-des-Champs, à Paris-10e, 36, rue Albert-Thomas, le jeudi 30 décembre, à 8 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Quiberon (Morbihan), dans le caveau de famille.

Ni fleurs, ni couronnes, ni plaques.

8, rue Saint-Germain,
93230 Romainville.

– La famille De Silva Telles,
au Brésil,
Ses élèves,
Et ses amis,
annoncent le décès de

Mercès DE SILVA TELLES,

pianiste concertiste,

survenu le 21 décembre 1993, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu, le mercredi 29 décembre, à 15 heures, en l'église Sainte-Clotilde, 29, rue Las-Cases, Paris-7e, suivie de l'inhumation, au cimetière du Montparnasse, à 16 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Le Monde *daté 26-27 décembre.*)

– Le Père provincial de la Compagnie de Jésus,
Les communautés jésuites de Sainte-Geneviève de Versailles, de la rue de Grenelle, à Paris,
M. et Mme Henri Favre,
M. et Mme Robert Favre,
Mme Marcel Favre,
Et leurs enfants,
font part du retour à Dieu de leur frère,

Michel FAVRE,

décédé au soir de Noël, à Paris, à l'âge de soixante et un ans.

Obsèques en la fête de Sainte-Geneviève, le lundi 3 janvier 1994, à 14 heures, en la chapelle de l'école Sainte-Geneviève, 2, rue de l'Ecole-des-Postes, Versailles.

– Mme Madeleine Joly,
son épouse,
Mlle Monique Joly,
sa fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice JOLY,

directeur de recherche honoraire
au CNRS,
commandeur de l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le 25 décembre 1993, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Regrets.

Les obsèques et l'inhumation auront lieu le mercredi 29 décembre, à 14 h 30, au cimetière de Vallères (Indre-et-Loire), où l'on se réunira.

55, rue Lacordaire,
75015 Paris.

– Louis et Helena Marmoz,
Raoul Marmoz,
Paulette Laforêt,
Henri et Jacqueline Marmoz,
Les familles Marmoz, Lagarde, Chaillot et Noël,
ont la douleur de faire part du décès, le 25 décembre 1993, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, de

Jane MARMOZ-LAFORÊT.

Les obsèques auront lieu le 30 décembre, à Roullet (Charente).

9, rue de Paris,
92100 Boulogne.

– Mme Charles Pasnanian,
Ses filles,
Ses petits-enfants,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles PASNANIAN,

survenu le 25 décembre 1993.

La cérémonie religieuse est célébrée ce mardi 28 décembre, à 15 h 30, en l'église arménienne, 15, rue Jean-Goujon, Paris-8e.

Ni fleurs ni couronnes.

– Notre grand-mère chérie Oma

Frieda PREDECKI-WEISS

nous a quittés le 26 décembre 1993, à quatre-vingt-quinze ans.

Obsèques mercredi 29 décembre, à 15 h 15, au cimetière parisien de Bagneux.

Sylvie, Bernard et Emmanuel,
Daniel et Judith,
Les familles Weiss, Predecki et Kahn.

61-63, boulevard Bineau,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Strasbourg. Paris. Colmar.

Mme Emmy Reinhardt,
Pierre et Suzanne Reinhardt,
Thomas et Antoine,
Patrick et Elisabeth Nawrot-Reinhardt,
Marion, Pierre-Louis et François,
Jean-Noël et Marie-Christine Reinhardt,
Charlotte, Dorothée et Anaïs,
Jean-Georges et Christine Bauer-Reinhardt,
Elsa, Guillaume et Mathilde,
Michel et Françoise Reinhardt
et Louis,
Les familles Dreyfus, Geiss, Roth, Rista et Belloy,
ont la très grande tristesse d'annoncer le décès de

M. Charles REINHARDT,
administrateur de biens,

survenu brutalement le 22 décembre 1993, dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu ce mardi 28 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Maurice, à Strasbourg.

Les fleurs peuvent être remplacées par des dons envoyés à Obernai (Bas-Rhin), rue du Village, en faveur de l'Association village d'enfants SOS d'Alsace.

6, rue Twinger,
67000 Strasbourg.

– Le docteur et Mme Franck Theuveny
et leurs enfants,
Mme Marie-Claude Theuveny
et ses enfants,
M. et Mme Christian Theuveny
et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude THEUVENY,
chirurgien-dentiste honoraire,
qualifié en orthopédie dento-faciale,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 24 décembre 1993, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 30 décembre, à 14 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot, à Paris-16e.

2, rue de l'Amiral-Cloué,
75016 Paris.

– Maïté Mathieu,
ses enfants et petits-enfants,
Marie-Claude et Maurice Badiche,
leurs enfants et petits-enfants,
Jean et Marie-Christine Soublin
et leurs enfants,
Marie-France et Jean Lecuir,
leurs enfants et leur petit-fils,
André et Sylvie Soublin
et leurs enfants,
Michel et Catherine Soublin
et leurs enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès, le 26 décembre 1993, de

Léopold SOUBLIN,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien président
de l'Union des armateurs à la pêche
de France.

A quatre-vingt-neuf ans, il a rejoint dans l'éternité son épouse,

Jeanne,

décédée le 3 janvier 1974.

Les obsèques auront lieu le mercredi 29 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Etienne de Fécamp (Seine-Maritime).

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à l'Association française de lutte contre la mucoviscidose (AFLM), 76, rue Bobillot, 75013 Paris.

Famille Soublin,
84, quai Guy-de-Maupassant,
76400 Fécamp.

– M. et Mme Christian Thibierge,
M. et Mme Thierry Lepeu,
Mlle Delphine Thibierge,
ses enfants
et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 26 décembre 1993, de

Mme Jean THIBIERGE,
née Marie-Thérèse Miguet.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 30 décembre, à 13 h 45, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, Paris-16e, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré.

L'inhumation aura lieu au cimetière Notre-Dame de Versailles.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

26, boulevard Suchet,
75016 Paris.

Avis de messes

– La messe du vendredi 31 décembre 1993, à 10 heures, en l'église Saint-Eustache, à Paris, sera dite pour

Xavier CORMENIER.

Anniversaires

– Le 28 décembre 1986, disparaissait accidentellement

Siva SOUBRAMANIÉN.

De la part de
Son épouse, Josette,
Ses enfants, Krishna et Indira.

– Il y a trois ans, nous perdions

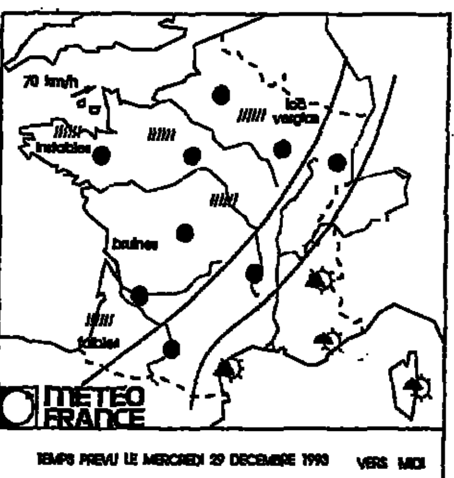
Adriana TOURAINE,

dont la joie de vivre, la générosité et le courage ont illuminé notre vie et celle de tous ceux qui l'ont connue.

Elle est présente en nous.

Alain, Marisol, Philippe, Michel, Isabelle, Alexandra, Gabriel, Andréa.

MÉTÉOROLOGIE



Temps doux avec un passage pluvieux. – Les régions méditerranéennes seront privilégiées avec du soleil et quelques passages nuageux.
Partout ailleurs, le temps sera le plus souvent couvert, excepté des éclaircies matinales de la Champagne-Ardenne à la Bourgogne et à l'Auvergne. De faibles précipitations toucheront encore le matin l'Alsace, la France-Comté et le nord des Alpes puis s'évacueront vers l'est. De nouvelles pluies faibles à modérées arriveront dès le matin sur la Bretagne, les pays de la Loire, le Poitou-Charentes et l'Aquitaine puis gagneront en cours de journée toutes les régions de la moitié nord ainsi que Aquitaine et Midi-Pyrénées.
Il neigera un peu sur le nord du Massif central, le Jura et le nord des Alpes au-dessus de 1 000 mètres.
Les températures matinales seront comprises entre 4 et 8 degrés sur tout l'ouest du pays et près de la Méditerranée, entre 1 et 4 degrés du Nord aux Pyrénées, et entre 0 et – 3 sur tout l'est du pays.
L'après-midi, le radoucissement sera très net, 12 à 15 degrés sur l'ouest du pays et près de la Méditerranée, 8 à 12 degrés du Nord aux Pyrénées et 4 à 8 degrés sur l'est du pays.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES maxima – minima

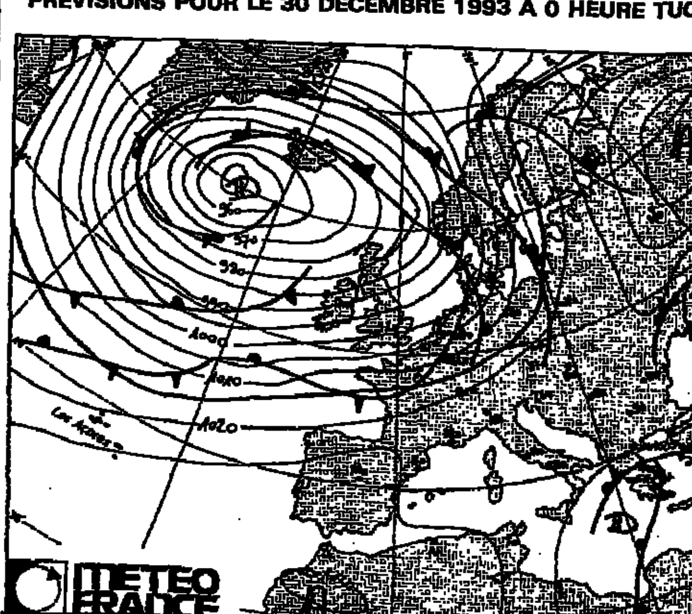
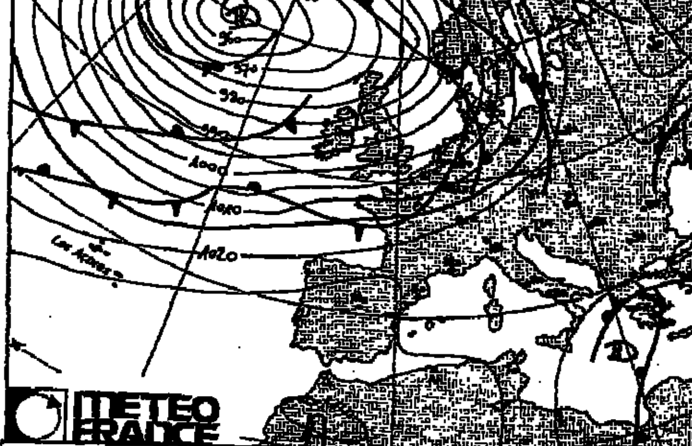
FRANCE	
AJACCIO	12/ 1
BIARRITZ	8/ 5
BORDEAUX	7/–1
BOURGES	0/–1
BREST	6/ 4
CAEN	6/–1
CHERBOURG	6/–2
CLERMONT-FER.	1/–4
DIJON	3/ 1
GRENOBLE	2/–5
LILLE	4/ 0
LIMOGES	2/–5
LYON, BRON	2/ 1
MARSEILLE	6/–3
NANCY, ESSEY	3/ 1
NANTES	6/–2
NICE	13/ 3
PARIS-MONTS	5/ 1
PAU	7/ 0
PERPIGNAN	8/ 2
POINTE-A-PITRE	29/21
RENNES	6/–1
ST-ETIENNE	0/–1
STRASBOURG	2/–2
TOULOUSE	5/–3
TOURS	2/–3

ÉTRANGER	
ALGER	18/ 9
AMSTERDAM	4/ 0
ATHÈNES	16/ 9
BANGKOK	29/17
BARCELONE	7/ 1
BELGRADE	7/ 0
BERLIN	1/–1
BRUXELLES	5/ 2
COPENHAGUE	1/ 0
DAKAR	27/20
GENÈVE	1/–5
ISTANBUL	14/ 9
JÉRUSALEM	19/ 6
LE CAIRE	22/12
LISBONNE	14/11
LONDRES	3/ 0
LOS ANGELES	16/12
LUXEMBOURG	2/–2
MADRID	12/ 2
MARRAKECH	15/ 6
MEXICO	18/ 7
MILAN	12/–10
MONTRÉAL	–26/–31
MOSCOU	1/–2
NAIROBI	23/12
NEW-DELHI	23/–
NEW-YORK	–8/–12
PALMA-DE-MAJ.	12/ 6
PÉKIN	7/–5
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	11/ 1
HONGKONG	21/13
SÉVILLE	16/ 5
SINGAPOUR	30/24
STOCKHOLM	–2/–9
SYDNEY	23/14
TOKYO	15/ 5
TUNIS	15/ 7
VARSOVIE	2/ 1
VENISE	9/–2
VIENNE	0/ 0

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-12-1993 à 18 heures TUC et le 28-12-1993 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 30 DÉCEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 28 DÉCEMBRE

TF 1

15.20 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.10 Jeu : *Une famille en or.*
16.40 Club Dorothée Noël.
Charles s'en charge ; Trois filles à la maison ; Clip ; Jeux.
17.55 Série :
Hélène et les garçons.
18.20 Série : Les Filles.
18.50 Magazine :
Coucou, c'est nous !
Invitée : Emma S.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Cinéma : Splash. ■
Film américain de Ron Howard (1984).
22.50 Divertissement : Ciné gags.
22.55 Téléfilm :
La Course contre le temps.
De Dick Lowry.
0.30 Journal et Météo.
0.35 Documentaire :
Embarquement porte n° 1.
Liège.

FRANCE 2

15.20 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.30 Série : L'Enquêteur.
16.30 Série : Mac Gyver.
17.20 Magazine : Giga.
Avec les séries ; Un toit pour dix ; Sauvés par le gong ; Le Prince de Bel Air.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.45).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma :
E. T. l'extraterrestre. ■■■
Film américain de Steven Spielberg (1982).
22.50 Cinéma :
Fortune express. ■
Film français d'Olivier Schatzky (1990).
0.20 Journal et Météo.
0.40 Documentaire :
Chapeau, Barbra Streisand !
D'André Halimi.

FRANCE 3

15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Téléfilm : Exoman.
De Richard Irving.
17.45 *Magazine :*
Une pêche d'enfer.
En direct du Rallye Paris-Dakar.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Rome, vue de l'intérieur, de Joe Friedman, Marella Caracciolo et Francesco Venturi ; *Venise éternelle,* de Philippe Sollers.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Le Journal du Rallye Paris-Dakar.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Spectacle : L'élection de Miss France 1994.
Présenté par Julien Lepers, en direct du CNIT.
23.05 Journal et Météo.
23.35 Documentaire :
Vincent Scotto.
J'ai deux amours, de Viine Buggy et Alain Dayan.
0.30 Divertissement :
Paradis-Latin, Viva Paradis.
Spectacle de Jean Kriegel et Philippe Rondest. Chorégraphie de Molly Molloy. Musiques et orchestration de Jean-Daniel Mercier.

CANAL PLUS

15.20 Surprises.
15.35 Cinéma : IP 5. ■
Film français de Jean-Jacques Beineix (1992).
17.30 Documentaire :
Histoires de chats.
Chats maudits, chats sacrés.
17.55 Surprises.
18.00 Canaille peluche.
La Famille Addams.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine :
Nulle part ailleurs.
Les meilleurs moments.

19.15 Flash d'informations.
19.20 L'Année du cinéma.
Présenté par Isabelle Giordano.
20.35 Cinéma : Croc-Blanc. □
Film américain de Randal Kleiser (1991).
22.20 Flash d'informations.
22.25 Cinéma : Grand Canyon. □
Film américain de Lawrence Kasdan (1991, v.o.).
0.34 Pin-up des créateurs.
Issey Miyake.
0.35 Cinéma :
Les Trente-Neuf Marches. ■
Film britannique de Ralph Thomas (1959).
2.10 Documentaire :
La Vie quotidienne des kangourous géants.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Feuilleton :
Le Grand Bellheim
(2e partie, rediff.).
19.00 Série : The New Statesman.
19.30 Documentaire :
Les Premiers Allemands sur la route des Indes
De Wolfgang Hedinger (1re partie).
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit.
De Daniel Leconte. Le jeu mène-t-il le monde ? Reportages : portrait d'un trader ; Stage de formation ; Beunoto ; Les Ludos Pathlos ; Le Millionnaire.
21.45 ▶ Soirée thématique :
Vie publique, vie privée.
Soirée proposée par Anne Andreu, Alexandre Boussageon et Alain Ferrari.
21.46 Documentaire :
Haute Surveillance.
D'Alain Ferrari.
22.45 Cinéma :
Le Grand Chantage. ■■
Film américain d'Alexander Mackendrick (1957, v.o.).
0.20 Documentaire :
L'Ere de la calomnie.
D'Alain Ferrari.
0.40 Documentaire :
Doubles Vies.
D'Alain Ferrari (60 min).

M 6

14.20 Magazine :
Destination vacances.
Présenté par Jill Hamilton.
17.05 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine :
Grandeur nature.
20.40 Cinéma :
Un génie, deux associés, une cloche. ■
Film franco-italien de Damiano Damiani (1975).
22.40 Série : Mission impossible.
23.35 Magazine : 1993, par ici la sortie (rediff.).
0.30 Informations :
Six minutes première heure.
0.40 Musique : Flashback.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine.
L'accueil des proches à l'hôpital.
21.30 *Grand angle.*
Une semaine dans un *kolkhose* (rediff.).
22.40 Les *Nuits magnétiques.*
Cuisine sur paroles (1).
0.05 *Du jour au lendemain.*
Avec Sarane Alexandrian (l'Erotisme au dix-neuvième siècle).
0.50 *Musique : Coda.*
Les nuits de Visconti (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 26 novembre à Béziers) : Etudes pour piano, de Debussy ; Gaspard de la nuit, de Ravel ; Vingt regards sur l'Enfant Jésus, de Messiaen ; Sonate pour piano en si mineur, de Liszt, par Mikhail Rudy, piano.
22.00 Les Voix de la nuit.
Par Henri Goraïeb. José Luccioni, ténor. Extraits d'œuvres de Puccini, Leoncavallo, Bizet, Verdi, Reyer, Harmon.
23.09 Ainsi la nuit.
Par Véronique Gasnier. Sonate pour alto et piano n° 1 en fa mineur op. 120, de Brahms ; Sonate pour violoncelle et piano n° 2 en ré majeur op. 58, de Mendelssohn.
0.00 L'Heure bleue.
Carnets de route, par Philippe Carles. Invité : Hamel Belghoul, guitariste.

Les interventions à la radio

RTL, 18 heures : Bernard Kouchner.
France-Inter, 19 h 20 : (« Emission spéciale : enfants rois-enfants victimes »).

IMAGES

Laver le grand bleu

PARIS a les pieds dans l'eau et l'Oise, comme la Marne, continue de monter en amont de la capitale. Tel fut l'avertissement par lequel TF 1 a ouvert son journal lundi soir, tandis que France 2 commençait le sien par la pollution de la façade maritime de l'Atlantique. Nous entretenons des rapports étranges avec cet élément nourrissier, liquide inodore, incolore et transparent sans lequel toute vie est impossible. Nous n'y pensons jamais, sauf quand il manque ou nous menace par sa surabondance.

Sécheresse au Sahel, famine en Somalie, mort de la mer d'Aral, manque d'eau à Sarajevo, bataille pour l'eau entre Israël et ses voisins, baisse inquiétante des nappes phréatiques en France, fonte menaçante des calottes glaciaires, pollution des rivières par les pesticides, boues rouges, marées noires, algues dévoreuses, lames de fond, tempêtes en mer, inondations catastrophiques – Vaison-la-Romaine – ou soumoises –, le nord de la France : l'eau n'est jamais absente longtemps de l'actualité.

A une époque où l'on domestique l'atome, fouille l'espace et fait reculer la maladie et la mort, cet élément primordial, qui recouvre plus des deux tiers de la surface de notre planète, échappe toujours à notre contrôle. Ne parle-t-on pas d'un « acte de Dieu » pour qualifier les catastrophes naturelles provoquées par la colère des flots ? Dieu qui envoya le déluge, puis se ravisa, comme en témoigne l'arc-en-ciel.

Même les eaux domestiquées, canalisées, de nos fleuves se fâchent parfois et sortent de leur lit pour se moquer de nos frêles constructions. Mais la nouvelle menace vient aujourd'hui de la mer. L'homme ne récolte que ce qu'il a semé. Puisqu'il a transformé le grand bleu en immense décharge publique – déchets nucléaires, dégazages en mer, bouteilles de plastique par milliers –, l'océan lui rejette ses immondices à la figure. Une liste macabre à la Prévert des cadeaux empoisonnés qui souillent les plages : trente-quatre mille détonateurs sur les Côtes-d'Armor, des centaines de kilos de pesticide sur les rivages du Pas-de-Calais, des dizaines de fûts d'acétone et de plaques d'hydrocarbure sur le littoral de la Vendée et on annonce 6 tonnes de... couches-culottes bientôt en Bretagne.

Le ministre de l'environnement, Michel Barnier, a exprimé sa colère devant ces *« plages-poubelles »* sur TF 1, en souhaitant renforcer la loi internationale contre la pollution en mer, alors que, sur France 2, Olivier de Kersauzon, en direct de Brest, a lancé un appel pour une *« Europe bleue propre ».*

ALAIN WOODROW

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MERCREDI 29 DÉCEMBRE

TF 1

5.55 Série : Côté cœur.
6.28 Météo (et à 6.58, 7.18).
6.30 Club mini Zig-Zag.
Jayce ; Will Kwak Kwak.
7.00 Journal.
7.20 Disney Club mercredi.
Transmutazors ; Dessins animés ; Les Gummi ; La Bande à Picsou ; Reportage ; L'Atelier de magie de Pierre Barclay ; Transmutazors.
9.00 Club Dorothée Noël.
Les Aventures de Carlos ; Dragon Ball ; Ranma un demi ; Max et Compagnie ; Jet Man ; Salut les Musclés ; La séquence animaux du docteur Klein ; Clip ; Jeux.
12.00 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : *Le Juste Prix.*
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Série : Highlander.
14.30 Club Dorothée Noël.
Huit ça suffit ; Punky Brewster ; Ici bébé ; Salut les Musclés ; Trois filles à la maison ; Jeux.
17.55 Série :
Hélène et les garçons.
18.20 Série : Les Filles.
18.50 Magazine :
Coucou c'est nous !
Invité : Alain Chamfort.
20.00 Journal, Météo et Météo des neiges.
20.45 Variétés : Sacrée soirée.
Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Spécial Lido. Avec Elton John, Julia Migenes, Line Renaud, Ayrton Senna, Christian Clerico, PDG, et *René Fraday, directeur* artistique du Lido, Pierre Rambert, chorégraphe des Bluebell Girls, Kiki Dee, Ute Lemper, Art Mengo, Didier Barbelivien, Anaïs, Esperança, l'Orchestre de René Coll.
22.40 Magazine :
Tout est possible.
Invitée : Charlotte de Turckheim. Thème : poubelles ; Le fric c'est chic ; Hors normes ; Réincarnation.
23.50 Sport : Surf.
Championnat du monde, à Hawaii.
0.20 Série : Paire d'as.
1.10 Journal et Météo.
1.20 Documentaire :
Embarquement porte n° 1.
Parme.
1.45 TF 1 nuit (et à 2.20, 2.50, 3.50).
1.50 Documentaire :
L'Aventure des plantes.
L'apprenti sorcier.
2.25 Série : Intrigues.
3.00 Documentaire :
Histoires naturelles.
Survivances.
3.55 Musique.
4.25 Documentaire :
L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau.
Du grand large aux grands lacs.

FRANCE 2

6.00 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Secrets.
6.30 Télématin : Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.25 Feuilleton :
Amoureusement vôtre.
8.50 Feuilleton :
Amour, gloire et beauté.
9.15 Série : Tequila et Bonetti.
10.10 Série : Celia.
10.50 Dessin animé :
Les Mille et Une Nuits.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.55 Jeu : Pyramide (et à 4.20).
12.25 Jeu : Ces années-là.
Invités : France Roche et Philippe Manœuvre.
12.59 Journal et Météo.
13.45 INC.
13.50 Cinéma : Les Misérables. ■
Film français de Jean-Paul Le Chanois (1957, 1re partie).
15.15 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.30 Série : L'Enquêteur.
16.25 Série : Mac Gyver.
17.10 Magazine : Giga.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.30).
19.45 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm :
La Femme parfaite.
De Charlotte Brandstrom.
22.20 ▶ Documentaire :
Les Amants du siècle.
Aragon et Elsa.
23.15 *Journal et Météo.*
23.35 Documentaire :
Broadway à Hollywood, aller et retour.
D'André Halimi.
0.25 Court métrage :
Histoire courte.
La Dialectique du cerf-volant, de Bruno Florentin.
0.40 Journal du Rallye Paris-Dakar.
1.00 Téléfilm :
Les Belles Américaines.
De Carol Wiseman.
2.20 Emissions religieuses (rediff.).
3.25 Dessin animé (et à 4.55).
4.05 24 heures d'info.
4.50 *Documentaire :*
L'Ecume des nuits.
5.00 Série : Ma fille, mes femmes et moi.

FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.00 Les Minikeums.
La Cristal magique ; Les Animaux du bois de quat'sous ; Raconte-moi une chanson : le Prince charmant ; Denis la malice ; Les Entrechats ; Trois jours pour gagner ; Les Fables géométriques : le Pouvoir des fables.
10.55 *Série : Hondo.*
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Divertissement :
Soucoupe volante.
13.30 Série :
La Conquête de l'Ouest.
15.15 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Jeu : *Les Délires d'Hugo.*
17.45 Magazine :
Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Casper David Friedrich et la peinture romantique, de Charles Sala.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Le Journal du Rallye Paris-Dakar.
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.
20.50 ▶ Magazine :
La Marche du siècle.
Présentée par Jean-Marie Cavada. L'âme du violon. Invités : Gian *Zhou, premier prix* 1987 du concours Marguerite Long-Jacques Thibault ; Muriel Cantoreggi, cinquième prix 1993 ; Debora Seffer, violoniste de jazz, Django d'or 1993 ; Ivry Gitlis ; Didier Lockwood ; Catherine Lara ; Etienne Vatelot, luthier ; Reportage : Tedi, partition contre une tyrannie, d'Olivier d'Angelly et Philippe Ody.
22.25 Journal et Météo.
22.55 Mercredi chez vous.
Programme des télévisions régionales.
Alsace (L'Oratorio de Noël, de Saint-Saëns ; L'Homme à la renverse). Aquitaine (Nocturnes ; Toromania ; Les Mille et Une Nuits, de Nacer Khemir). Lorraine, Champagne-Ardenne (Regards voisins ; Portrait de Robert Schuman ; Compact). Méditerranée (Jean Ballard et *les Cahiers du Sud,* de Jean-Claude Bonfanti). Nord-Pas-de-Calais, Picardie (Périphériques : spécial Jean-Claude Casadesus ; Regards transfrontaliers). Normandie (La relance du percheron dans le monde entier ; Saga-cités ; Aléas). Ouest (Retour en Afrique : Archie Shepp à Saint-Louis, de Franck Cassenti). Paris-Ile-de-France, Centre (Décryptages ; Paris surface ; W et Cie ; Saga-cités) ; Rhône-Alpes, Auvergne (Ecoutez voir ; Aléas ; Saga-cités) ; Sud (Pôle Sud : Noël en Catalogne et en Provence ; Jazz in Marciac).

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

6.59 Pin-up des créateurs.
Issey Miyake.
7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche.
La Légende de l'île au trésor.

— En clair jusqu'à 8.50 —

7.50 Ça cartoon.
8.50 Surprises.
9.00 Cinéma : Taur, le roi de la force brutale. □
Film italien d'Antonio Leonviola (1962).
10.35 Flash d'informations (et à 12.30).
10.37 Surprises.
11.00 Cinéma :
Les Tortues Ninja 2. ■
Film américain de Michael Pressman (1991).

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.29 Pin-up des créateurs.
Issey Miyake.
12.35 Magazine :
La Grande Famille.
Les meilleurs moments.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 *Décode pas Bunny.*
14.30 Série animée :
Chipie & Clyde.
14.35 Documentaire : Isabelle et les *orangs-outans.*
15.00 Surprises.
15.10 Téléfilm : Bijoux, hot-dogs et tasses de thé.
De Georges Schaefer.
16.40 Dessin animé :
Les Simpson.
17.05 Les Superstars du catch.
18.00 ▶ Canaille peluche.
La Famille Addams.

— En clair jusqu'à 21.00 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine :
Nulle part ailleurs.
Les meilleurs moments.
19.15 Flash d'informations.
19.20 L'Année de la consommation.
Présenté par Jérôme Bonaldi.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
21.00 Cinéma : Voyage à Rome. ■
Film français de Michel Lengliney (1992).
22.20 Flash d'informations.
22.25 Cinéma :
Larry le liquidateur. □
Film américain de Norman Jewison (1991, v.o.).
0.02 Pin-up des créateurs.
Gianni Versace.
0.05 Cinéma :
Que les gros salaires lèvent le doigt. ■
Film français de Denys Granier-Deferre (1982).
1.40 Documentaire : Jean Poiret, un prince sans rire.
2.30 Magazine :
L'Œil du cyclone.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Jazz in the Night.
Chick Corea and Gary Burton au Yubin-Chokin-Hall de Tokyo (rediff.).
17.30 Magazine : Transit (rediff.).
18.40 Chronique : Le Dessous des cartes (rediff.).
18.45 Documentaire :
Coco Chanel.
D'Elvira Ochos (rediff.).
19.00 Série : The New Statesman.
19.30 Magazine : Mégamix.
Présenté par Martin Meissonnier.
Sélection des meilleurs sujets du magazine. Yothu Yindi, groupe australien aborigène ; les Pires ; Tom Ze, le Brésilien ; Kaziah Jones, le Nigerian ; Feyrouz, l'âme du Liban ; le groupe allemand Can ; Jaki Liebezeit et ses percussions.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Musica :
La Fille du Far-West.
Opéra de Giacomo Puccini, d'après David Belasco. Mise en scène : Giancarlo Del Monaco. Avec Placido Domingo, Barbara Daniels, Sherrill Milnes, Anthony Laciura, Julien Robbins, l'Orchestre du Metropolitan Opera, dir. Leonard Slatkin.
22.55 Cinéma : Deux sous d'espoir. ■■
Film italien de Renato Castellani (1951, v.o.).

M 6

7.00 Informations : M 6 express.
Spécial basket-ball (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00).
7.05 Contact 6 Manager.
7.15 Les Matins d'Olivier (et à 8.05).
9.05 Musique :
Boulevard des clips (et à 10.05, 1.15, 6.05).
11.05 Série : Daktari.
12.05 Série : Papa Schultz.
12.35 Série :
Les Routes du paradis.
13.25 M 6 Kid.
La Guerre des tomates.
14.00 Sport : Basket-ball.
A 14.05, Buckler Challenge : extrait des demi-finales et de la finale ; à 14.55, Portrait : Michael Jordan, phénoménal.
15.45 Magazine : Ciné 6 (rediff.).
16.35 Magazine : Fax'O (et à 0.40). Interviews : Meat Loaf, UB 40, Stephan Eicher.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 1.05).
20.45 Téléfilm :
En route, les enfants !
De Norma Stone.
22.25 Téléfilm : La Scandaleuse Mme Winters.
De Robert Butler.
0.05 Magazine : Emotions.
0.30 Informations :
Six minutes première heure.
2.30 Rediffusions.
Salsa opus 3 (Puerto Rico) ; Saint-Bernard de l'air ; Fréquenstar ; Fax'O ; 1993, par ici la sortie.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes.
L'exception culturelle vue du tiers-monde.
21.32 Correspondances.
Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
Rencontre avec notre collaborateur Plantu.
22.40 Les Nuits magnétiques.
Cuisine sur paroles (2).
0.05 Du jour au lendemain.
Avec Olivier Germain-Thomas.
0.50 Musique : Coda.
Les nuits de Visconti (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Soirée lyrique.
La Fille du Far-West, de Puccini, par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opera de New-York, dir. Leonard Slatkin ; sol. : Barbara Daniels, Placido Domingo, Sherrill Milnes, Sondra Kelly, Yanni Yannissis, Anthony Laciura, Julien Robbins, Brian Schexnayder, Charles Anthony, James Courtney, Richard Vernon, Bernard Fitch, Michael Forest, Kevin Short, Kim Josephson, Hao Jiang Tian.
23.09 Ainsi la nuit.
Quatuor à cordes en ré mineur, de Wolf ; Romances pour hautbois et piano, de Schumann.
0.00 L'Heure bleue.
Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Les disques hexagonaux de l'année 1993.

Les interventions à la radio

France-Inter, 8 h 40 : Claude Villers (« Radio-Com »).
Radio-Shalom, 18 h 30 : Bernard Loiseau et Joël Robuchon (« Le grand débat »).

ion à l'emporte-pièce sur tique se résume en une phrase ; par la CDU de Steffen Heitmann

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Silence radio

On ne parle pas la bouche pleine. En cette période de ripailles, sans doute par souci des convenances, nos hommes politiques ne disent effectivement rien. Ce silence poli, qui devrait nous rassurer, finit par devenir inquiétant.

Quand ils ne discourent pas du GATT, de Maastricht, du yen ou du mark, nous entendons en effet avec plus de précision ce qui d'ordinaire constitue un vague bruit de fond : le cri étouffé d'un intellectuel algérien, l'appel lancinant de l'abbé Pierre, le lamento étranglé de Rigoberta Manchu, les palinodies criminelles des négociateurs serbes ou croates...

Un tel écho de toutes les lâchetés de l'humanité devient vite insoutenable. Nous ne sommes pas habitués à affronter ces vérités-là. En tout cas, c'est une injuste punition que, par leur mutisme, les hommes politiques nous infligent pendant les fêtes. Entre Noël et le jour de l'An, ils ne devraient pas s'arrêter de parler. Même la bouche pleine. Même pour ne rien dire.

PROCYON

L'ESSENTIEL

Le numéro du «Monde» daté mardi 28 décembre 1993 a été tiré à 462 006 exemplaires

Les folles rumeurs d'Alger

De la disparition des bûches de Noël à d'éventuelles «listes noires» le terrorisme islamiste nourrit toutes sortes de bruits et une peur grandissante

ALGER

de notre correspondante

Les bûches de Noël, dont les foyers algérois raffolent, auraient-elles été frappées d'interdit? *«J'ai fait toutes les pâtisseries de mon quartier. D'habitude, les bûches, il y en a plein les devantures. Cette année, impossible d'en trouver une seule»,* affirme ce père de famille, qui, comme bon nombre de ses compatriotes, n'en finit pas de s'étonner de cette nouvelle pénurie.

Après la corporation des coiffeuses, qu'une rumeur mensongère avait vainement promise à la foudre intégriste, après celle des marchands de vin et des vendeurs de disques ou de cassettes – dont certains disent avoir reçu des menaces écrites, émanant d'une toute nouvelle Armée islamique du salut –, une énième *fatwa* aurait-t-elle condamné les fabricants de bûches, cette gourmandise impie, héritée de la France? A quelques rares exceptions près, les pâtissiers d'Alger semblent, en tout cas, s'être donné le mot. Les réveillonneurs de fin d'année se passeront de bûches.

«Il faut bien continuer à vivre»

«Tout compte fait, le Front islamique du salut (FIS) a du bon : les enfants seront déçus, mais moi j'économise», conclut un employé de bureau, le sourire résigné. A quoi bon s'offusquer? De rumeurs en énigmes, un filet de peurs insidieuses semble s'être abattu sur la ville. Exaspéré par la violence autant que par les atermoiements de la classe politique, chacun nourrit son impuissance de mystères effrayants et d'anecdotes sans appel : des bûches de Noël introuvables aux fameuses «listes noires» qu'auraient établies les groupes armés islamistes... Depuis l'assassinat d'une mère de famille russe, épouse d'un Algérien, tuée le 5 décembre, sur un marché d'Alger, le désarroi est à son comble chez les binationaux. Malika, née de mère française et de père algérien, l'admet, sans aucune gêne. *«Le meurtre de cette femme a provoqué, chez moi, une sorte d'effondrement. Non seulement elle avait quitté son pays, mais elle s'était faite musulmane et elle avait appris l'arabe. Comme «brevet de mérite», on ne peut pas faire mieux»,* estime-t-elle. *«La mort violente est devenue une loterie. On tue tous azimuts, sauf les pontes du régime,* renchérit une universitaire, qui dispose, elle aussi, de la double nationalité. *Hier, je pouvais être une cible en tant qu'intellectuelle, aujourd'hui, ça peut être en tant que Française.»*

Malika a déjà fait une croix sur la plupart de ses activités : plus de footing, plus de sorties nocturnes, plus de balades à la campagne. Désormais, elle ne se risque même pas à marcher jusqu'au kiosque du coin, où elle allait, chaque matin, acheter cigarettes et journaux. Le récent drame de Chlef, au cours duquel une dizaine de convives, attablés chez un de leurs amis, ont été mitraillés par un groupe d'hommes armés, a renforcé sa peur. *«Le 31 décembre, on ne bougera pas,* assure-t-elle. *On restera chez nous, en famille. Le réveillon du Jour de l'an, on le fera la veille, avec deux ou trois copains.»*

Tout le monde n'en est pas à ce stade de paranoïa aiguë. *«Il faut bien continuer à vivre,* lance cette religieuse catholique du quartier de Bab-El-Oued. *Je continue à faire mon marché, comme avant. Les commerçants me sermonnent et ils me servent la première pour que je file plus vite. Finalement, j'y gagnerais presque.»* Mais tout le monde, quelle que soit la couleur de son passeport, est conscient du danger. *«Le stress, c'est comme la douleur. Si on sait que ça ne durera pas, on tient le coup. Mais quand on n'en voit pas la fin, c'est insupportable. On hurle»,* résume une fonctionnaire. Le report des échéances politiques et institutionnelles, à la fin du mois de janvier, a aggravé le sentiment de déroute.

Une lente hémorragie

Universitaires, médecins, avocats, ont-ils, comme on le murmure çà et là, quitté *«en masse»* le pays? Rien n'est moins sûr. A l'université de Bab-Ezzouar, où il enseigne la physique depuis près de vingt ans, ce professeur quinquagénaire dément la rumeur d'une prétendue hémorragie. *«Les cours se déroulent de manière à peu près normale. Il y a eu des départs, bien sûr. Certains anciens militants du PAGS* (l'ex-Parti communiste) *ont été menacés. Mais, à ce jour, ce ne sont que des cas isolés»,* assure-t-il. Le record d'affluence qu'a connu, à la mi-décembre, le service des visas du consulat de France semble indiquer, pourtant, une fébrilité certaine chez ceux – dont les universitaires font partie – qui peuvent s'offrir le luxe d'un billet d'avion pour Paris.

Simples vacances, désir d'exil? On murmure que les demandes de visas ont atteint, certains jours, le nombre faramineux de 6 000! Pour calmer les esprits et prévenir l'émeute, les forces de sécurité, présentes devant le consulat, ont dû, dit-on, tirer en l'air... Poussés par le désir de faire la fête, loin des angoisses de la violence et des contraintes du couvre-feu, des centaines d'autres aspirants au bien-être ont choisi de se mettre au vert en Tunisie, au Maroc ou en Espagne.

Parmi les communautés étrangères, encore abasourdies par la barbarie meurtrière dont ont été victimes, le 14 décembre, douze ressortissants bosniaques et croates, le «syndrome du bunker» s'est encore accentué. La plupart des femmes et des enfants sont partis. Une hémorragie lente mais massive : entre la Toussaint et Noël, des milliers d'étrangers ont bouclé leurs valises. Le lycée français ouvrira pourtant ses portes, à la rentrée, comme si de rien n'était. Mais, comme d'aucuns le prévoient, les élèves français risquent de s'y faire rares.

Révélateur de la psychose ambiante, un dessin du caricaturiste Ali Dilem, publié il y a quelques semaines dans le quotidien *le Matin,* résumait assez bien les choses : au guichet d'un aéroport parisien, on y voyait un voyageur demander un billet aller pour Alger, avec cette sombre légende : *«Tentative de suicide à Orly»...*

CATHERINE SIMON

EN BREF

PRÉRETRAITE : le protocole d'accord sur le volet social du plan de modernisation des NMPP a été signé lundi 27 décembre. – Jean de Montmort, président du conseil de gérance des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) et les ministres de la communication, du budget, du travail et de l'emploi, ont signé conjointement, lundi 27 décembre, le protocole d'accord par lequel les pouvoirs publics s'engagent à faire bénéficier d'une préretraite FNE les 374 ouvriers des NMPP qui atteindront l'âge de 55 ans d'ici au 31 décembre 1997. Cette signature fait suite à la confirmation par le ministère de la communication de *«l'accord et la participation financière de l'Etat»* au volet social du plan de modernisation des NMPP. La direction des NMPP a indiqué que *«ce protocole d'accord va permettre d'engager, sous les meilleurs auspices, le volet social du plan de modernisation qui conditionne la diminution sur quatre ans du coût de distribution supporté par les éditeurs et qui rend possible la revalorisation de la rémunération des diffuseurs de presse souhaitée par l'ensemble de la profession».*

LETTRES : les manuscrits de Toni Morrison détruits dans un incendie. – La romancière américaine Toni Morrison, Prix Nobel de littérature 1993, a indiqué lundi 27 décembre que tous ses manuscrits, y compris ses premiers écrits, avaient été détruits, samedi 25 décembre, dans l'incendie de sa maison de campagne à Grand-View (Etat de New-York). L'incendie a eu lieu en l'absence de l'écrivain, qui se trouvait à son domicile de Princeton, dans le New-Jersey. Selon son fils, Slade Morrison, le feu aurait pris dans un sofa, situé près d'une cheminée où brûlait une flambée.

Un homme de dix-neuf ans tué par un policier dans le Rhône

Un jeune habitant de Bron, Mourad Tchier, âgé de dix-neuf ans, a été mortellement blessé par un policier, lundi 27 décembre peu après 21 h 15, à Saint-Fons (Rhône), à l'issue d'une course-poursuite. Les patrouilles de police circulant à Lyon et sa banlieue avaient été averties qu'une voiture avait été volée lundi après-midi à Bron. Ce véhicule avait été repéré avec quatre occupants à son bord, effectuant un «rodéo» automobile sur un parking de la cité des Minguettes, à Vénissieux. La voiture avait alors été prise en chasse par un équipage de policiers. Quelques kilomètres plus loin, à Saint-Fons, les quatre passagers avaient abandonné le véhicule pour tenter d'escalader une falaise bordant la route.

Un brigadier tentait d'arrêter les fuyards, indique-t-on de source judiciaire, lorsque Mourad Tchier se serait retourné en brandissant un objet (un pied de meuble ou de lit, semble-t-il). Le policier, qui se trouvait à quelques mètres de sa victime, a alors tiré un coup de feu. Le jeune homme est mort au cours de son transfert à l'hôpital. Un autre passager de la voiture, Jean-François Taver, qui souffre des vertèbres cervicales et de la colonne vertébrale après une chute de la falaise, a été hospitalisé et placé en garde à vue. L'inspection générale de la police nationale (IGPN) a été saisie de l'enquête par le parquet de Lyon.

Le physicien Pierre Auger est mort

Le physicien Pierre Auger est mort le 24 décembre à Paris, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

[Né le 14 mai 1899, à Paris, Pierre Auger était ancien élève de l'Ecole normale supérieure et membre de l'Académie des sciences. Après avoir soutenu sa thèse de doctorat en 1926, il est assistant au laboratoire de Jean Perrin. Ses recherches l'amèneront à mettre en évidence un effet électronique qui porte son nom, et dont l'industrie se sert aujourd'hui quotidiennement. Elles le conduiront aussi à décrire un phénomène particulier du rayonnement cosmique connu sous le nom de Gerbes d'Auger. Pendant la guerre, il rejoint les Forces françaises libres, puis passe aux Etats-Unis où il crée un laboratoire de physique qu'il dirigera de 1942 à 1944 au sein du groupe anglo-franco-canadien travaillant sur le développement de l'énergie atomique. De retour en France, il prend une part active dans la mise en place des Écoles nationales supérieures d'ingénieurs et préside à la création du Commissariat à l'énergie atomique, du Centre européen d'études nucléaires de Genève, du Centre national d'études spatiales qu'il présidera jusqu'en 1963 avant de diriger l'Organisation européenne pour la recherche spatiale.]

DROGUES : saisie d'une tonne de cannabis et arrestation de deux Français à Ceuta. – La garde civile espagnole a interpellé deux Français, lundi 27 décembre, au port de Ceuta (enclave espagnole au nord du Maroc), et a saisi une tonne de résine de cannabis cachée à bord de leur véhicule immatriculé en France. Il s'agit de la plus importante saisie de résine de cannabis réalisée en 1993 à Ceuta.

